

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

PROGRAMME 04

SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES

- CAHIER EXPLICATIF.....SECTION 1
- RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....SECTION 2
- RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.....SECTION 3
 - 3.1 OPPOSITION OFFICIELLE
 - 3.2 DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

SECTION 1

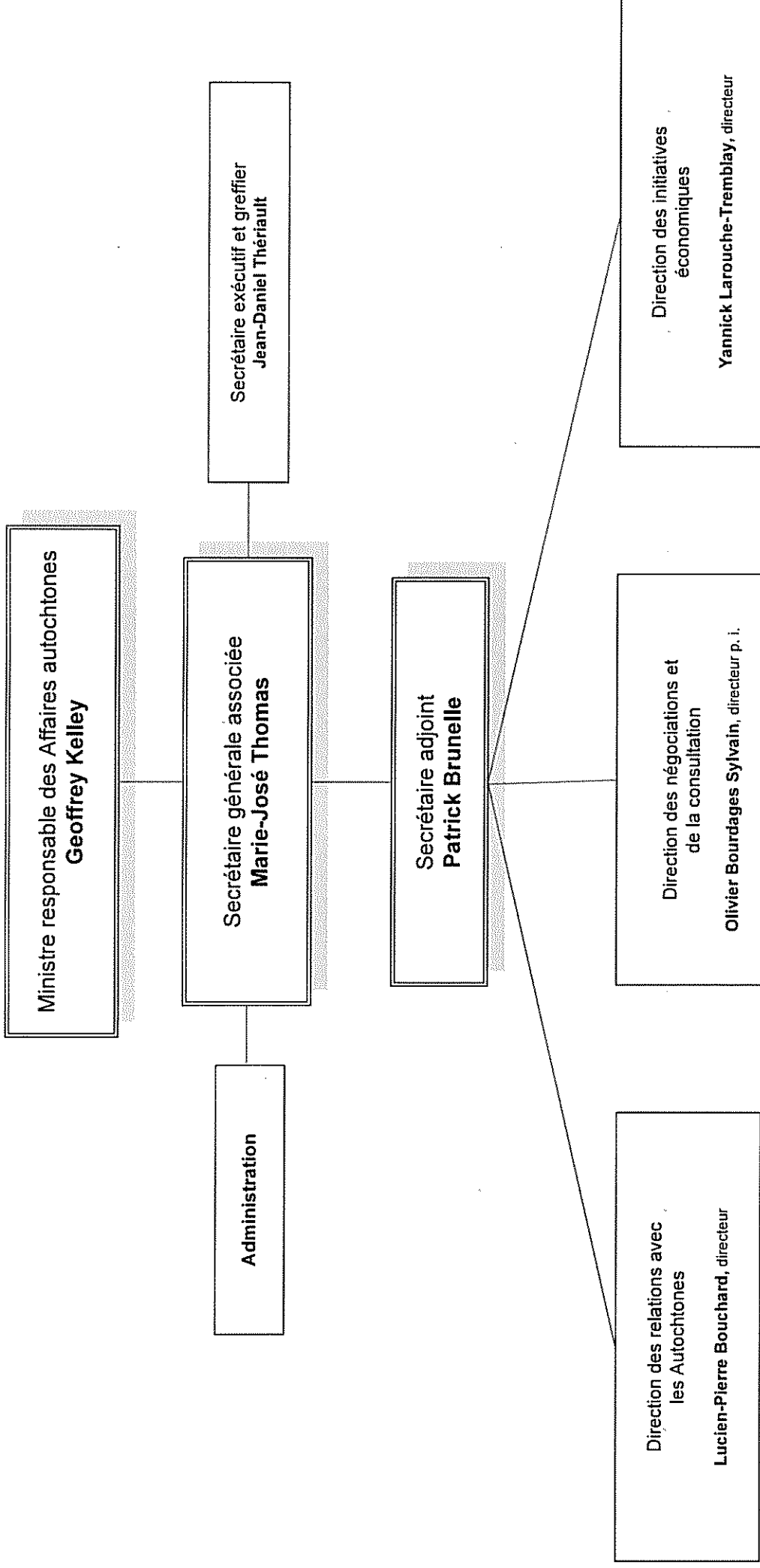
CAHIER EXPLICATIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019
Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

CAHIER EXPLICATIF

Organigramme	(Annexe 1)
Mandat du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	(Annexe 2)
Sommaire des crédits par supercatégorie : Cabinet	(Annexe 3)
Sommaire des crédits par supercatégorie : SAA	(Annexe 4)
Répartition des effectifs par secteur de l'unité administrative pour 2018-2019 : SAA	(Annexe 5)

Organigramme



ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

PR. 04 ÉL.02

Identification	Numéro	Titre
Programme	04	Affaires autochtones
Élément	02	Secrétariat aux affaires autochtones
Responsable	Madame Marie-José Thomas	

MANDAT

Deux décrets du gouvernement, pris respectivement le 18 janvier 1978 et le 14 janvier 1987, régissent les activités du Secrétariat aux affaires autochtones (décrets n^{os} 154-78 et 17-87).

En vertu de ces décrets, le mandat du Secrétariat aux affaires autochtones consiste à :

- élaborer, en concertation avec les intéressés, des politiques gouvernementales en milieu amérindien et inuit;
- coordonner et s'assurer de la cohérence des activités des ministères et organismes gouvernementaux en milieu amérindien et inuit;
- fournir une information générale aux Autochtones et l'information sur les politiques gouvernementales en matière autochtone au public en général;
- négocier des ententes globales en collaboration avec les ministères concernés, conseiller les ministères dans la négociation des ententes sectorielles et veiller à la mise en œuvre des ententes conclues.

Par ailleurs, la section III.2 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (chapitre M-30) et le décret n^o 385-2014 du 24 avril 2014 précisent les responsabilités du ministre responsable des Affaires autochtones.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

SOMMAIRE DES CRÉDITS PAR SUPERCATÉGORIE

PROGRAMME : 04 - Affaires autochtones

ÉLÉMENT: 01 - Cabinet du ministre responsable des Affaires autochtones

RESPONSABLE : Geoffrey Kelley

Supercatégorie	Crédits 2018-2019 <i>(en milliers de \$)</i>	Crédits 2017-2018 <i>(en milliers de \$)</i>	Variation	
			<i>(en milliers de \$)</i>	<i>(en %)</i>
Budget de dépenses				
Rémunération	580,0	580,0	0,0	0,0%
Fonctionnement	263,6	263,6	0,0	0,0%
Transfert	54,5	54,5	0,0	0,0%
TOTAL	898,1	898,1	0,0	0,0%

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

SOMMAIRE DES CRÉDITS PAR SUPERCATÉGORIE

PROGRAMME : 04 - Affaires autochtones

ÉLÉMENT: 02 - Secrétariat aux affaires autochtones

RESPONSABLE : Marie-José Thomas

Supercatégorie	Crédits 2018-2019 <i>(en milliers de \$)</i>	Crédits 2017-2018 <i>(en milliers de \$)</i>	Variation	
			<i>(en milliers de \$)</i>	<i>(en %)</i>
Budget de dépenses				
Rémunération	3 934,3	3 934,3	0,0	0,0%
Fonctionnement	2 531,0	2 497,8	33,2	1,3%
Transfert	274 977,4	261 016,7	13 960,7	5,3%
Créances douteuses et autres	1 000,0	1 000,0	0,0	0,0%
TOTAL	282 442,7	268 448,8	13 993,9	5,2%
Analyse des variations				
La variation au budget de transfert est liée aux indexations des ententes nordiques ainsi qu'à la mise en œuvre de la deuxième année des différents volets du programme Fonds d'initiatives autochtones III				

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2010

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

PR. 04 ÉL. 02

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE POUR 2018-2019

SECTEUR DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE	Adm. d'État Cadres supérieurs	Cadres intermédiaires	Professionnels	Techniciens, employés de bureau	Agents de la paix	Ouvriers	TOTAL 2018-2019	Comparatif 2017-2018
Bureau de la secrétaire générale associée	2		3	5			10	10
Direction des relations avec les Autochtones	1		11	2			14	13
Direction des initiatives autochtones	1		7	3			11	9
Direction des négociations et de la consultation	1		9	1			11	10
TOTAL	5		30	11			46	42

SECTION 2

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielleRENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- | |
|--|
| <p>1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2017-2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les endroits et dates de départ et de retour; b) la copie des programmes et rapports de mission; c) les personnes rencontrées; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.); e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants; g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant; <ul style="list-style-type: none"> - les détails de ces ententes; - les résultats obtenus à ce jour; h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé; i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés. |
| <p>2. Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels <u>au Québec</u> et des dirigeants d'organismes pour 2017-2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; b) les coûts ventilés; c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.; d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants. |
| <p>3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la ventilation des sommes dépensées pour 2017-2018, et les prévisions pour 2018-2019; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes; e) le but visé par chaque dépense; f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse. |

4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.

Par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019, ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.

5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019 ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie ;

Organisée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

6. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées.

7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2017-2018, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

par le ou les cabinets ministériels en 2017-2018, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2017-2018 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;
- f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

9. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2017-2018, en indiquant, pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

11. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils etc.), fournir pour 2017-2018 :

- a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date du début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.

13. Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2017-2018 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

14. Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2017-2018 (et la ventilation pour chaque mois) de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) les noms des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées;
- i) les ordinateurs portables;
- j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
- k) le coût des frais d'itinérance;
- l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

15.

- a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus.
- b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.
- c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.
- d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.
- e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
 - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.
- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.
- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.
- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).
- k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.
- l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.
- m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions).
- n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.
- o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés permanents et temporaires.
- p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.
- q) Pour chaque direction du ministère et direction d'organisme relevant du ministère, le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi, pour 2017-2018 et les cinq années précédentes;
- r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs, par année, depuis l'instauration de la loi.

16.

- a) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite en 2016-2017 et en 2017-2018, incluant le total et la ventilation des indemnités versées.
- b) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.
- c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2018-2019 et 2019-2020 et les indemnités de retraites qui seront versées.
- d) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2017-2018 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisé depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

18. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2017-2018, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :

- a) la ou les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2017-2018, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2017-2018;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2016-2017 et 2017-2018;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

20. Liste des sommes d'argent versées en 2017-2018 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

<p>21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
<p>22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2018-2019.
<p>23. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2017-2018, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.); b) prévisions pour 2018-2019; c) par catégorie d'âge.
<p>24. Pour chaque ministère et organisme, depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par bureau régional et par catégorie d'emploi, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.</p>
<p>25. Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2018-2019, par mission.</p>
<p>26. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
<p>27. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2017-2018, en précisant pour chaque abonnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service; <p>Ventiler le montant total par catégories.</p>
<p>28. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.</p>

29. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

30. Nominations, pour 2017-2018, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :

- a) la liste;
- b) le nom de la personne;
- c) les mandats de chacune de ces personnes;
- d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
- e) le résultat du travail effectué;
- f) les échéances prévues;
- g) les sommes impliquées.

31. Pour 2017-2018, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.

32. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2016-2017 et 2017-2018 :

- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
- b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- c) le nombre total de demandes reçues;
- d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
- e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

33. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2017-2018 :

- a) le coût (déplacements, etc.);
- b) le nombre de ressources affectées;
- c) le nombre de rencontres;
- d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
- e) l'objet;
- f) les dates.

34. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

35. La liste des ententes et leur nature, signées en 2017-2018 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

36. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019.
37. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2018-2019.
38. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2017-2018 et les prévisions 2018-2019.
39. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2017-2018, ainsi que les prévisions pour 2018-2019 et 2019-2020, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
40. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2017-2018, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.
41. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2017-2018, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.
42. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2017-2018 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
43. Pour 2017-2018, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne : <ol style="list-style-type: none"> fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
44. Pour 2017-2018, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels? Pour chaque personne : <ol style="list-style-type: none"> fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; fournir la liste des salaires versés.
45. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.
46. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

47. Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2017-2018 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2018-2019. Pour chacun de ces programmes existants en 2017-2018, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2018-2019, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
48. Liste des situations en 2017-2018 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.
49. Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
50. Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.
51. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2017-2018 et prévision pour 2018-2019.
52. Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.
53. Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.
54. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.
55. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.
56. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.
57. Pour chacune des cinq dernières années, la somme allouée à l'externe pour tout type de service juridique.
<p>58. Portrait global et montant total de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2017-2018 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publics, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.</p> <p><u>Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir :</u></p> <p>Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :</p> <ol style="list-style-type: none"> le nombre d'autorisations; le nom du professionnel ou de la firme touché(e); le nom de tous les sous-traitants associés au contrat; le montant accordé; le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire; les motifs de la demande; tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats. <p>Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par les biais de son site internet ou autre moyen de communication.</p>

<p>59. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions 2018-2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la dépense totale (opération et capital); b) les grands dossiers en cours; c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques; d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI; e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
<p>60.</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2017-2018, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale. b) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils etc.), fournir pour 2017-2018, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu.
<p>61. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2017-2018, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.</p>
<p>62. Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) du <i>Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes</i> visant une réduction d'au minimum 2% de leur niveau d'effectifs; b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État; c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération; d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels. <p>Fournir les prévisions pour 2018-2019.</p>
<p>63. Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2017-2018 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.</p>
<p>64. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2016-2017 et 2017-2018 en indiquant pour chacun :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le sujet; b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé; c) les coûts reliés à sa réalisation; d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu. <p>Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.</p>

65. Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2016-2017 et 2017-2018, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant :

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

66. Pour chaque ministère et organisme public, pour les années 2016-2017 et 2017-2018, les ressources affectées en évaluation des programmes et indiquant pour chacun :

- a) les effectifs (en ETC), ventilés par catégorie d'emploi;
- b) le budget total affecté au département ou à la direction responsable de l'évaluation des programmes, ainsi que le détail de son mandat;
- c) le nombre et la liste des programmes faisant l'objet d'une évaluation;
- d) le nombre et la liste des évaluations transmises au Secrétariat du Conseil du trésor.

67. Pour 2017-2018, la liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature et le lieu de la rencontre.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2017-2018 :

- a) les endroits et dates du départ et du retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec la ventilation par poste : frais de déplacement, frais d'hébergement, frais de repas, et autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant ainsi que le nombre d'emplois estimé.
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

Liste des sommes dépensées pour les voyages hors Québec du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018		
VOYAGE (but, endroit et date)	COÛT \$	PARTICIPANTS
<u>Toronto - Ontario</u> Rencontre du Comité de travail sur la justice entre les gouvernements du Québec, du Canada et de l'Ontario. Discussions exploratoires concernant une certaine forme de reconnaissance de la Cour d'Akwesasne 4 au 6 avril 2017	946 \$	Marc Foisy- conseiller
<u>New York – États-Unis</u> Participation aux séances de l'ONU portant sur les questions autochtones 23 au 26 avril 2017	2 076 \$	Marie-Hélène Tremblay - conseillère
<u>Ottawa – Ontario</u> Participation comme déléguée du gouvernement du Québec à la réunion des intervenants du Programme Nutrition Nord Canada 2 au 3 mai 2017	996 \$	Valérie Gratton - conseillère
<u>Ottawa - Ontario</u> Rencontre régulière du groupe composé des gouvernements canadien, provinciaux et territoriaux sur les enjeux relatifs à la consultation des communautés autochtones 5 au 8 juin 2017	1 048 \$	Olivier Bourdages Sylvain - conseiller
<u>Edmonton – Alberta</u> Rencontre du Conseil de la fédération réunissant les premiers ministres des provinces et des territoires 16 au 19 juillet 2017	4 668 \$	Geoffrey Kelley – ministre Félix Rhéaume – directeur de cabinet Marie-Hélène Tremblay - conseillère
<u>Ottawa – Ontario</u> Rencontre des premiers ministres et des dirigeants autochtones 2 au 3 octobre 2017	308 \$	Geoffrey Kelley – ministre Félix Rhéaume – directeur de cabinet
<u>Ottawa – Ontario</u> Participation à la délégation officielle du Québec à la rencontre fédérale sur le mieux-être des enfants autochtones 25 au 26 janvier 2018	1 348 \$	Valérie Boudreault - conseillère

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 18) : <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

2. Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2017-2018 :

- a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- b) les coûts ventilés;
- c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

Liste des sommes dépensées pour les voyages en avion du 1 ^{er} avril 2017 au 28 février 2018		
Date	Lieu	Coût \$
2017-04-23	Montréal – Bagotville	625
2017-04-24	Montréal – Roberval - Montréal	489
2017-05-16	Québec - Montréal	337
2017-06-22	Montréal – Sept-Îles - Montréal	5 122
2017-06-28	Roberval – Québec - Roberval	3 446
2017-08-03 au 2017-08-04	Montréal – Sept-Îles - Montréal	2 743
2017-08-07 au 2017-08-08	Montréal – Kuujuaq - Montréal	9 781
2017-09-18	Montréal – Bagotville	500
2017-10-19	Québec – Havre-St-Pierre - Québec	2 318
2017-10-25 au 2017-10-26	Québec – Chibougamau – Kuujuaq - Québec	2 238
2017-10-27 Voyage annulé	Montréal – Maniwaki – Montréal	948
2017-11-27	Montréal – Québec – Val-d'Or – Québec - Montréal	1 320
2018-01-25 au 2018-01-26	Montréal – Kuujuaq - Montréal	5 250

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 17) : <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :
- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2017-2018, et les prévisions pour 2018-2019;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographies;
 - e) le but visé par chaque dépense;
 - f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
 - g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

Liste des dépenses en publicité et des articles promotionnels	Sommes dépensées en 2017-2018 (\$)
Presse écrite	
Beesum communications (Journal The Nation) (message du ministre, trois parutions)	1 655
Conseil de bande d'Odanak (message du ministre dans le programme du Conseil des voltigeurs de Québec)	250
The Eastern Door (message du ministre, parution de juin)	336
Journal Innuvelle (message du ministre, deux parutions)	415
Nortext Publishing – Nunatsiaq New (message du ministre, journal de janvier)	1 364
Productions Feux sacrés (cartes de souhaits du ministre)	925

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24) : <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019 ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements ventilée par type d'événement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- d) les sommes dépensées 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019, ventilées par type d'événement;
 - e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
 - f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût, le mode d'octroi du contrat (soumission publique sur invitation, contrat négocié);
 - g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.
 - h) le but visé par chaque dépense;
 - i) le nombre total et liste d'événements ventilée par type d'événement.
-

Conférences de presse

Appui financier - Centre de recherche et de transfert technologique Agrinova-BioChar Borealis – 15 janvier 2018

Sommes dépensées : 1 118 \$ (Centre des services partagés du Québec)

Financement d'un toit permanent pour la patinoire de Kitcisakik
12 février 2018

Sommes dépensées : 3 031 \$ (Centre des services partagés du Québec)

Autres événements

Lancement du *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits*

Musée de la civilisation – 28 juin 2017

Sommes dépensées : 3 667 \$

Fournisseurs : Musée de la civilisation et le Centre des services partagés du Québec

Rencontre de présentation du programme *Fonds d'initiatives autochtones III* et du *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits*

Hôtel Four Points by Sheraton (Québec) 11 septembre 2017

Sommes dépensées: 12 551 \$

Fournisseurs : Hôtel Four Points by Sheraton, America interprétation, Freeman audiovisuel ainsi que le remboursement des frais de transport et de séjour des représentants des communautés et organismes autochtones.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019 ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

Organisée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Réponse : Aucune

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23) : <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

6. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du Conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées.

Réponse : Aucune.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23) : <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme excluant le cabinet ministériel en 2017-2018 en indiquant, pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Par le ou les cabinets ministériels en 2017-2018 en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Voir document joint.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique, et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme (y compris le cabinet ministériel) en 2017-2018 en indiquant: le nom de professionnel ou de la firme; le nom de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); le détail des travaux ou services effectués (but visé); la date d'octroi du contrat; le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; l'échéancier; dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT	SECTEUR	MODE D'OCTROI
Alpha traduction & interprétation inc.	Fournir des services professionnels afin d'offrir de la traduction simultanée lors de la rencontre de la Table local d'accessibilité aux services de santé et services sociaux en milieu urbain pour les Autochtones.	2 916	SAA	Contrat de gré à gré
América Interprétation inc.	Fournir les services d'interprètes lors de la présentation du Fonds d'initiatives autochtones III.	1 500	SAA	Contrat de gré à gré
Bujold, Rémi	Agir à titre de témoin pour le gouvernement du Québec.	3 500	SAA	Contrat de gré à gré
CopieXpress Enr.	Fournir les services techniques d'impression de 175 copies en français et 75 copies en anglais du FIA III.	1 955	SAA	Contrat de gré à gré
Freeman Audiovisuel	Fournir les services techniques afin de fournir le matériel audiovisuel lors de la présentation du Fonds d'initiatives autochtones III.	1 826	SAA	Contrat de gré à gré
Groupe ETR	Fournir les services techniques d'impressions de brochures.	1 107	SAA	Contrat de gré à gré
Harvey, Gilles	Agir à titre de témoin pour le gouvernement du Québec.	3 880	SAA	Contrat de gré à gré
Impecca Image et Impression inc.	Fournir les services techniques d'impression pour le document «Fonds d'initiatives autochtonesIII».	1 911	SAA	Contrat de gré à gré
Marquis Imprimeur inc.	Fournir les services techniques d'impression d'une politique.	10 337	SAA	Contrat de gré à gré

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT	SECTEUR	MODE D'OCTROI
Marquis Imprimeur inc.	Fournir les services techniques d'impression.	7 940	SAA	Contrat de gré à gré
Missions Exeko	Fournir des services professionnels de formation.	3 750	SAA	Contrat de gré à gré
Nortext Publishing	Fournir les services techniques de publication dans le journal Numatsiaq News.	1 364	CAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Kuujuaq.	2 555	SAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Kuujuaq.	2 558	SAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Kangirsuk.	2 310	SAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Kangirsuk.	2 310	SAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Val D'Or.	1 118	SAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Val D'Or.	1 118	SAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Val-d'Or.	1 003	SAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Kangirsuk	2 003	SAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Kangirsuk	2 003	SAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Val d'Or.	1 088	SAA	Contrat de gré à gré

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT	SECTEUR	MODE D'OCTROI
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Sept-Îles.	1 103	SAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Edmonton.	1 031	SAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Sept-Îles.	1 075	SAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Sept-Îles.	1 048	SAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Sept-Îles.	1 048	SAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Kuujuaq.	3 287	CAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Kuujuaq.	3 287	CAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Kuujuaq.	3 287	CAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Val-D'Or.	1 034	SAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Val-D'Or.	1 034	SAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Kuujuaq.	2 663	SAA	Contrat de gré à gré
		7.4		
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Kuujuaq.	2 512	SAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Val D'Or.	1 198	SAA	Contrat de gré à gré

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT	SECTEUR	MODE D'OCTROI
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Kuujuaq.	2 507	CAA	Contrat de gré à gré
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Kuujuaq.	2 507	CAA	Contrat de gré à gré

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2017-2018 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, en indiquant : Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information et sous quel format :
- a) le nombre d'autorisations;
 - b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
 - c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
 - d) le montant accordé;
 - e) les motifs de la demande;
 - f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.
-

Réponse : Aucun contrat n'a fait l'objet de coûts additionnels.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04 Élément 01

Réponses aux demandes de renseignements généraux

9. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
 - b) la grille d'évaluation des soumissions;
 - c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
 - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
 - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

Réponse :

Appel d'offres public	Nom des soumissionnaires	Montant (\$)
Service d'évaluation, de négociation ou toute autre représentation nécessaire afin de procéder à l'acquisition de propriétés et droits réels à Natashquan	Gilbert, Deschênes et Associés	179 500 *
*Contrat négocié à la baisse à 160 000 \$		

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/> à l'exception des réponses aux sous-questions b) et c) qui semblent non pertinentes à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2017-2018 en indiquant pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Réponse : Veuillez référer à la réponse de la question 7.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

11. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils etc.), fournir pour 2017-2018 :

- a) liste de toutes les ressources oeuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date du début de son contrat;
- g) la date prévue en fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec, www.seao.ca, ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet (incluant les sous-traitants), les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*.
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.

Réponse : Aucun

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>, à l'exception des réponses aux sous-questions c), e), g), h), j) et k) qui semblent non pertinentes à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

13. Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2017-2018 (et ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

DÉPENSES	COÛTS \$
Photocopie	31 728
Mobilier de bureau et ameublement	2 435
Distributeur d'eau de source	1 236
Frais de transport	187 377
Frais d'hébergement et de repas	80 113
Frais d'alcool et de fêtes	0
Participation à des congrès, des colloques et à toute session de type perfectionnement ou ressourcement au Québec	8 902
Participation à des congrès, des colloques et à toute session de type perfectionnement ou ressourcement à l'extérieur du Québec	0

Veillez référer à la réponse de la question 18 en ce qui concerne la décoration et l'embellissement.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

14. Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2017-2018 (et la ventilation pour chaque mois) de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires, (« BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) le nom des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées;
- i) les ordinateurs portables;
- j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
- k) le coût des frais d'itinérance;
- l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

IPhone	Coûts d'acquisition	Coût d'utilisation et coût des contrats
30	222 \$	14 386 \$
Ordinateurs portables / Tablettes électroniques (IPAD ou autres)		
Nombre	Coûts d'acquisition	
30	818 \$	

Fournisseurs : Rogers Communications Canada inc. (contrats téléphoniques) et Apple Canada inc..

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 25) : <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

15.

- a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;
- b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;
- c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
 - Le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;

- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre d'employés permanents et temporaires;
- p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.
- q) Pour chaque direction du ministère et direction d'organisme relevant du ministère, le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi, pour 2017-2018 et les cinq années précédentes;
- r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs, par année, depuis l'instauration de la loi.

RÉPONSES :

Voir documents joints. (réponses aux questions a) b) c) d) e) f) g) h) i) j) k) l) m) n) o) p)).

q) Aucune abolition de poste pour 2017-2018.

r) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019
Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019, (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;

CORPS D'EMPLOI	PERSONNEL MASCULIN	PERSONNEL FÉMININ	MOINS DE 35 ANS	35 ANS ET PLUS	PERSONNES HANDICAPÉES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	MEMBRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES
ADMINISTRATEURS D'ÉTAT	1	1		2				
CADRES	2			2				
PROFESSIONNELS	12	14	5	21		2	2	3
FONCTIONNAIRES	1	7		8				
OUVRIERS								
TOTAL	16	22	5	33	0	2	2	3
% par rapport à l'effectif occupé (38)	42,1%	57,9%	13,2%	86,8%	0,0%	5,3%	5,3%	7,9%

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019
Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019, (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

- c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- e) le nombre total d'heures de travail supplémentaires réalisées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
- f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.

	NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL JRS						NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL JRS						NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES						
	CADRES		PROF		FONC		CADRES		PROF		FONC		PAYÉES HRES		COMPENSEES HRES		TOTAL HRES		
	EMP SUP						EMP SUP						PROF	FONC	PROF	FONC	PROF	FONC	
AVRIL		6,0	8,0	12,5	11,0	42,3		16,0											
MAI		2,0	42,5	4,5		52,5		37,2											
JUIN			43,6	11,0		46,5		8,8											
JUILLET	12,0	11,0	114,5	11,5		33,0		12,9											
AOÛT	11,0	9,0	175,0	81,0		5,0		9,8											
SEPTEMBRE	2,0		51,5	14,0		13,5		10,6											
OCTOBRE			20,5	13,0		8,0		10,1											
NOVEMBRE			12,0	5,0		4,0		9,5											
DÉCEMBRE	9,0	4,0	32,0	3,0		13,0		21,0											
JANVIER	7,0	8,0	19,5	1,0		21,5		36,8											
FÉVRIER			3,0	2,0		6,0		26,6											
TOTAL	41,0	40,0	522,1	158,5	11,0	245,3	-	199,3	-	11,0	245,3	1 137,20	51 162,32	1 066,55	74 288,04	2 203,75			

h) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique : cette question n'est pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019
Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019, (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

- i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- j) m) l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- o) le nombre d'employés permanents et temporaires;
- p) le nombre de départs volontaires ventilés par raison du départ.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF RÉGULIER PAR CATÉGORIES D'EMPLOI		RÉPARTITION DE L'EFFECTIF RÉGULIER PAR RÉGIONS ADMINISTRATIVES		NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI PRÉVU (Complexité)	NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI PRÉVU (Horaire majoré)
1-Administrateur d'État	2	03-Capitale-Nationale	38		
2-Cadre	2	06-Montréal	0		
3-Professionnel	26			11	7
5-Fonctionnaire	8				
TOTAL:	38	TOTAL:	38		

i) Ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1 de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

n) o) p) Les réponses à ces questions seront transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019
SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES
Portefeuille 140
Programme 4

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

MALADIES										
NOMBRE DE PERSONNES	0-10 JOURS	10-50 JOURS	50-100 JOURS	100 JOURS +	VALEUR ESTIMÉE \$	0-10 JOURS	10-50 JOURS	50-100 JOURS	100 JOURS +	VALEUR ESTIMÉE \$
Emplois supérieurs	-	1	1	1	Emplois supérieurs		10 409,50 \$	63 987,84 \$		
Cadres	-	1	1	1	Cadres		8 179,36 \$	27 985,02 \$		
Professionnels	11	14	3	4	Professionnels	11 792,86 \$	106 879,84 \$	52 110,58 \$	233 134,22 \$	
Fonctionnaires	6	4	1		Fonctionnaires	3 419,72 \$	15 814,83 \$	9 513,92 \$		
Total	17	20	6	4	Total	15 212,58 \$	141 283,53 \$	153 597,36 \$	233 134,22 \$	

g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

VACANCES											
NOMBRE DE PERSONNES	Négative	0-10 JOURS	10-50 JOURS	50-100 JOURS	100 JOURS +	VALEUR ESTIMÉE \$	Négative	0-10 JOURS	10-50 JOURS	50-100 JOURS	100 JOURS +
Emplois supérieurs	-	-	1	-	1	Emplois supérieurs			22 043,43 \$		99 190,00 \$
Cadres	-	-	2	-		Cadres			19 624,29 \$		
Professionnels		20	12	-		Professionnels	1 186,15 \$	76 206,70 \$			
Fonctionnaires		8	2	1		Fonctionnaires	2 117,33 \$	9 979,66 \$	13 660,62 \$		
Total	-	28	17	1	1	Total	0,00 \$	127 854,08 \$	13 660,62 \$	13 660,62 \$	99 190,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

16.

- a) Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction : le nombre de départs à la retraite en 2016-2017 et en 2017-2018 incluant le total et la ventilation;
- b) Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2018-2019 et 2019-2020 et les indemnités de retraites qui seront versées;
- d) Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

-
- a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.
 - b) Nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines : fin de cette mesure au 31 mars 2015.
 - c) Veuillez référer à la réponse de la question 16 a)
 - e) Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats : 2.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2017-2018 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) le coût d'aménagement ou de rénovation réalisés depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

900, rue d'Youville, Québec

Superficie	Coût total	Coûts aménagement/ rénovation	Durée du bail	Propriétaire
2 027,64 (m ²)	490 652 \$	Voir note	2011-07-01 au 2026-06-30	Entente d'occupation avec la Société québécoise des infrastructures

Note : Veuillez référer à la réponse de la question 18.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 27) : <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

18. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts pour 2017-2018, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :

- a) la ou les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Réponse : 682 \$.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2017-2018, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2017-2018;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2016-2017 et 2017-2018;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

Cabinet¹ du ministre responsable des Affaires autochtones Personnel actif

MEMBRES DU PERSONNEL	TITRE DE LA FONCTION	PORT D'ATTACHE
Benoît, Geneviève	Attachée politique	Montréal
Ferguson, Jennifer L.	Attachée politique	Pointe-Claire
Gagnon, Johanne	Employée de soutien	Québec
Gaudreau, Mylène	Attachée de presse	Montréal
Gauvin, Chantal ²	Attachée de presse	Montréal
Lascelle, Nicole	Attachée politique	Pointe-Claire
Lépine, Alexandra ³	Employée de soutien	Québec
Rhéaume, Félix	Directeur de cabinet	Montréal
Van Bussel, Chloé	Attachée politique	Pointe-Claire

1. Masse salariale en 2017-2018 : Décision du Conseil du trésor n° 218245 datée du 31 octobre 2017 : 575 000 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

20. Liste des sommes d'argent versées en 2017-2018 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué et du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- la circonscription électorale;
- le montant attribué;
- le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

Note concernant les sommes d'argent versées en 2017-2018 à même le budget du ministère :

Le programme Projets ponctuels autochtones est un programme de subventions qui vise essentiellement le soutien de projets ponctuels, ainsi que d'initiatives de portée sociocommunautaire de divers types, en provenance de promoteurs et d'organisations autochtones, d'organismes non autochtones reconnus par le milieu autochtone et des institutions scolaires et universitaires qui appuient des initiatives concrètes au profit des Autochtones, notamment :

ORGANISMES	MONTANT
Accueil d'Amos, L'	250,00
Administration régionale Kativik	10 000,00
Agence Mamu Innu Kaikusseht (AMIK)	5 000,00
Agence Mamu Innu Kaikusseht (AMIK)	5 000,00
Angeliss	1 500,00
Angeliss	2 500,00
Archéo-Mamu Côte-Nord	4 950,00
Ashini-Lapierre Comptabilité-Gestion (Guillaume Lapierre)	1 000,00
Assemblée des Premières Nations Québec - Labrador	60 000,00
Assemblée des Premières Nations Québec - Labrador	5 000,00
Assemblée des Premières Nations Québec - Labrador	1 000,00
Association des étudiantes et étudiants en droit de l'Université de Montréal	250,00
Association des femmes crie d'Eeyou Itseehe	2 348,00
Association des femmes diplômées des universités du Québec	1 000,00
Association des femmes inuites du Nunavik - Saturviit	3 385,00
Association des femmes inuites du Nunavik - Saturviit (Kesserwan Arteau)	10 000,00
Association québécoise de prévention du suicide	5 000,00
Atelier 850	500,00
C.A.D.O. Centre d'apprentissage pour la Déficience Intellectuelle de l'Outaouais	250,00
Caravane de Phoebus (La)	10 000,00
Centre d'action culturelle de la MRC de Papineau	250,00
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	1 000,00

Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	11 450,00
Centre d'amitié autochtone de Québec	1 500,00
Centre d'amitié autochtone de Québec	400,00
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	20 000,00
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	11 250,00
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	4 000,00
Centre d'amitié autochtone du Saguenay	11 450,00
Centre d'artistes Vaste et Vague	6 800,00
Centre de développement communautaire autochtone à Montréal (CDCAM)	10 000,00
Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat	4 000,00
Centre de la petite enfance Auetissatsh	5 350,00
Centre de la petite enfance Clé de sol (CPE)	200,00
Centre d'écoute et d'intervention Face à Face	250,00
Centre d'encadrement pour jeunes femmes immigrantes [CEJFI]	300,00
Centre des arts de Baie-Comeau (Le)	3 000,00
Centre des Premières Nations Nikanite	11 450,00
Centre des Premières Nations Nikanite Université du Québec à Chicoutimi	25 000,00
Centre d'innovation des Premiers Peuples	4 500,00
Centre d'innovation des Premiers Peuples	11 395,00
Centre humanitaire d'organisation de ressources références d'Anjou	250,00
Centre résidentiel communautaire Kapatakan Gilles Jourdain	3 400,00
Cercle des Premières Nations de l'UQAM	3 000,00
Chevaliers de Colomb du conseil de Buckingham No. 2056	200,00
Chez-nous de Mercier-Est, Le	375,00
Classique internationale de canots de la Mauricie inc.	250,00
Clinique Droits Devant	6 000,00
Club de Football les Vikings de Laval Nord	250,00
Club de récréation de Lachute inc.	250,00
Club de réforme	250,00
Collectif 08	18 334,00
Comité des Gares de Lac-Nominingue inc.	1 000,00
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	3 750,00
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	4 361,00
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	11 450,00
Commission scolaire des Trois-Lacs (CS des Trois-Lacs)	500,00
Commission scolaire Kativik (CS Kativik)	500,00
Comptoir Agoshin	3 233,00
Conseil de Abénaquis de Wôlinak	1 500,00
Conseil de bande de Lac-Barrière	47 000,00
Conseil de bande de Lac-Barrière	5 000,00
Conseil de bande de Lac-Barrière	6 500,00
Conseil de bande de Lac-Barrière	5 000,00
Conseil de Innus de Ekuanitshit	10 000,00
Conseil de la nation Anishnabe de Lac-Simon	1 500,00
Conseil de la nation Anishnabe de Lac-Simon	1 500,00
Conseil de la nation Anishnabe de Lac-Simon	1 500,00
Conseil de la nation atikamekw	1 000,00
Conseil de la nation huronne-wendat	30 000,00
Conseil de la nation huronne-wendat	80 000,00

Conseil de la nation huronne-wendat	5 000,00
Conseil de la nation Listuguj Mi'gmaq	4 000,00
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni	4 781,00
Conseil de la Première Nation des Innus Essipit	1 500,00
Conseil des Algonquins de Kitigan Zibi Anishinabeg	11 250,00
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	930,00
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	1 500,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	250,00
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	80 000,00
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	10 000,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	1 000,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	5 000,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	1 500,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	5 000,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	1 000,00
Conseil des Innus de Pessamit	1 500,00
Conseil des Innus de Pessamit	1 700,00
Conseil des Mohawks de Kanesatake	11 450,00
Conseil des Mohawks de Kahnawake	7 780,00
Conseil des Montagnais de Natashquan	11 450,00
Conseil en éducation des Premières Nations	14 000,00
Conseil en éducation des Premières Nations	1 578,00
Conseil en éducation des Premières Nations	1 578,00
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam	1 500,00
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam	1 000,00
Conseil Mohawk d'Akwesasne	35 000,00
Conseil Mohawk d'Akwesasne	1 500,00
Conseil Mohawk de Kanesatake	775,00
Conseil tribal Mamuitun	250,00
Coop Nutaskman	2 000,00
Corporation de Développement Patrimonial, Culturel et Touristique de Natashquan	250,00
Corporation des fêtes du 350e de Sainte-Anne-de-la-Pérade	100,00
Corporation des fêtes et événements culturels de St-Jean-Port-Joli	1 000,00
DestiNations	31 721,00
Développement Chibougamau	500,00
École Pakuashipu	5 000,00
École secondaire de Mirabel (CS de la Rivière-du-Nord)	500,00
École Teueikan	500,00
École Wahta'	2 750,00
Équipe de hockey Les Citadelles de Rouyn inc.	250,00
Équipe PEN Basketball Team EDN	4 000,00
Exeko	20 000,00
Fabrique de la paroisse de Sainte-Béatrice, La	500,00
Femmes autochtones du Québec	32 000,00
Femmes autochtones du Québec	6 354,00
Femmes autochtones du Québec	7 391,00
Femmes autochtones du Québec	32 500,00
Femmes autochtones du Québec	15 000,00
Femmes autochtones du Québec	40 000,00
Femmes autochtones du Québec	9 067,00
Femmes autochtones du Québec	18 000,00
Festival Art'Danse de l'Abitibi-Témiscamingue	500,00
Festival de Chasse du Haut St-Maurice	500,00
Festival de la truite mouchetée de St-Alexis des Monts inc.	400,00

Festival du conte et de la légende de l'Innucadie	10 000,00
Festival Innu Nikamu	500,00
Festival international Contes en Iles	2 000,00
Festival international de films ethnographiques du Québec	3 500,00
Festival international de films ethnographiques du Québec	2 000,00
Fondation canadienne du rein, La	500,00
Fondation du centre de formation le Chantier	500,00
Fondation du Centre des Femmes de Montréal	500,00
Fondation du Centre Jacques Cartier	1 000,00
Fondation du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière	250,00
Fondation du Refuge pour Femmes chez Doris inc., La	500,00
Fondation Jasmin Roy	2 000,00
Fondation Jeunes Étoiles	500,00
Fondation Le Piolet	750,00
Fondation Liette-Turner	250,00
Fondation Madeli-aide	1 000,00
Fondation Partage Chrétien	500,00
Fondation Serge Marcil	500,00
Foyer pour femmes autochtones de Montréal	7 500,00
Foyer pour femmes autochtones de Montréal	10 000,00
Foyer pour femmes autochtones de Montréal	9 198,00
Fusion Jeunesse	10 000,00
Fusion Jeunesse	20 000,00
Go le grand défi inc.	250,00
Groupe communautaire L'itinéraire (Le)	5 000,00
Habiter le Nord Québécois (Université Laval)	9 410,00
Hockey Québec - Région de Montréal	250,00
Institut du Nouveau Monde	11 500,00
Institut Tshakapesh	6 903,00
Jeunes Musiciens du Monde (002)	2 000,00
Katsuaq	850,00
Kwahiatonhk	8 000,00
La Boîte Rouge vif	10 000,00
La Boîte Rouge vif	5 000,00
La Boîte Rouge vif	7 000,00
Le festival du conte et de la légende de l'Innucadie	5 000,00
Le Grand Pas	15 000,00
Ligue des droits et libertés, La	200,00
Listuguj Pow Wow Committee	1 500,00
Listuguj Warriors Hockey Team	1 000,00
Maison communautaire Missinak	10 000,00
Maison du Bouleau Blanc inc., La	500,00
Maison du partage d'Youville inc., La	250,00
Marshall Jeremy	2 708,79
Mission Old Brewery	5 000,00
Missions Exeko	5 000,00
MRC du Haut-Saint-Laurent	5 000,00
Municipalité de Grosse-Île	500,00
Musée des Abénakis	2 500,00
Native North American Travelling College	1 000,00
Native North American Travelling College	5 000,00
Natturaliit sports	1 500,00
Oktoecho	1 000,00
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	2 425,00
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	11 450,00

Première Nation Eagle Village-Kipawa	1 500,00
Production des paysages éclatés	2 000,00
Productions Feux Sacrés inc. (Les)	2 400,00
Productions Feux Sacrés inc. (Les)	5 000,00
Productions Feux Sacrés inc. (Les)	50 000,00
Productions Menuentakuan	700,00
Productions Nikol Brunet	5 000,00
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	1 565,00
Regroupement Mamit Innuat inc.	769,00
Renaud, Frédérick (équipe de crosse AhkiWahcha de Wendake)	1 000,00
Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal inc., Le	250,00
Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap	5 000,00
Saturviit	30 000,00
Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi- Témiscamingue	8 417,00
Service de Nutrition et d'Action Communautaire [SNAC]	250,00
Société canadienne de la sclérose en plaques [division du Québec]	300,00
Société canadienne du cancer	500,00
Société de communication Atikamekw-Montagnais	20 000,00
Société de communication Atikamekw-Montagnais	4 625,64
Société de communication Ikito Pikogan Ltée	1 500,00
Société de développement économique Uashat mak Mani-Utenam	5 000,00
Société de développement économique Uashat mak Mani-Utenam	2 099,00
Société de développement social	888,00
Société de St-Patrick de Montréal, La	600,00
Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à- Callière	10 000,00
Société économique de Kitchisakik	40 288,00
Société économique de Kitchisakik	12 375,00
Société historique d'Odanak	500,00
Société Makivik	8 000,00
Soupe populaire de Hull, inc.	250,00
Studio via le Monde inc. (Le)	5 000,00
Terre Innue (9104-0998 Québec inc.)	7 500,00
Timiskaming First Nation Health Center	1 500,00
Tourisme Wendake	10 000,00
Tourisme Wendake	9 500,00
Uniatox	500,00
Unité Domrémy de Val d'Or, inc.	500,00
Université de Montréal - Centre de recherche en droit public	5 000,00
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	5 000,00
Université Laval	800,00
Vallée-Jeunesse-Québec inc.	250,00
Village en Chanson de Petite-Vallée	250,00
Village nordique de Salluit	10 000,00
Ville de Belleterre	500,00
Ville de Lebel-sur-Quévillon	500,00
Ville de Neuville	500,00
Vitalité Frelighsburg	3 700,00
Volte 21	500,00

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 26) : <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

Réponse : Aucun personnel hors structure pour 2017-2018.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires etc.) en indiquant :

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2017-2018.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

23. Pour chaque ministère et organismes (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2017-2018 le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en ventilant :

- a) Par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.)
- b) Prévisions pour 2018-2019;
- c) Par catégorie d'âge.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

24. Pour chaque ministère et organisme, depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par bureau régional et par catégorie d'emploi, ainsi que les prévisions pour 2018-2019

Aucun poste n'a été aboli pour 2017-2018.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

25. Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2018-2019, par mission.

Veillez référer à la réponse de la question 15 j).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

26. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Aucun personnel rémunéré affecté ailleurs pour 2017-2018.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

27. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics 2017-2018 en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service;

Ventiler le montant total par catégories.

DÉPENSES (Abonnements)	COÛT (\$)
Journaux périodiques (électronique)	722

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

28. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministre ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Réponse : Aucune.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

29. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilées par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

Sites	Adresse	Coûts totaux	Fournisseur
Site du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	www.infogouvernementregional.gouv.qc.ca	600 \$	Site entièrement conçu à l'interne
Site québécois et innu : Ensemble vers un traité	www.versuntraite.com	600 \$	Site entièrement conçu à l'interne
Site du Secrétariat aux affaires autochtones	www.autochtones.gouv.qc.ca	600 \$	Site entièrement conçu à l'interne

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

30. Nominations, pour 2017-2018, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :

- a) la liste;
- b) le nom de la personne
- c) les mandats de chacune de ces personnes;
- d) les contrats octroyés pour chaque mandat;
- e) le résultat du travail effectué;
- f) les échéances prévues;
- g) les sommes impliquées.

Réponse : Veuillez référer à la réponse de la question 7.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

31. Pour 2017-2018 les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.

Réponse : Veuillez référer à la réponse de la question 2.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

32. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2016-2017 et 2017-2018:

- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
- b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- c) le nombre total de demandes reçues;
- d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
- e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au rapport annuel 2017-2018 des ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

33. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2017-2018 :

- a) le coût (déplacements, etc.);
- b) le nombre de ressources affectées;
- c) le nombre de rencontres;
- d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
- e) l'objet;
- f) les dates.

Réponse : Veuillez référer aux réponses des questions 1 et 2.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

34. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

35. La liste des ententes et leur nature, signées en 2017-2018 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, et ce, pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

36. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

37. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2018-2019.

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au rapport annuel 2017-2018 des ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

38. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2017-2018 et les prévisions 2018-2019.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

39. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 et 2019-2020, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Ne s'applique pas.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

40. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2017-2018, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

24 312 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

41. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2017-2018, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Réponse : Aucune prime de départ et ou allocation de transition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

42. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comité conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2017-2018 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

43. Pour 2017-2018, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :

- a) Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) Fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

44. Pour 2017-2018, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement? Pour chaque personne :

- a) Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) Fournir la liste des salaires versés.

Aucun déplacement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04**

Réponses aux demandes de renseignements généraux

45. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Réponse : Aucune.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

46. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

47. Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2017-2018 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2018-2019. Pour chacun de ces programmes existants en 2017-2018, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2018-2019, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

48. Liste des situations en 2017-2018 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

49. Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

50. Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour l'année 2017-2018 seulement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

51. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2017-2018 et prévision pour 2018-2019.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour l'année 2017-2018 seulement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

52. Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la Stratégie maritime).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

53. Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2017-2018 et prévisions 2018-2019.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la Stratégie maritime).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

54. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

55. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Fonds des ressources naturelles).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04**

Réponses aux demandes de renseignements généraux

56. Liste des aides financières accordés en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

57. Pour chacune des cinq dernières années, la somme allouée à l'externe pour tout type de service juridique.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice en divulguant les informations accessibles au sujet des contrats de services juridiques autorisés par la ministre de la Justice durant l'année financière, en indiquant notamment les honoraires approuvés dans la gestion de ces contrats.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

58. Portrait global et montant global de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2017-2018 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés suite à une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnel autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir.

Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande;
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

Les montants initial et final des contrats sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

59. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les prévisions 2018-2019 :

- a) La dépense totale (opération et capital);
- b) Les grands dossiers en cours;
- c) Le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
- d) Préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI.
- e) Le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

-
- a) La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif;
 - b) Les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet - <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>);
 - d) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor;
 - e) Veuillez référer à la réponse de la question 11.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

60.

- a) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2017-2018, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.
- b) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils etc.) fournir pour 2017-2018, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu.

-
- a. La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.
 - b. Aucune indemnité de retraite n'a été versée ou ne sera versée dans le futur, la réglementation ne le permettant pas.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

61. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2017-2018, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

62. Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :

- a) Du *Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes* visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
- b) Du chantier de la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
- c) D'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération.
- d) De la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

Fournir les prévisions pour 2018-2019.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

63. Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2017-2018 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.

L'information sera présentée au rapport annuel 2017-2018 des ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

64. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2017-2018 en indiquant pour chacun :

- a) Le sujet;
- b) La ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
- c) Les coûts reliés à sa réalisation;
- d) Le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

65. Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2016-2017 et 2017-2018, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant:
- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
 - b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
 - c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

Aucun.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

66. Pour chaque ministère et organisme public, pour les années 2016-2017 et 2017-2018, les ressources affectées en évaluation des programmes et indiquant pour chacun :

- a) les effectifs (en ETC), ventilés par catégorie d'emploi;
- b) le budget total affecté au département ou à la direction responsable de l'évaluation des programmes, ainsi que le détail de son mandat;
- c) le nombre et la liste des programmes faisant l'objet d'une évaluation;
- d) le nombre et la liste des évaluations transmises au Secrétariat du Conseil du trésor

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

67. Pour 2017-2018, la liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature et le lieu de la rencontre.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie

SECTION 3

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

SECTION 3.1

OPPOSITION OFFICIELLE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

<p>1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2017-2018, incluant des détails sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'objet des négociations; b. la date des rencontres; c. l'échéancier des négociations; d. les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement; e. un état de situation des négociations; f. le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec; g. le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral; h. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone; i. le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.
<p>2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2017-2018, incluant les détails sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'objet des négociations; b. la date des rencontres; c. l'échéancier des négociations; d. les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement; e. un état de situation des négociations; f. le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec; g. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone; h. le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.
<p>3. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2017-2018 et, pour chacune, préciser :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'objet des consultations; b. le moyen utilisé; c. les dates des rencontres; d. les communautés et les personnes consultées; e. les résultats des consultations; f. les montants afférents.
<p>4. Budget total alloué aux consultations entre le gouvernement du Québec et les communautés autochtones, ventilé par communauté.</p>
<p>5. Liste des montants accordés aux organisations, aux associations ou aux entreprises, etc. situées hors réserve, notamment les organisations représentant des métis, des groupes de pression, des organismes communautaires, etc.</p>

6. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2017-2018, déposer : le mandat et le contrat, la durée du contrat, les tâches effectuées, une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.
7. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SAA relativement aux consultations, au développement et à la mise en place du Plan Nord.
8. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SAA relativement aux consultations, au développement et à la mise en place de la Stratégie maritime.
9. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones III (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2017-2018, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme : <ol style="list-style-type: none"> a. développement économique; b. garantie de prêt; c. infrastructure communautaire; d. action communautaire; e. soutien à la consultation.
10. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022..
11. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Mois de l'histoire des Autochtones.
12. État d'avancement et rapport détaillé du fonctionnement du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour l'année 2017-2018.
13. État d'avancement et rapport détaillé de la mise en œuvre de la <i>Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake</i> .
14. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2017-2018 avec les communautés autochtones. Détails des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SAA.
15. Pour tous les programmes du Secrétariat, donner le détail des crédits existant en 2017-2018 qui n'ont pas été reconduits en 2018-2019, en incluant les programmes qui ont été abolis.
16. Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2017-2018.
17. Dans un communiqué de presse daté du 18 novembre 2016, le ministre responsable des Affaires autochtones affirme que « [d]epuis les révélations des événements [de Val-d'Or], en octobre 2015, nous avons déployé un bon nombre de mesures concrètes pour aider les femmes autochtones ». Fournir la liste des sommes engagées et des actions réalisées depuis la diffusion du reportage de l'émission <i>Enquête</i> sur les agressions alléguées d'agents de la Sûreté du Québec contre des femmes autochtones.
18. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SAA ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
19. État d'avancement du projet de village permanent pour la communauté algonquine de Kitchisakik. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SAA ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans ce dossier.
20. État d'avancement, budget ventilé et échéancier de la mise en œuvre du point 2.1.4 du plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 « Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée », c'est-à-dire : « L'enrichissement du site Web du Secrétariat aux affaires autochtones et la bonification des outils de

<p>communication existants afin d'informer les Premières Nations et les Inuits sur les initiatives gouvernementales et autochtones visant à prévenir et à contrer l'intimidation ».</p>
<p>21. État d'avancement, budget ventilé et échéancier de la mise en œuvre du point 3.19 du plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 « Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée », c'est-à-dire : « Partager les connaissances et les expériences du MEESR avec les commissions scolaires Crie et Kativik et les organisations autochtones qui offrent des services en éducation ».</p>
<p>22. État d'avancement, budget ventilé et échéancier de la mise en œuvre du point 4.8 du plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 « Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée », c'est-à-dire « Soutenir des initiatives visant l'adaptation aux réalités des Premières Nations et des Inuits, selon les besoins, d'outils de prévention, d'intervention ou de soutien en matière d'intimidation ».</p>
<p>23. État d'avancement, budget ventilé, sommes réservées pour l'année financière 2018-2019 et échéancier de la commission « Écoute, réconciliation et progrès ».</p>
<p>24. État d'avancement des suites que le gouvernement donnera à la journée de consultation publique sur la réussite éducative, volet Autochtones, qui s'est déroulée le 28 novembre 2016. Fournir la liste des sommes engagées et des actions réalisées depuis la journée de consultation et le détail de l'état d'avancement des travaux entre le SAA et le MEES sur le sujet.</p>
<p>25. État d'avancement de la table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones, jeunes et adultes. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SAA ont assisté, des actions accomplies et des sommes engagées dans le cadre de cette table.</p>
<p>26. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2017-2018 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.</p>
<p>27. État d'avancement et rapport détaillé de la première année d'opération du Centre régional d'éducation des adultes de Uashat.</p>
<p>28. État d'avancement et rapport détaillé de la réflexion entourant la création d'un ministère des Affaires autochtones.</p>
<p>29. Liste des rencontres faites dans les communautés autochtones par le ministre en 2017-2018. Inclure les noms des personnes du SAA qui y ont assisté et les sujets abordés.</p>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2017-2018, incluant des détails sur :
 - a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
 - g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
 - h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - i) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.

LES ATTIKAMEKS

Négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks

- a) L'objet des négociations

La négociation porte sur le règlement de la revendication territoriale et sur la conclusion d'une entente sur l'autonomie gouvernementale de la nation attikamek.

Cette négociation a pour objectifs de :

- préciser les droits des Attikameks et l'exercice de ceux-ci sur un territoire convenu;
- mettre en place des règles claires en matière d'exercice d'une autorité gouvernementale par la nation et les communautés attikameks sur des activités et des territoires convenus;
- s'entendre sur la participation des Attikameks au développement du territoire et aux bénéfices des retombées économiques qui y sont liées.

b) Les dates des rencontres

Pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

2017			
26 au 28 avril	23 au 25 mai	13 au 15 juin	28 et 29 juin
19 au 21 septembre	24 au 26 octobre	20 au 22 novembre	
2018			
23 janvier	20 et 21 février		

c) L'échéancier des négociations

Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) souhaitent conclure une entente de principe à brève échéance. Les parties souhaitent s'approcher le plus rapidement possible d'une entente.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette négociation fait suite au dépôt de la revendication territoriale globale par le CNA.

e) Un état de situation des négociations

En 1997, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le CNA ont signé un protocole politique qui encadre le processus de la négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks. Depuis, les parties négocient une entente de principe qui est l'étape précédant la conclusion d'un traité.

En novembre 2009, le CNA a remplacé son équipe de négociation et les négociations ont été suspendues pendant presque un an. Au moment de la reprise, en décembre 2010, le gouvernement du Canada a informé les autres parties que le mandat de son négociateur était arrivé à échéance, et que le renouvellement risquait d'être long. Dès lors, les parties ont convenu que le gouvernement du Québec et le CNA allaient continuer les négociations et que le gouvernement du Canada allait assister aux négociations en tant qu'observateur.

En juin 2011, les négociations ont encore une fois été interrompues en raison de la suspension du mandat de négociation du CNA par les conseils de bande d'Opitciwan et de Wemotaci, pour diverses raisons et pour un temps indéterminé.

En décembre 2012, le gouvernement du Canada a annoncé le renouvellement de son mandat pour une période de cinq ans.

Au printemps 2013, les chefs attikameks ont accepté de confier à nouveau le mandat de négociation au CNA et, à l'automne 2013, les négociations ont repris. Un plan de travail a été adopté pour chacune des années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

Le rythme des travaux est soutenu. Le projet d'entente de principe comporte actuellement 26 chapitres.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de

toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^e Pierre-Christian Labeau	Négociateur en chef, Norton Rose Fulbright (février et mars 2018)
M. Martin Demers	Négociateur en chef, Secrétariat aux affaires autochtones (de mai à décembre 2017)
M ^{me} Coralie Laurendeau	Conseillère, Secrétariat aux affaires autochtones
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice (avril à juin 2017)
M ^e Tania Clercq	Ministère de la Justice (avril à décembre 2017)
M ^e Sophie Lépine-Zaruba	Ministère de la Justice (juin 2017 à mars 2018)
M ^e Laurie Anctil	Ministère de la Justice (novembre 2017 à mars 2018)

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M ^{me} Natalie Aubin	Négociatrice, Relations Couronne-Autochtones Canada (juin 2017)
M ^{me} Isabelle Gaétan	Négociatrice, Relations Couronne-Autochtones Canada (en remplacement de M ^{me} Natalie Aubin d'avril à mai 2017)
M. Benoît Chartrand	Négociateur, Relations Couronne-Autochtones Canada (depuis septembre 2017)
M. Eddy Jenniss	Relations Couronne-Autochtones Canada (de mai 2017 à février 2018)
M ^{me} Danielle Pion	Relations Couronne-Autochtones Canada (d'avril à juin 2017)
M. Hubert Villeneuve	Relations Couronne-Autochtones
M ^e Pierre-Luc Lavoie	Justice Canada

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Simon Awashish	Négociateur en chef, Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) (mars à septembre 2017)
M. Constant Awashish	Négociateur par intérim (octobre 2017)
M ^e Hélène Dubé	Négociatrice en chef (novembre 2017 à mars 2018)
M ^{me} Sandra Vaillancourt	Secrétaire de direction, CNA
M ^e Benoît Champoux	Conseiller juridique, CNA
M ^e Annie Neashish	Conseillère juridique, CNA
M ^{me} Judith Ottawa	Négociatrice adjointe, Manawan
M ^{me} Maryse Awashish	Négociatrice adjointe, Wemotaci
M. Fernand Denis-Damée	Négociateur adjoint, Opitciwan

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

LES INNUS

- a) L'objet des négociations

Dans la foulée de l'*Approche commune*, signée en 2000, les gouvernements du Québec et du Canada ont signé l'*Entente de principe d'ordre général* (EPOG) avec le Conseil tribal Mamuitun et Nutashkuan, le 31 mars 2004. Cette entente sert de cadre à un éventuel traité qui porterait notamment sur la reconnaissance des droits, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Innus, les aspects financiers et le développement des communautés.

Les gouvernements du Québec et du Canada négocient activement avec le Regroupement Petapan qui représente les communautés d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashkuan. La communauté de Betsiamites s'est retirée de cette négociation en 2004 et a privilégié les recours aux tribunaux.

- b) La date des rencontres

Pour l'année 2017-2018, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

2017			
2-3 mai	7 juin	12-13 juillet	26-27 septembre
1-2 novembre	20-21 décembre		

2018		
30-31 janvier	13-14 février	6-8 mars

c) L'échéancier des négociations

Les négociateurs des trois parties visent à conclure les négociations et à remettre leurs recommandations sur un projet de traité à leurs mandants respectifs en 2019. Les parties n'excluent pas cependant qu'à cette date, quelques éléments nécessiteront de poursuivre les discussions.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale globale a été acceptée par le gouvernement du Canada en 1979 et par le gouvernement du Québec en 1980.

e) Un état de situation des négociations

Les travaux à la Table centrale de négociation (Table) se sont déroulés de façon intensive entre 2007 et 2010. Les travaux ont été suspendus quelques mois en 2011 et 2012, pour des raisons de positions conflictuelles et de renouvellement de mandat. La Table se réunit régulièrement depuis novembre 2012 et plusieurs avancées ont été faites. Un plan de travail pluriannuel 2012-2015 a été paraphé par les négociateurs en chef des trois parties en décembre 2012. Les élections fédérales ont ralenti les travaux durant l'automne 2015 et la Table s'est réunie à nouveau à partir de janvier 2016. Durant la pause électorale, les discussions se sont néanmoins poursuivies entre les Québec et les Innus.

Depuis le début de l'année 2016, les rencontres se sont intensifiées en vue de déposer un projet de traité aux mandants des trois parties le plus rapidement possible. Après une session intensive de négociation tenue à la fin de mars 2017, les parties se rencontrent régulièrement afin de finaliser certains éléments. En mai 2017, la communauté de Mashteuiatsh a élu un nouveau chef, M. Clifford Moar. Ce dernier a également été nommé chef responsable des négociations en juillet de la même année. Le 23 juillet 2017, le gouvernement du Québec a nommé M. Denis Taillon, ancien directeur général de la MRC du Domaine-du-Roy, représentant de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans le cadre de ces négociations. M. Luc Imbeault agit déjà, depuis avril 2016, à titre de représentant pour la région de la Côte-Nord. Le 27 novembre 2017, le gouvernement du Québec a nommé M^e Pierre-Christian Labeau négociateur en chef. M^e Labeau succède à M. Normand Bergeron, qui était en poste depuis six ans. Celui-ci a décidé de ne pas poursuivre en tant que représentant du gouvernement du Québec.

Dans le cadre des négociations, le gouvernement du Québec a toujours maintenu une approche basée substantiellement sur les principes de l'EPOG. Il importe de se rappeler que cette entente est d'ordre général et que plusieurs sujets doivent être négociés et définis de façon plus précise dans un accord final. Le traité aborde de nombreuses questions complexes, qui touchent des régions où il y a une forte population non autochtone. L'équipe de négociation du gouvernement du Québec tente de concilier les contraintes des ministères avec les positions des autres parties pour présenter des solutions mutuellement satisfaisantes.

Les 23 chapitres du projet de 300 pages sont à un stade avancé. Le projet d'entente porte notamment sur la reconnaissance des droits ancestraux, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Innus, les aspects financiers et le développement des communautés.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^e Pierre-Christian Labeau	Norton Rose Fulbright, négociateur en chef depuis novembre 2017
M. Normand Bergeron	Négociateur en chef jusqu'en novembre 2017
M ^{me} Julie Cyr	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^e Marc-André Fournier	Ministère de la Justice
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M. Luc Imbeault	Conciliateur, Côte-Nord
M. Denis Taillon	Représentant des régions, Saguenay-Lac-Saint-Jean

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. André Bourgeois	Négociateur en chef
M ^{me} Nathalie Aubin	Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^e Pierre-Luc Lavoie	Justice Canada
M. Bruno Marion	Affaires autochtones et du Nord Canada
M. Robert Gariépy	Affaires autochtones et du Nord Canada
M. Sean Somers	Affaires autochtones et du Nord Canada
M. Matthew Case	Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^{me} Annie Carrier	Finances Canada

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Regroupement Petapan

M ^e Carl Nepton	Négociateur en chef
M ^{me} Adèle Robertson	Négociatrice associée
M ^e François Tremblay	Conseiller juridique
M ^e Nancy Fillion	Conseillère juridique
M ^e Mélissa Beaulieu	Conseillère juridique

M^e Dominic Tremblay

Conseiller juridique

M^{me} Lise Launière

Adjointe au négociateur en chef

M. Paul Michaud

Comptable

Les coordonnateurs des négociations pour chaque communauté accompagnent l'équipe de négociation depuis l'automne 2017.

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

LES MICMACS

Négociation tripartite entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

- a) L'objet des négociations

En 2003, le gouvernement du Canada a voulu entamer la négociation d'une revendication territoriale avec la nation micmaque du Québec, représentée par le regroupement des trois communautés micmac du Québec appelé Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi. À l'époque, le gouvernement du Québec a indiqué qu'il ne souhaitait pas s'engager dans une négociation de revendication territoriale globale, mais qu'il participerait à une démarche alternative visant la conclusion d'ententes sectorielles qui augmenteraient le degré de certitude juridique entourant la question des droits des Micmacs au Québec, évitant ainsi des poursuites judiciaires et créant un climat favorable au développement économique.

En 2008, les parties ont convenu d'une entente, appelée *Niganita'suatas'gl llutaqann* (NI Process), qui engage les parties à poursuivre les discussions afin de conclure une entente-cadre qui établit les sujets devant faire l'objet de négociations ultérieures. Cette voie est la solution convenue pour concilier les différentes positions des parties quant au type de négociation à privilégier.

En 2012, les parties ont convenu d'une première entente-cadre intitulée *Niganiljoga'tagan*. L'objet de cette entente était d'engager les parties à négocier des ententes visant à concilier les positions des parties sur des sujets donnés tout en n'abordant pas la question des droits. Toutefois, compte tenu de l'asymétrie des mandats du Québec et du Canada, les parties n'ont pu obtenir de résultats tangibles de ce cadre.

En 2016, à la suite d'analyses approfondies, le gouvernement du Québec a modifié sa position quant aux revendications et son mandat de négociation. Ainsi, il s'est engagé à poursuivre les négociations dans une perspective de conclure une entente finale concernant les revendications micmaques.

Cette négociation aura pour objectif de convenir de plusieurs aspects dont les droits et l'autonomie de cette nation sur un territoire donné. La conclusion de cette négociation permettra au gouvernement du Québec d'obtenir un degré de certitude quant à l'application des droits pouvant bénéficier d'une protection constitutionnelle en vertu de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982.

b) Les dates des rencontres

2017	
30 mai	21 septembre
6 juillet	28 novembre

2018	
20 février	15 mars

c) L'échéancier des négociations

En 2016, le gouvernement du Québec s'est engagé à poursuivre les négociations dans une perspective de négociation territoriale globale. Les parties sont toujours à convenir d'une nouvelle entente-cadre.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Après avoir effectué une évaluation de risques, le gouvernement fédéral a demandé au gouvernement du Québec de participer à une négociation sur les droits aux terres, aux ressources, à l'autonomie gouvernementale et les droits issus de traités. Quant aux Micmacs, ils ont transmis aux gouvernements une déclaration de revendication (« Statement of Claim »).

e) Un état de situation des négociations

Dans la foulée du NI Process, les représentants des parties se sont entendus sur un projet d'entente-cadre conduisant à la négociation d'ententes dans différents domaines d'intérêt commun.

Au début de l'année financière 2016-2017, des discussions se sont tenues relativement aux dossiers des parcs et aires protégées, de la pêche et de la gouvernance sans toutefois déboucher sur des ententes formelles.

En 2016, le Québec a convenu de poursuivre des négociations dans un cadre de négociation territoriale globale. Ainsi, les parties doivent convenir d'une nouvelle entente-cadre reflétant le cadre de discussion futur. Par ailleurs, à la suite des discussions tripartites, des rencontres bilatérales peuvent se tenir entre le gouvernement du Québec et les Micmacs pour discuter de sujets ponctuels.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Mélanie Savoie	Conseillère, Secrétariat aux affaires autochtones
M. David Saint-Pierre	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^{me} Ève Harbour-Marsan	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M ^e Stéphane Marsolais	Ministère de la Justice

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M ^e Ritu Sood	Négociateur, Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^{me} Martine Roy	Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^{me} Allissa Kouki	Affaires autochtones et du Nord Canada

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Clément Bernard	Négociateur, Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (à partir de novembre 2017)
M ^{me} Tanya Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (négociatrice jusqu'en novembre 2017)
M ^e Richard Jeannotte	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Terri Lynn Morisson	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Donald Jeannotte-Anglehart	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

Coût total pour l'ensemble des négociations tripartites

- i) Les coûts totaux engendrés pour les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

2016-2017

Employés du SAA	277 244 \$
Négociateurs externes	<u>539 457 \$</u>
TOTAL :	816 701 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2017-2018, incluant les détails sur :
- l'objet des négociations;
 - la date des rencontres;
 - l'échéancier des négociations;
 - les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - un état de situation des négociations;
 - le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
 - le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.

LES ALGONQUINS – LAC-BARRIÈRE

a) L'objet des négociations

Les discussions que tiennent le gouvernement du Québec et la communauté des Algonquins de Lac-Barrière (ALB) ont trait à la mise en œuvre des recommandations faites par les représentants spéciaux Ciaccia et Lincoln en 2006. Les négociations incluent à la fois les travaux de la table centrale et ceux des deux comités techniques. Les discussions portent notamment sur l'actualisation et la mise en œuvre d'un plan d'aménagement intégré des ressources (PAIR), la mise sur pied d'un bureau local des ressources naturelles, le partage des retombées de la mise en valeur des ressources et, plus globalement, l'amélioration du processus de consultation du gouvernement du Québec auprès de la communauté de Lac-Barrière. Les processus devront permettre de faciliter la participation de la communauté à la gestion des ressources naturelles, notamment au regard de l'exploitation forestière et des activités de mise en valeur de la faune.

b) Les dates des rencontres

Pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

2017

9 et 10 mai

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été adopté à ce stade-ci.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les négociateurs sont parvenus à s'entendre sur un texte mutuellement satisfaisant pour les deux parties en mai 2017. Le projet d'entente a été approuvé par le gouvernement du Québec, le 4 juillet 2017 (décret n° 690-2017). Le 15 septembre 2017, le Conseil de bande des Algonquins de Lac-Barrière ratifiait une résolution autorisant le chef Casey Ratt et M. Jean-Maurice Matchewan à signer l'entente. Une date pour sa signature avait été fixée en octobre 2017. Cependant, en raison de la forte opposition d'une proportion importante des membres de la communauté, le chef Ratt a finalement décidé de ne pas procéder à la ratification de l'entente. Le 3 novembre 2017, le ministre Kelley adressait une lettre au chef Ratt pour lui faire part de sa déception face à sa décision, mais également l'inviter à communiquer avec lui pour discuter des suites à donner à la démarche entreprise par les deux parties relativement à cette entente. Des échanges ont eu lieu entre le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et le chef Ratt, depuis novembre 2017, mais le SAA demeure toujours en attente d'un positionnement de la communauté des Algonquins de Lac-Barrière quant à la signature de l'entente.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Mario Gibeault	Négociateur
M ^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux affaires autochtones
M. François Martin	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
M. Denis Bélanger	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

Clifford Lincoln	Négociateur
Russell Diabo	Conseiller
Tony Wawatie	Directeur général de la communauté p.i.
Jean-Maurice Matchewan	Représentant de la communauté
Mario St-Georges	Biologiste pour la communauté

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS – PIKOGAN

- a) L'objet des négociations

Processus de discussion exploratoire visant à dégager un mandat officiel de négociation dont l'objectif serait de trouver des solutions à différents enjeux territoriaux qui sont propres à la Première Nation Abitibiwinni.

- b) Les dates des rencontres

2017

24 juillet

10 octobre

- c) L'échéancier des négociations

Les parties ont initialement convenu d'une fenêtre de six mois pour définir un mandat de négociation à présenter à leurs autorités respectives. Cependant, des changements au sein de la gouvernance de la communauté ont mené à la nécessité de mettre les discussions en pause. Le Secrétariat aux affaires autochtone a informé le conseil de bande que l'échéancier pourrait être réactivé à la reprise des discussions.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

À ce jour, seulement deux rencontres ont été tenues. Les parties ont néanmoins convenu d'un cadre fixant les paramètres de la discussion exploratoire et ont commencé à échanger sur le contenu d'un éventuel mandat de négociation.

Les discussions sont en pause depuis la rencontre du 10 octobre 2017, suivant un changement au sein de la gouvernance de la communauté.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M^e Pierre-Christian Labeau

Négociateur, Norton Rose Fulbright
Canada

M. Olivier Bourdages Sylvain

Secrétariat aux affaires autochtones

M^e Hubert Noreau-Simpson

Ministère de la Justice

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Alain Hervieux	Négociateur
M. Morgan Kendall	Conseiller juridique
M. Éric Cardinal	Conseiller

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS- TIMISKAMING

- a) L'objet des négociations

Convenir d'une entente permettant de trouver une solution acceptable pour régulariser les occupations sans droits sur les terres du domaine de l'État, la mise en place d'une définition commune sur la question des camps de chasse autochtones et l'examen des pistes de solution aux enjeux fonciers récurrents de la communauté.

- b) Les dates des rencontres

2017		
19 septembre	1 ^{er} novembre	13 décembre
2018		
27 mars 2018		

- c) L'échéancier des négociations

Il est prévu de mettre les efforts nécessaires pour en arriver à une entente dans les meilleurs délais.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Le Québec et Timiskaming ont convenu d'un mandat pour la mise en place de cette table de négociation. La question des camps autochtones et certains enjeux fonciers de la communauté sont des sujets qui seront abordés dans le cadre des discussions. À l'heure actuelle, les travaux portent principalement sur la question des camps autochtones et la possibilité de convenir d'une définition commune.

En ce sens, les parties sont à finaliser un protocole d'entente reflétant ces intentions.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Mélanie Savoie	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Benoit Trudel	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice

Des représentants des ministères sectoriels ont également pu participer aux rencontres lorsque leur présence était jugée pertinente.

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Peter Di Gangi	Négociateur
M. Steve King	Conseiller
M ^{me} Colleen Polson	Conseiller
M ^{me} Jocelyne Forsman	Conseillère juridique

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS-WINNEWAY

- a) L'objet des négociations

Concrétiser les engagements de l'entente-cadre de 2008, plus précisément :

- La question de l'assise territoriale;
- Les mesures favorisant le développement économique de la communauté.

- b) Les dates des rencontres

2017		
27 avril	7 juin	23 novembre

- c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier adopté à ce moment ci.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

La dernière rencontre s'est tenue le 23 novembre 2017 par le biais d'une conférence téléphonique. Les discussions ont porté sur le projet de présentation pouvant être soumis à la population, en assemblée publique, avec les membres du Conseil, en collaboration avec le gouvernement du Canada.

Des propositions sont sur la table, mais les parties doivent continuer d'en discuter. Les gouvernements du Québec et du Canada ont d'ailleurs déjà signifié leur volonté de poursuivre les discussions.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Mélanie Savoie	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Gaétan Fortin	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^{me} Anik Langevin	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Steeve Mathias	Chef du Conseil
M ^{me} Liza Charbonneau	Conseillère
M. Leonard Polson	Conseiller
M ^{me} Linda Mc Martin	Coordonnatrice création de réserve

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES INUITS

Négociation pour modifier l'Entente Sivunirmut (Modification n° 12)

a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec et l'Administration régionale Kativik (ARK) pour modifier le montant versé à l'ARK en vertu de l'*Entente concernant le financement global de l'ARK – Entente Sivunirmut*.

Il s'agit d'un montant à ajouter pour la création d'un nouveau parc au Nunavik, le parc Ulittaniujalik, ainsi que des modifications en lien avec le mandat B-18 et B-19 concernant le développement régional.

b) Les dates des rencontres

Les échanges se sont faits par le biais de conférences téléphoniques et de courriels.

c) L'échéancier des négociations

La modification a été signée par l'ensemble des parties le 26 septembre 2017.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les discussions sont achevées. Les parties ont approuvé et signé la Modification n° 12 le 26 septembre 2017.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Mélanie Savoie	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Jean Gagnon	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
M. Marc Rouillier	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
M ^{me} Isabelle Tessier	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M ^e Philémon Boileau	Administration régionale Kativik
M ^e Johanne Fortin	Administration régionale Kativik

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Négociation pour modifier l'Entente concernant le financement global des villages nordiques dans la région Kativik (Modification n° 1)

a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec, l'Administration régionale Kativik (ARK) et les villages nordiques pour modifier la répartition de la subvention reçue en vertu de l'Entente concernant le financement global des villages nordiques dans la région Kativik.

b) La date de rencontre

2017

16 mai

Une seule rencontre a été tenue à Kuujuaq. Les autres échanges se sont faits par le biais de conférences téléphoniques et de courriels.

c) L'échéancier des négociations

La modification a été signée par l'ensemble des parties le 9 novembre 2017.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les discussions sont achevées. Les parties ont approuvé et signé la Modification n° 1 le 9 novembre 2017.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Mélanie Savoie	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Igor Farkas	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Jean Gagnon	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
M. Marc Rouillier	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M ^e Philémon Boileau	Administration régionale Kativik
M ^e Johanne Fortin	Administration régionale Kativik

M ^{me} Julie Lance	Administration régionale Kativik
M ^{me} Ian Robertson	Village nordique de Kuujuaq
M. Pierre Roussel	Village nordique de Kuujuarapik
M ^{me} Sarah Beaulne	Village nordique de Puvirnituk

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Négociation avec les corporations foncières

- a) L'objet des négociations

En mai 2012, le gouvernement du Québec et la Société Makivik ont décidé de créer un groupe de travail composé du Secrétariat aux affaires autochtones, du ministère des Ressources naturelles, de la Société Makivik et de l'Association des corporations foncières inuites afin d'évaluer plusieurs problématiques liées au fonctionnement et aux responsabilités des corporations foncières inuites.

En mai 2013, les parties se sont entendues sur le mandat du groupe de travail. Ce mandat est d'analyser et d'étudier les problématiques soulevées par les corporations foncières du Nunavik, tenter d'en avoir une compréhension commune et proposer des recommandations aux parties, à savoir le gouvernement du Québec et la Société Makivik.

Les dossiers abordés par le groupe de travail concernent, entre autres, les mandats et le financement des corporations foncières, l'introduction d'outils de gestion foncière (ex : cadastre), la gestion des terres à Kuujuarapik et le processus d'expropriation du Québec sur les terres de catégorie I.

- b) Les dates des rencontres

2017		
2 juin	22 août	14 décembre

- c) L'échéancier des négociations

Étant donné que le mandat du groupe de travail prenait fin le 31 décembre 2015, les parties se sont mis d'accord pour renouveler le mandat pour deux autres années soit jusqu'au 31 décembre 2017.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Le mandat du groupe de travail est échu depuis le 31 décembre 2017. Lors de sa dernière rencontre, les parties ont convenu de soumettre à leurs

autorités respectives l'opportunité de poursuivre l'analyse et l'étude des problématiques qui demeurent d'actualité afin de proposer des solutions.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Mélanie Savoie	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^e Tania Clercq	Ministère de la Justice
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice (à partir de décembre 2017)
M. David Saint-Pierre	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^{me} Ève Harbour Marsan	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. David Angutinguak	Association des corporations foncières du Nunavik
M ^{me} Maggie Emudluk (à partir de décembre 2017)	Association des corporations foncières du Nunavik
M ^e Alexandre Kibale	Association des corporations foncières du Nunavik
M ^e Mylène Larivière	Société Makivik
M. Charles Dorais	Société Makivik

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES INNUS

Négociation avec Mashteuiatsh dans le cadre du différend Baril-Moses

- a) L'objet des négociations

En décembre 2013, une procédure judiciaire a été amorcée par les Cris concernant le non-respect de la lettre Baril-Moses. Signée en février 2002, cette lettre étend le régime forestier convenu dans la *Paix des Braves* à certains territoires se trouvant à l'extérieur des limites établies par la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois*. En janvier 2015, les Cris et le gouvernement du Québec ont accepté de régler à l'amiable le différend sous l'égide de M^e Lucien Bouchard comme médiateur, processus auquel Mashteuiatsh a participé.

Le Nitassinan de Mashteuiatsh chevauchant le territoire ciblé par l'*Entente pour résoudre le différend forestier Baril-Moses* signée en juillet 2015, le gouvernement du Québec poursuit les discussions avec les Innus de

Mashteuiatsh afin d'amener ces derniers à participer au groupe de travail conjoint sur la foresterie Cris-Innus-Québec. Le but des discussions de ce groupe de travail est de convenir notamment de l'harmonisation des activités forestières avec la pratique d'activités traditionnelles des membres des communautés innues et crie qui fréquentent le territoire visé par la lettre Baril-Moses.

b) Les dates des rencontres

2017-2018

7 avril 2017

23 mars 2018

c) L'échéancier des négociations

Les parties visent à s'entendre dans les meilleurs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les discussions entre Mashteuiatsh et le gouvernement du Québec avancent. Plusieurs sujets d'intérêt commun sont discutés et des avenues de solution qui conviendraient à toutes les parties sont explorées, ce qui laisse croire que la conclusion d'une entente satisfaisante pour toutes les parties est envisageable.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Félicité Belisimbi	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux affaires autochtones (depuis mai 2017)
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M. Hugo Jacqmain	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
M. Moncef Bouaziz	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Carl Cleary	Représentant de Mashteuiatsh
M. Alain Nepton	Représentant de Mashteuiatsh
M ^e Benoit Amyot	Conseiller juridique

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Négociation avec Nutashkuan

- a) L'objet des négociations

Les discussions visent à régler un différend entre Hydro-Québec (HQ) et la communauté de Nutashkuan quant à la mise en œuvre de certaines composantes d'une entente sur les répercussions et avantages conclue en 2008 dans la foulée du développement du complexe hydroélectrique la Romaine. Le SAA participe à ces discussions lorsque le contexte le requiert.

Outre les enjeux en lien avec HQ, d'autres sujets sont abordés en négociation bilatérale entre le gouvernement du Québec et la communauté de Nutashkuan, plus particulièrement : la conclusion d'une entente de gestion pour la protection du saumon sur la rivière Natashquan, de même que la mise en place d'un programme de formation ainsi que l'octroi de contrats pour le prolongement de la route 138.

- b) Les dates des rencontres

Pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, des rencontres se sont tenues aux dates suivantes :

2017

19 avril 17 novembre

Les autres échanges se sont faits par le biais de conférences téléphoniques et de courriels.

- c) L'échéancier des négociations

Les parties se sont engagées à convenir de solutions aux enjeux discutés dans des délais utiles.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

En juillet 2015, un blocus a été érigé par des membres de la communauté de Nutashkuan à l'entrée du chantier la Romaine afin de dénoncer un conflit avec HQ concernant la mise en œuvre de l'entente sur les répercussions et avantages conclue en 2008, l'*Entente Nanemessu – Nutashkuan*.

À la suite de ce blocage, une rencontre s'est tenue à Québec à laquelle assistaient les neuf chefs innus, le ministre responsable des Affaires autochtones, M. Geoffrey Kelley, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles de l'époque, M. Pierre Arcand, de même que les hauts représentants du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), du ministère de l'Énergie et

des Ressources naturelles (MERN) et d'HQ. Il a été convenu, lors de cette rencontre, et par la suite confirmé par lettre, de poursuivre le dialogue en créant une table de travail pour discuter des enjeux soulevés par la communauté de Nutashkuan. Au cours de l'automne 2015, le gouvernement du Québec a désigné M. Daniel Gagnier comme facilitateur afin de contribuer à la résolution de ces enjeux complexes.

À l'automne 2017, l'*Entente concernant la protection et la gestion du saumon atlantique et de l'omble de fontaine anadrome sur la rivière Nutashkuan* a été conclue entre le gouvernement du Québec et le Conseil des Innus de Nutashkuan. Par ailleurs, vu la récente réactivation du projet de prolongement de la route 138, la Société du Plan Nord et le SAA souhaitent s'assurer d'impliquer les communautés innues dans le projet.

La communauté de Nutashkuan et Hydro-Québec se sont entendues pour modifier l'*Entente Nanemessu – Nutashkuan* de 2008 sur les contrats de déboisement à des compagnies innues. L'*Entente modifiant l'Entente de 2008* est en vigueur depuis le 20 février 2018 à la suite d'un référendum positif de la communauté.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Daniel Gagnier	Facilitateur
M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux affaires autochtones

Des représentants des ministères sectoriels ont également pu participer aux rencontres lorsque leur présence était jugée pertinente.

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M. André Maltais	Consultant
M. Clément Tremblay	Consultant
M. Rodrigue Wapistan	Chef
M. Gaston Kaltush	Conseiller
M. Pierre Kaltush	Conseiller
M. Francis Ishpatao	Conseiller
M. Paul-Émile Wapistan	Conseiller

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Négociation avec Uashat mak Mani-Utenam

- a) L'objet des négociations

Au terme d'une rencontre entre les représentants de l'Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-Utenam (ci-après « ITUM »), le ministre responsable des Affaires

autochtones, M. Geoffrey Kelley, et le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Luc Blanchette, le 22 juin 2017, il a été convenu de mettre sur pied une table de discussion. À cette table, il serait question de la rivière Moisie notamment en ce qui concerne l'accès, la pêche au saumon et le statut de protection de la rivière. Il pourrait aussi être question à plus long terme des activités forestières et de développement économique dans un contexte de discussions de « nation à nation ».

b) La date des rencontres

2017		
19 juillet	15 août	15 novembre

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent élaborer des mesures, afin d'assurer une quiétude de part et d'autre durant la saison de pêche au saumon 2018 ainsi qu'à plus long terme.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En juin 2016 et en février 2017, le chef de Uashat mak Mani-Utenam dénonçait, par une lettre adressée au premier ministre, l'exploitation des rivières, telle la rivière Moisie, par le gouvernement du Québec. Comme les secteurs offrant les meilleures opportunités de pêche sont principalement exploités par l'Association de protection de la rivière Moisie, des pourvoyeurs et le Club Adams, cette situation a pour effet de limiter l'accès à la rivière Moisie pour les Innus. Au printemps 2017, les Innus ont posé des actions afin que leurs droits soient pleinement protégés et reconnus sur l'ensemble des rivières revendiquées par ITUM.

Depuis 2015, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) négocie avec Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) pour renouveler l'*Entente concernant la conservation et la mise en valeur du saumon atlantique et de l'omble de fontaine anadrome sur la rivière Moisie et ses affluents* (Entente). N'arrivant pas à s'entendre sur une nouvelle entente mutuellement satisfaisante, les parties ont décidé de renouveler l'Entente, avec les mêmes paramètres en 2015-2016 et en 2016-2017. Toutefois, en décembre 2016, ITUM a cessé de participer aux discussions en vue d'une entente pour 2017-2018, se disant insatisfait de l'avancement du dossier du Club Adams. Il souhaitait obtenir un échéancier précisant les grandes étapes de ce dossier avant de poursuivre les négociations avec le MFFP.

Les démarches pour le statut permanent de la réserve aquatique Moisie-Mishta shipu ont été amorcées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Depuis la rencontre entre ITUM et les ministres Kelley et Blanchette, des discussions ont débuté avec ITUM pour favoriser sa participation au processus et, à terme, au comité de gestion de la réserve aquatique.

En parallèle, le gouvernement du Québec a rencontré les pourvoyeurs afin de réfléchir à des mesures pérennes de cohabitation sur la rivière Moisie. Il serait souhaité qu'à brève échéance, les discussions avec les Innus, par l'entremise d'un nouveau responsable qu'ils doivent nommer, se poursuivent avec les représentants des pourvoyeurs.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux affaires autochtones (jusqu'en février 2018)
M. Martin Demers	Secrétariat aux affaires autochtones (depuis mars 2018)
M. Francis Bouchard	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
M. Dominic Boisjoly	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
M. Hugo Jacqmain	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
M. Moncef Bouaziz	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
M. Sylvain Boulianne	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Charlène Lavallée	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Jean-Claude Therrien-Pinette	Directeur du bureau de protection des droits et du territoire (jusqu'en décembre 2017)
---------------------------------	--

Le représentant d'ITUM demeure à être identifié

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MALÉCITES

Observation des travaux de la Table de négociation entre la Première Nation Malécite de Viger et le gouvernement du Canada

- a) L'objet des négociations

Négociations, débutées en juin 2017, entre le gouvernement du Canada et le Grand Conseil de la Première Nation Malécite de Viger (PNMV) à laquelle le

gouvernement du Québec assiste, à titre d'observateur, depuis novembre 2017. Les travaux portent principalement sur la conclusion d'une entente sur la réconciliation en matière de pêche et d'autres domaines de compétence fédérale qui sont à convenir.

- b) Les dates des rencontres
Avec présence du gouvernement du Québec

2017

2-3 novembre

2018

19 mars

- c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier attendu de la part du gouvernement du Québec en vertu de son titre d'observateur.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

L'invitation d'être observateur faite au gouvernement du Québec par la PNMV et le gouvernement du Canada s'inscrit dans une volonté de faire des avancées vers une entente territoriale globale.

En 2010, la PNMV a transmis au gouvernement du Québec un mémoire présentant des faits historiques à l'appui de ses démarches de revendication territoriale globale. Un mémoire contenant des éléments d'information complémentaire a été présenté en 2012.

- e) Un état de situation des négociations

Les travaux entre la PNMV et le gouvernement du Canada sont en phase de démarrage.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Martin Demers (observateur) Secrétariat aux affaires autochtones

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M ^e Benoît Amyot	Négociateur pour le Grand Conseil de la PNMV
M. Pierre Morais	Coordonnateur, Grand Conseil de la PNMV
M ^e Natacha Leclerc	Conseillère juridique pour le Grand Conseil de la PNMV
M ^e Léonie Boutin	Conseillère juridique pour le Grand Conseil de la PNMV

M. Jacques Tremblay	Grand chef, Grand Conseil de la PNMV
M. Claude Brière	Chef conseiller, Grand Conseil de la PNMV
M. Pierre Jenniss	Chef conseiller, Grand Conseil de la PNMV
M ^{me} Amélie Morais	Cheffe conseillère, Grand Conseil de la PNMV
M. Kevin Morais	Chef conseiller, Grand Conseil de la PNMV
M. François Pelletier	Directeur général, Services administratifs de la PNVM
M. Pascal Dubé	Chargé de projet, Services administratifs de la PNVM
M. René Bélanger	Président, Société Toku

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MICMACS

Négociation avec le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (Entente de consultation sur les activités d'exploitation des hydrocarbures)

- a) L'objet des négociations

Convenir d'une entente de consultation et d'accommodement au regard des activités de la filière des hydrocarbures avec la nation micmaque.

- b) Les date des rencontres

2017			
22 septembre	13 octobre	8 novembre	29 novembre
2018			
18 janvier	13-14 février	26 février	16 mars
29 mars			

- c) L'échéancier des négociations

Le gouvernement du Québec et les trois communautés micmaques souhaitent convenir d'une entente à brève échéance afin d'établir un protocole de consultation propre aux Micmacs sur les activités liées à la filière des hydrocarbures.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

La négociation de cette entente se poursuit intensivement afin de convenir d'un processus de consultation mutuellement satisfaisant au regard des activités liées à la filière hydrocarbures. Les rencontres se tiennent à un rythme soutenu afin de négocier le protocole de consultation et la rédaction de l'entente.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Mélanie Savoie	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Julie Samson	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
M. David Saint-Pierre	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^{me} Ève Harbour Marsan	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^{me} Sophie Buisnière	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^e Stéphane Marsolais	Ministère de la Justice
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Clément Bernard	Négociateur, Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (à partir de novembre 2017)
M ^{me} Tanya Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^e Richard Jeannotte	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Terri Lynn Morisson	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Donald Jeannotte-Anglehart	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Mario St-Georges	Consultant, Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Janette Martin	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^e Morgan Kendall	Avocat (jusqu'en décembre 2017)

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MOHAWKS DE KAHNAWAKE

a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec est disposé à soutenir le développement économique de Kahnawake en échange de compromis susceptibles de régler des enjeux depuis longtemps litigieux. Ainsi, le gouvernement s'est engagé à soutenir l'ajout à la réserve de terres le long de l'autoroute 30 et à offrir des infrastructures de transport en permettant le développement, en échange d'ententes en matière de travail et de fiscalité.

Une entente en matière de travail a été ratifiée en 2014 et les échanges se sont poursuivis en 2017-2018 afin d'y donner suite, notamment par le biais de la préparation d'une entente complémentaire en matière d'indemnisation des accidents du travail et des légions professionnelles et par l'amorce de travaux avec la Commission de la construction du Québec (CCQ) et la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). Les négociations entre le gouvernement du Québec et Kahnawake se sont également poursuivies en 2017-2018 afin d'atteindre un compromis sur certaines règles régissant le commerce et la fiscalité. La conclusion d'une entente en matière de fiscalité des carburants, en particulier, permettrait de soutenir le développement économique de cette communauté et de régulariser la situation en ce qui concerne la vente de carburants sur la réserve.

Par ailleurs, les négociations se sont poursuivies sur d'autres enjeux. C'est le cas, notamment, en matière de services de protection de la jeunesse, de culture, de développement économique et de transport.

b) Les dates des rencontres

Les tables sectorielles entre Québec et Kahnawake se sont réunies à quelques reprises depuis le 1^{er} avril 2017 :

Table sectorielle Travail : 30 octobre 2017

Table sectorielle Taxation : 26 mai, 29 juin, 20 juillet, 27 septembre et 29 novembre 2017

Table sectorielle Transport : 20 novembre 2017

Table sectorielle Santé et enjeux sociaux : 30 août 2017

Table sectorielle Culture : 29 mai et 20 juin 2017; 22 janvier 2018

En marge des rencontres des tables, les échanges se poursuivent pour faire progresser les discussions.

c) L'échéancier des négociations

Les différents projets sont abordés de manière régulière aux tables de travail et des résultats sont attendus dans les meilleurs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Table centrale

Depuis l'été 2012, des échanges ont lieu entre le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et les représentants de Kahnawake afin de rendre plus efficaces les différentes instances de négociation. Une table centrale à la composition et au mandat renouvelés a pour fonction première d'assurer le maintien et la pérennité de la relation Québec-Kahnawake. Pour ce faire, elle est responsable de l'élaboration et de la mise en application d'une planification stratégique pluriannuelle et d'un plan de travail annuel. Dans ce contexte, la Table centrale Québec-Kahnawake veille au développement de la communauté par la conception, la négociation, la ratification et la mise en application d'ententes sectorielles ou globales dans des domaines jugés d'intérêt. À cette fin, la Table centrale peut notamment constituer et mandater des tables sectorielles afin qu'elles élaborent le contenu d'ententes sectorielles sur les objets qu'elle juge pertinents.

Tables sectorielles

En matière de travail, les échanges se sont poursuivis afin de donner suite à l'entente signée en 2014. La Table sectorielle Travail s'est réunie à une seule occasion, mais de nombreuses rencontres plus informelles ont eu lieu afin d'assurer cette mise en œuvre, sous l'égide du ministère du Travail, en collaboration avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, la CCQ et la RBQ. Ces travaux ont permis la ratification d'une entente entre le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawake en matière d'indemnisation des accidents du travail. Ces travaux se sont par la suite poursuivis avec assiduité, au rythme d'environ une rencontre par mois, avec la CCQ et la RBQ.

En matière de transports, les discussions ont eu principalement pour objet la préparation d'une entente entre le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawake en prévision du projet majeur de construction sur le pont Honoré-Mercier. Afin de mettre en œuvre les conditions gagnantes pour la réalisation de ce projet, un comité spécial pont Honoré-Mercier a été mis en place, le 20 novembre 2017, par la Table transport. M. Florent Gagné, actuel négociateur gouvernemental auprès de Kahnawake, a été désigné facilitateur dans le cadre de ce comité dans le but d'arriver à une entente avec le CMK quant aux modalités de réalisation des travaux et pour aplanir les différents enjeux qui pourraient être soulevés. Une première rencontre du comité a eu lieu le 19 janvier 2018.

Trois sujets sont au cœur des discussions :

- l'implication des travailleurs autochtones de Kahnawake;
- l'implication d'entrepreneurs de Kahnawake;
- les autres questionnements dont la consultation liée aux droits ancestraux, l'environnement, l'archéologie et l'utilisation des terres de réserve de l'Île Maline.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a poursuivi ses efforts afin de soutenir Kahnawake dans ses efforts de développement économique, principalement sur deux objets :

- Le développement économique des terres ajoutées à la réserve le long de l'autoroute 30. Les échanges ont ciblé avant tout les projets susceptibles d'être implantés sur ces terres (station de camionnage, projet de zone intermodale et de port, etc.) et les conditions favorables à leur implantation (aqueduc et égouts, amélioration des relations avec les municipalités environnantes, etc.). Le gouvernement du Québec a également multiplié les démarches auprès de Kahnawake afin de favoriser la participation des Mohawks au projet de zone industrialo-

portuaire. Plusieurs des terres ajoutées à la réserve le long de l'autoroute pourraient être développées dans le cadre de ce projet.

- La finalisation de l'entente de développement économique avec Kahnawake, laquelle devrait permettre de créer une démarche, impliquant Kahnawake, des ministères et organismes québécois et des acteurs locaux et régionaux, propre à soutenir la recherche de solutions aux multiples obstacles limitant le développement économique de cette communauté.

Les négociations entre Québec et Kahnawake ont aussi permis d'échanger et de superviser des échanges entre les parties afin de préparer une entente entre le gouvernement du Québec et Kahnawake en matière de protection de la jeunesse. L'entente en question comprend des dispositions permettant à Kahnawake de se définir un régime particulier en matière de protection de la jeunesse et une organisation de services conséquente à son offre particulière de services cliniques.

Par ailleurs, le litige en cours depuis 1994 entre les détaillants privés d'essence de Kahnawake et les gouvernements du Québec et du Canada vient de prendre fin, avec la décision récente de la Cour suprême du Canada, en décembre 2016. Cette dernière décision, favorable au Québec, crée un moment opportun pour la négociation et la ratification d'une entente avec Kahnawake sur la fiscalité des carburants. La Table sectorielle « Taxation » s'est réuni à plusieurs reprises en 2017-2018 afin d'élaborer une entente en matière de fiscalité des carburants.

Finalement, les travaux de la Table sectorielle en matière de culture ont permis la signature d'une entente entre le gouvernement du Québec et Kahnawake et le financement, dans ce cadre, de plusieurs projets.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Table centrale :

M. Florent Gagné	Négociateur
M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M. Mario Limoges	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations
M ^{me} Marie-France Bérard	Ministère des Transports
M. Marc Grandisson	Ministère des Finances
M ^{me} Steeve Audet	Ministère du Travail

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

Table sectorielle Travail :

M. Florent Gagné	Négociateur
M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
M. Steeve Audet	Ministère du Travail
M ^{me} Josée Marotte	Ministère du Travail

Les représentants du ministère du Travail étaient assistés par des personnes de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail et de la Commission de la construction du Québec. Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

Table sectorielle Transports :

M ^{me} Marie-France Bérard	Négociatrice, ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
M. Alain-Marc Dubé	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
M ^{me} Annie Lavallée	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

D'autres personnes du ministère des Transports ont assisté aux réunions, selon le sujet abordé.

Table sectorielle Développement économique :

M. Mario Limoges	Négociateur
M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
M. Jacques Larue	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, direction régionale de la Montérégie
M. Jean-Marc Ménard	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, direction régionale de la Montérégie

Table sectorielle Santé et enjeux sociaux :

M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
------------------	--

Protection de la jeunesse

M ^{me} Pascale Lemay	Ministère de la Santé et des Services sociaux
M ^{me} Marie Jacob	Ministère de la Santé et des Services sociaux

Services ambulanciers

M ^{me} Colette Laplante	Ministère de la Santé et des Services sociaux
M ^{me} Marie Simard	Ministère de la Santé et des Services sociaux

M. Luc Jolicoeur	Ministère de la Santé et des Services sociaux
<i>Coordination du MSSS</i>	
M. Martin Rhéaume	Ministère de la Santé et des Services sociaux
M ^{me} Johanne Rhainds	Ministère de la Santé et des Services sociaux
M ^{me} Johanne Destrempe	Ministère de la Justice

Table sectorielle Taxation :

M. Florent Gagné	Négociateur
M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
M. Marc Grandisson	Ministère des Finances
M. Étienne Paré	Ministère des Finances
M. Jean Beaulieu	Ministère des Finances

Table sectorielle Culture :

M. Kevin Cogland	Ministère de la Culture et des Communications
M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Table centrale :

M. Lloyd Philips	M ^{me} Rhonda Kirby, chef
M. Jean Pommainville	M ^{me} Gina Deer, chef
M. Joe Norton, grand chef	M ^{me} Winona Polson-Lahache

Table sectorielle Travail :

M. Lloyd Philips	M. Mike O'Brien
M ^{me} Rhonda Kirby, chef	M. Jean Pommainville
M. David Lahache	

Table sectorielle Transports :

M ^{me} Rhonda Kirby, chef	M. Lloyd Philips
M. David Lahache	

Autres personnes selon le sujet traité.

Table sectorielle Développement économique :

M ^{me} Gina Deer, chef	M. Lloyd Philips
M. David Lahache	M. Bud Morris
M. Kyle Delisle	

Table sectorielle Santé et enjeux sociaux :

M ^{me} Rhonda Kirby, chef	M. Lloyd Philips
M. Derek Montour, KSCS	

Table sectorielle Taxation :

M. Lloyd Philips	Mme Rhonda Kirby, chef
M. Joe Norton, grand chef	Mme Gina Deer, chef

Table sectorielle Culture :

M ^{me} Christine Zachary-Deom, chef	Mme Trina C. Diabo
--	--------------------

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Coût total pour l'ensemble des négociations bilatérales

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

2016-2017	Employés du SAA	286 177 \$
	Négociateurs externes	<u>144 617 \$</u>
	TOTAL :	430 794 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

3. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2017-2018 et, pour chacune, préciser :
- a) l'objet des consultations;
 - b) le moyen utilisé;
 - c) les dates des rencontres;
 - d) les communautés et les personnes consultées;
 - e) les résultats des consultations;
 - f) les montants afférents.

Il n'est pas possible, pour le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), de préciser ces informations pour l'ensemble des consultations menées par le gouvernement du Québec puisque l'approche est davantage sectorielle et qu'il y a eu des centaines de consultations en 2017-2018 dans divers domaines tels que les forêts, la faune, le territoire, les aires protégées, etc. Depuis l'adoption du *Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones* par le gouvernement du Québec, au printemps 2006, et sa mise à jour en 2008, les ministères consultent les communautés autochtones lorsque des projets ou des actions gouvernementales sont susceptibles d'avoir un effet préjudiciable sur les droits revendiqués par ces communautés.

Bien que la majorité des consultations soit assumée par les ministères responsables, le SAA a poursuivi des consultations liées à la conclusion d'un traité avec les Innus du Regroupement Petapan.

a) L'objet des consultations

L'objet des consultations varie d'un ministère à l'autre, mais, globalement, celles-ci portent sur des actions opérationnelles, de planification ou d'élaboration de politiques qui sont susceptibles d'avoir des effets préjudiciables sur les droits revendiqués par des communautés autochtones.

Pour les consultations auxquelles le SAA a participé, l'objet des consultations était l'*Entente de principe d'ordre général* (EPOG), signée en 2004, entre les Premières Nations de Mamuitun et de Nutashkuan et les gouvernements du Québec et du Canada.

b) Le moyen utilisé

Les moyens utilisés sont modulés en fonction de l'effet préjudiciable d'un projet sur les droits revendiqués. Il s'agit principalement de communications écrites ou verbales, de rencontres d'information, etc.

Pour ce qui est de la consultation sur l'EPOG, les moyens utilisés ont été l'échange de lettres et de courriels ainsi qu'une rencontre avec la

communauté concernée pour recueillir ses préoccupations. Consultation conjointe Québec / Canada

c) La date de rencontre

- 30 novembre 2017

d) La communauté et les personnes consultées

- La communauté attikamek d'Obedjiwan

e) Les résultats des consultations

- L'objectif de la consultation est de connaître les préoccupations de la communauté autochtone concernée à l'égard de l'EPOG pour tenter d'atténuer les effets préjudiciables d'un éventuel traité sur les droits qu'elle revendique.

f) Les montants afférents

- \$	Nous n'avons reçu aucune demande de remboursement de frais en lien avec cette consultation.
------	---

TOTAL :- \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

4. Budget total alloué aux consultations entre le gouvernement du Québec et les communautés autochtones, ventilé par communauté.

Il n'est pas possible pour le Secrétariat aux affaires autochtones de préciser ces informations pour l'ensemble des consultations menées par le gouvernement du Québec. Chaque ministère finance ses propres activités de consultation à même son budget de fonctionnement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

5. Liste des montants accordés aux organisations, aux associations ou aux entreprises, etc. situées hors réserve, notamment les organisations représentant des méfis, des groupes de pression, des organismes communautaires, etc.
-

Le Secrétariat aux affaires autochtones administre deux programmes par lesquels il peut accorder du financement à des organismes situés hors réserve :

PROGRAMME PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)

Le programme PPA accueille des projets ponctuels à caractère sportif, culturel, social ou communautaire (budget 2017-2018 : 1,5 M\$).

PROGRAMME FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES III (FIA III)

Le programme FIA III vise à soutenir les Autochtones dans leur développement, qu'il soit économique, social ou communautaire et à répondre aux obligations gouvernementales en matière de consultation. Par le biais de quatre enveloppes distinctes, le FIA III intervient auprès d'organismes situés hors réserve qui offrent des services aux Autochtones.

Enveloppe Action communautaire

Cette enveloppe vise à offrir aux organismes d'action communautaire hors réserve ou sur réserve qui assurent des services à la clientèle autochtone un soutien financier en appui à leur mission globale (budget : 11 M\$ sur 5 ans, dont 10 M\$ hors réserve).

Enveloppe Développement économique

Cette enveloppe vise à mettre en place les conditions favorisant l'émergence du développement économique, à créer et développer des entreprises, à créer et consolider des emplois, à favoriser l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes, et à favoriser le développement des entreprises d'économie sociale (budget : 60 M\$ sur 5 ans). Les organismes situés hors réserve peuvent se voir accorder du financement par le biais de deux catégories :

- Catégorie Économie sociale
Cette catégorie vise à soutenir les projets d'économie sociale développés par des entreprises ou des organismes autochtones situés hors réserve ou sur réserve (budget : 2 M\$ sur 5 ans).
- Catégorie Mobilisateur économique
Cette catégorie vise à soutenir les organismes autochtones à but non lucratif situés hors réserve ou sur réserve qui ont développé un projet ayant un effet mobilisateur dans le domaine économique pour les communautés autochtones en général (budget : 1 M\$ sur 5 ans).

Enveloppe Développement social

Cette enveloppe vise à soutenir les projets, les initiatives et les ententes de partenariat en matière de développement social autochtone afin de déployer des actions pertinentes et adaptées aux réalités des Autochtones hors réserve ou sur réserve (budget : 10 M\$ sur 5 ans).

Enveloppe Aide aux Autochtones en milieu urbain

Cette enveloppe intègre dans le FIA III, avec bonification, le Programme d'aide aux autochtones en milieu urbain (PAAMU), qui avait été mis en place en 2016-2017. Il vise à améliorer les conditions de vie des citoyennes et citoyens autochtones dans les villes du Québec, en donnant aux organismes communautaires les moyens d'offrir des services directs de qualité à cette clientèle (budget : 10,9 M\$ sur 5 ans).

Cette enveloppe est constituée de deux volets :

- Volet Services directs
Ce volet vise le renforcement des services offerts aux Autochtones qui vivent ou qui sont de passage dans les villes du Québec, notamment dans les domaines psychosocial, sociojudiciaire, de la santé, de l'éducation et de la culture (budget : 6 M\$ sur 5 ans).
- Volet Infrastructures
Ce volet vise à renouveler et à améliorer les infrastructures des organismes communautaires afin d'augmenter et de consolider leurs capacités d'intervention (budget : 4,9 M\$ sur 5 ans).

Voici le détail des montants accordés à des organismes situés à l'extérieur des réserves :

Projets ponctuels autochtones (PPA)

Bénéficiaire	Titre	Montant
Angeliss	5 ^e édition de la Soirée hommage Angeliss	1 500 \$
Angeliss	Souper des Nations et soirée hommage 2017	2 500 \$
Assemblée des Premières Nations Québec - Labrador	Gala-bénéfice	5 000 \$
Association des femmes crie d'Eeyou Itschee	5 ^e Sommet national des femmes autochtones	23 480 \$
Association des femmes inuites du Nunavik - Saturviit	Sommet national des femmes autochtones	3 385 \$
Association des femmes inuites du Nunavik - Saturviit (Kesserwan Arteau)	Frais juridiques - Commission Viens	10 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Plan d'action pour contrer l'intimidation	11 450 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	Journée nationale des Autochtones	1 500 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Gala Reconnaissance Mëmëgwashi »	4 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Plan d'action pour contrer l'intimidation	11 250 \$
Centre d'amitié autochtone du Saguenay	Plan d'action pour contrer l'intimidation	11 450 \$
Centre de développement communautaire autochtone à Montréal (CDCAM)	Banquet de l'Association nationale des centres d'amitié	10 000 \$
Centre des Premières Nations Nikanite	Plan d'action pour contrer l'intimidation	11 450 \$
Centre d'innovation des Premiers Peuples	Place des Premiers Peuples - Rendez-vous Limoilou	4 500 \$
Centre d'innovation des Premiers Peuples	Plan d'action pour contrer l'intimidation	11 395 \$
Cercle des Premières Nations de l'UQAM	Autochtones 101: l'enseignement de la question autochtone	3 000 \$
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	Journée de travail sur le FIA II	4 361 \$
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	Plan d'action pour contrer l'intimidation	11 450 \$
Conseil de la nation huronne-wendat	Événement KWÉ - À la rencontre des peuples autochtones	30 000 \$
Conseil en éducation des Premières Nations	Formation	14 000 \$
DestiNations	Soutien à l'organisme	31 721 \$
Exeko	Projet Trickster : Raconte-moi ta langue	20 000 \$
Femmes autochtones du Québec	Rencontre préparatoire au Forum	6 354 \$

Femmes autochtones du Québec	5 ^e Sommet national des femmes autochtones	7 391 \$
Femmes autochtones du Québec	Rassemblement - femmes disparues ou assassinées	15 000 \$
Femmes autochtones du Québec	Forum des Nations sur les agressions sexuelles	32 000 \$
Femmes autochtones du Québec	Rassemblement du Réseau d'entraide et de partage	32 500 \$
Femmes autochtones du Québec	Frais juridiques - Commission Viens	40 000 \$
Femmes autochtones du Québec	Projet « La gouvernance autochtone au féminin au Québec »	9 067 \$
Femmes autochtones du Québec	Forum des Premières Nations sur les agressions sexuelles	18 000 \$
Foyer pour femmes autochtones de Montréal	Fonctionnement du Réseau 2016-2017	9 198 \$
Foyer pour femmes autochtones de Montréal	Fonctionnement du Réseau	10 000 \$
Fusion Jeunesse	Projets extraordinaires	20 000 \$
Institut Tshakapesh	3 ^e édition de Mythes et réalités	6 903 \$
La Boîte Rouge vif	Édition du livre "Prenons tous place"	5 000 \$
La Boîte Rouge vif	Événement Retour	10 000 \$
Maison communautaire Missinak	Ateliers spirituels	10 000 \$
Productions Feux Sacrés inc.	8 ^e édition du magazine TicArtToc	2 400 \$
Productions Feux Sacrés inc.	Leadership autochtone contemporain 2017	5 000 \$
Productions Feux Sacrés inc.	Aide d'urgence - fonctionnement de l'organisme	50 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	5e Sommet national des femmes autochtones	1 565 \$
Saturviit	Aide pour femmes inuites de Montréal	30 000 \$
Société de communication Atikamekw-Montagnais	Gala Teweikan 2017	20 000 \$
Société de développement social	Atelier de sculpture inuite	888 \$
Société Makivik	TAKU – Exposition de sculptures inuites de Montréal	8 000 \$
GRAND TOTAL		586 658 \$

FIA III

Enveloppe Action communautaire (soutien à la mission globale)

Organisme	Montant
Montréal autochtone	130 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	200 000 \$
Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean	130 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	135 000 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque et Point de services pour les Autochtones à Trois-Rivières	160 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	130 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	120 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	130 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	160 000 \$
Centre d'amitié autochtone du Saguenay	100 000 \$
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau	110 000 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	110 000 \$
Femmes autochtones du Québec	250 000 \$
Association de prévention du suicide des Premières Nations et Inuits du Québec et du Labrador	100 000 \$
Tukisivallirutitsanut Parnaitiit	35 000 \$
TOTAL	2 000 000 \$

Enveloppe Développement économique, catégorie économie sociale

Organisme et projet	Montant
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or – Étude d'avant-projet pour l'élargissement des services d'hébergement	45 000 \$
TOTAL	45 000 \$

Enveloppe Développement économique, catégorie mobilisateur économique

Organisme et projet	Montant
Productions Feux Sacrés – 2 ^e Sommet sur le leadership jeunesse autochtone	40 000 \$
TOTAL	40 000 \$

Enveloppe Développement social

Organisme et projet	Montant
Terres en vue – Festival Présence autochtone	85 000 \$
Jeunes musiciens du monde – Val-d'Or et communautés de Kitcisakik et Lac-Simon	100 000 \$
Exeko – Ville Inclusive-Trickster-YEL-HUB	85 000 \$
CALACS Assaut Sexuel Secours Val-d'Or – Mikizi	38 175 \$
TOTAL	308 175 \$

Enveloppe Aide aux Autochtones en milieu urbain

Volet - Services directs

Organisme et projet	Montant
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or – Mowsogokan	50 000 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque (Point de services pour les Autochtones à Trois-Rivières) – Intervenant psychosocial et organisateur communautaire	100 000 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre – Services psychosociaux	71 500 \$
Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean – Intervenant psychosocial et organisateur communautaire	100 000 \$
Montréal autochtone – Services psychosociaux	100 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or – Chez Willie/Nigan	50 000 \$
Foyer pour femmes autochtones de Montréal – Prévention de la judiciarisation autochtone (Centre de justice des Premiers peuples)	75 028 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki – Travailleur psychosocial et animateur culturel	100 000 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque – Intervention communautaire et psychosociale	100 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière – Services psychosociaux	87 256 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles – Intervenant psychosocial et animateur culturel	100 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec – Bonification des services	100 000 \$
Plein Milieu – Jeter des ponts	40 000 \$
TOTAL	1 073 784 \$

Volet - Infrastructures

Organisme et projet	Montant
Centre d'amitié autochtone de La Tuque – Sakihikan	600 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki – Acquisition et rénovation	372 000 \$
La Piaule – Le Château de Marie-Ève	100 000 \$
Maison communautaire Missinak – Acquisition et aménagement du Centre Mamuk	529 047 \$
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau – Reconstruction	600 000 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre – Shabougamak 2	332 680 \$
TOTAL	2 533 727 \$

Notons que le Gouvernement du Québec reconnaît officiellement la présence de 11 nations autochtones (Premières Nations et Inuits) sur son territoire. Sur la base des principes contenus dans les résolutions de l'Assemblée nationale de 1985 et 1989 portant sur la reconnaissance des droits des Autochtones, ces nations ont le droit de développer leurs identités, leurs cultures, leur base économique et leur autonomie au sein du Québec et dans le cadre des lois québécoises. Les regroupements métis ne sont pas inclus dans la clientèle visée. C'est dans ce contexte que le SAA contribue financièrement à des organismes, qu'ils se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

6. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2017-2018, déposer : le mandat et le contrat, la durée du contrat, les tâches effectuées, une copie du ou des rapports, et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, ainsi que dans le cadre d'un mandat exploratoire visant à convenir, avec la communauté algonquine de Pikogan, de pistes de solution aux enjeux avec lesquels elle compose, notamment au niveau du territoire.

Durée du contrat : 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, ainsi que dans le cadre d'un mandat exploratoire visant à convenir, avec la communauté algonquine de Pikogan, de pistes de solution aux enjeux avec lesquels elle compose, notamment au niveau du territoire et dans le cadre des mandats qui pourraient découler de cette discussion exploratoire.

Durée du contrat : 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018

Mandats : voir document joint

Rémunération globale : 480 000 \$

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que la Nation Attikamek, représentée par le Conseil de la Nation Attikamek.

Durée du contrat : 20 février 2018 au 30 juin 2018

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 15 000 \$

N. Bergeron conseils stratégiques inc.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan.

Durée du contrat : 22 novembre 2016 au 22 novembre 2017

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 54 057 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

Florent Gagné consultant

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil des Mohawks de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake à laquelle sont représentés le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec.

Durée du contrat : 22 septembre 2014 au 22 septembre 2018

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 50 207 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

Consultation Daniel Gagnier

Représentante du gouvernement du Québec au Comité de liaison permanent avec les Cris, et autres interventions concernant les enjeux autochtones.

Durée du contrat : 3 avril 2017 au 31 mars 2019

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 34 514 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

9321-8683 Québec inc. (Mario Gibeault)

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la communauté algonquine de Lac-Barrière.

Durée du contrat : 8 juin 2015 au 8 juin 2018

Mandat : Voir document joint

Rémunération globale : 42 921 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

MANDAT DE NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Contrat pour la période du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, ainsi que dans le cadre d'un mandat exploratoire visant à convenir, avec la communauté algonquine de Pikogan, de pistes de solution aux enjeux avec lesquels elle compose, notamment au niveau du territoire.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre du mandat exploratoire avec la communauté algonquine de Pikogan, et a comme mandat de :

- Développer, en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, des orientations en soutien à sa participation au mandat exploratoire, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec et facilitant l'obtention d'un consensus à l'issue des discussions exploratoires;
- Participer aux rencontres avec la communauté algonquine de Pikogan et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration d'un mandat de négociation reflétant les conclusions des discussions exploratoires;
- Transmettre au Ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des discussions exploratoires et présentant ses recommandations sur le suivi de celles-ci.

MANDAT DE NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Contrat pour la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, ainsi que dans le cadre d'un mandat exploratoire visant à convenir, avec la communauté algonquine de Pikogan, de pistes de solution aux enjeux avec lesquels elle compose, notamment au niveau du territoire ainsi que dans le cadre des mandats qui pourraient découler de cette discussion exploratoire.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre du mandat exploratoire avec la communauté algonquine de Pikogan, et a comme mandat de :

- Développer, en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, des orientations en soutien à sa participation au mandat exploratoire, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec et facilitant l'obtention d'un consensus à l'issue des discussions exploratoires;
- Participer aux rencontres avec la communauté algonquine de Pikogan et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration d'un mandat de négociation reflétant les conclusions des discussions exploratoires;
- Transmettre au Ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des discussions exploratoires et présentant ses recommandations sur le suivi de celles-ci.

MANDAT DE NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Contrat pour la période du 20 février 2018 au 30 juin 2018

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que la Nation Attikamek, représentée par le Conseil de la Nation Attikamek.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que la Nation Attikamek, représentée par le Conseil de la Nation Attikamek, et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux;
- Produire un rapport écrit à l'attention du ministre responsable des Affaires autochtones à la fin du mandat.

MANDAT DE N. BERGERON CONSEILS STRATÉGIQUES INC.

Contrat pour la période du 22 novembre 2016 au 22 novembre 2017

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation innue

L'entreprise N. Bergeron Conseils stratégiques inc. agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations et a comme mandat de :

- Poursuivre la négociation territoriale globale dans le but de conclure une entente finale avec les Premières Nations innues représentées par le Regroupement Petapan inc., soit celles d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashkuan, basée substantiellement sur l'*Entente de principe d'ordre général (EPOG)* signée par les parties en 2004;
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec chargée d'appuyer les négociations, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec;
- Représenter le gouvernement du Québec auprès des communautés innues concernées, du gouvernement fédéral et de toute autre partie intéressée par ces négociations;
- Poursuivre les travaux de concertation, avec la population non autochtone en particulier, au moyen de rencontres d'information et d'échanges;
- Présenter au Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

MANDAT DE FLORENT GAGNÉ CONSULTATION

Contrat pour la période du 22 septembre 2014 au 22 septembre 2017

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake à laquelle sont représentés le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec

Dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil des Mohawks de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, Florent Gagné consultation a le mandat :

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'elle représente ce dernier et qu'elle dirige l'équipe gouvernementale du Québec à la table de négociation de la revendication particulière;
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec afin de permettre à celui-ci d'atteindre ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- D'entreprendre immédiatement des discussions et des négociations avec le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Canada au sujet du transfert de terres mentionné dans la lettre du ministre Benoît Pelletier au grand chef Michael Delisle en date du 2 juin 2008;
- De présenter au Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

Dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec, Florent Gagné consultation a le mandat :

- D'agir à titre de négociatrice pour le gouvernement du Québec afin qu'elle représente ce dernier à la table de négociation et qu'elle dirige l'équipe gouvernementale du Québec;
- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- De présenter au Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

MANDAT DE FLORENT GAGNÉ CONSULTATION

Contrat pour la période du 22 septembre 2017 au 22 septembre 2018

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake, à laquelle sont représentés le gouvernement du Québec et le Conseil des Mohawks de Kahnawake ainsi que dans le cadre des négociations découlant de cette Table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité ; et de représenter le gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec, et des autres mandats afférents pouvant lui être confiés, Florent Gagné consultation a le mandat :

- D'agir à titre de négociatrice pour le gouvernement du Québec afin qu'elle représente ce dernier à la table de négociation et qu'elle dirige l'équipe gouvernementale du Québec;
- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- De présenter au Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

Mandat de Consultation Daniel Gagnier

Agir à titre de négociatrice pour le gouvernement du Québec au Comité de liaison permanent avec les Cris, et autres interventions concernant les enjeux autochtones

L'entreprise Consultation Daniel Gagnier a comme mandat de :

- Participer, comme l'un des représentants du gouvernement du Québec, au Comité de liaison permanent avec les Cris. Contribuer, à titre de négociatrice, à l'élaboration des solutions pour résoudre des enjeux relatifs à la mise en œuvre de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* et à l'Entente sur la gouvernance, ou pour tout dossier identifié par le Comité de liaison permanent.
- Contribuer, à titre de facilitateur, à l'élaboration de solutions pour résoudre différents enjeux relatifs aux relations entre le gouvernement du Québec et la communauté innue du Nutashkuan et au regard de la relation entre Hydro-Québec et la communauté du Nutashkuan.
- Présenter au Ministre des rapports verbaux et un rapport final écrit au terme du présent contrat;

Mandat de 9321-8683 Québec inc. (Mario Gibeault)

Agir à titre de négociatrice pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la communauté algonquine de Lac-Barrière

La compagnie 9321-8683 Québec inc. (Mario Gibeault) a comme mandat de :

- Contribuer à développer des orientations et des objectifs de négociation afin de concrétiser les recommandations formulées par les représentants spéciaux en 2006, à savoir :
 - La reconnaissance du territoire visé par l'entente trilatérale de 1991 à titre de territoire d'intérêt des Algonquins de Lac-Barrière;
 - La mise en œuvre du Plan d'aménagement intégré des ressources;
 - La participation à la gestion des ressources naturelles au moyen de différentes mesures;
 - L'accès à un revenu autonome pour la bande sous forme d'une subvention annuelle de 1,5 M\$ à verser par le gouvernement du Québec;
 - L'agrandissement de l'assise territoriale de la réserve;
 - L'électrification du village de Lac-Rapide;
 - Le tout sans préjudice aux droits des parties.
- Diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de la seconder au cours des différentes phases du processus de négociation;
- Contribuer à développer des propositions sans compromettre les orientations et objectifs du gouvernement du Québec, notamment au regard des activités forestières;
- Assurer un lien continu avec les intervenants économiques et politiques de la région afin d'identifier, le cas échéant, des pistes de partenariat;
- Tenir compte de toutes les instructions et recommandations du Ministre et de ses représentants et n'apporter aucune modification au mandat sans une autorisation écrite du Ministre.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

7. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SAA relativement aux constructions, au développement et à la mise en place du Plan Nord.

Assemblée des partenaires

Le 27 septembre 2017 a eu lieu la quatrième rencontre de l'Assemblée des partenaires, à Québec. Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) a assisté à cette rencontre à titre d'observateur.

Comité et groupe de travail initiés par la SPN auxquels participe le SAA :

Groupe de travail sur l'affectation prioritaire de 30 % du territoire du Plan Nord à la protection de l'environnement, à la sauvegarde de la biodiversité et à la mise en valeur de divers types de développement

- Aucune rencontre en 2017-2018.

Comité interministériel sur le navettage aéroporté (fly in / fly out)

- Rencontre le 7 décembre 2017

Comité sur le prolongement de la route 138

- Rencontres les 6 décembre 2017, 11 décembre 2017, 18 décembre 2017, 17 janvier 2018, 30 janvier 2018, 12 février 2018, 1^{er} mars 2018, 8 mars 2018, 15 mars 2018.

Comité interministériel sur les affaires nordiques et arctiques

- Rencontre le 7 juin 2017

Coûts engendrés

Le SAA n'a pas de budget spécifique réservé pour la démarche du Plan Nord. Seuls les salaires réguliers des personnes qui y participent sont à considérer.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

8. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SAA relativement aux consultations, au développement et à la mise en place de la Stratégie maritime.

Aucun autre coût n'a été engendré au SAA relativement aux consultations, au développement et à la mise en place de la Stratégie maritime.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

9. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones III (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2017-2018, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme :
- a. développement économique;
 - b. garantie de prêt;
 - c. infrastructure communautaire;
 - d. action communautaire;
 - e. soutien à la consultation;
 - f. développement social;
 - g. aide aux Autochtones en milieu urbain

La liste et la nature des projets financés en 2017-2018 ainsi que les montants déboursés pour chaque volet du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III).

<u>VOLET / NOM DU PROJET</u>	<u>DÉBOURSÉ</u>
a) Développement économique	645 000,00 \$
Centre recherche Agrinova – Biochar Boréalis	645 000,00 \$
Développement économique - Jeunes entrepreneurs	2 975,00 \$
K & P's Auto Glass – Plan d'affaires	2 975,00 \$
Développement économique - Général	869 416,00 \$
Naturalia 2017	37 500,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	36 000,00 \$
Québec Mines 2017	32 800,00 \$
Formation-Conférence CDEPNQL	50 616,00 \$
Conseillers en développement économique 2017-2019 CDEPNQL	50 000,00 \$
Table de concertation régionale en économie sociale CSSSPNQL	25 000,00 \$
Naskapi Gas Bar Expansion	50 000,00 \$
Transport C. Moar	87 500,00 \$
Centre multifonctionnel – Uashat-Maliotenam	500 000,00 \$
b) Garantie de prêt	0,00 \$
c) Infrastructure communautaire	160 000,00 \$
Acquisition de wagons – Kawawachikamach	160 000,00 \$
d) Action communautaire	1 748 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki :	
Soutien à la mission globale	114 000,00 \$

Centre d'amitié autochtone de Lanaudière :	
Soutien à la mission globale	118 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean :	
Soutien à la mission globale	114 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque et Point de services pour les Autochtones à Trois-Rivières :	
Soutien à la mission globale	138 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec :	
Soutien à la mission globale	106 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone du Saguenay :	
Soutien à la mission globale	85 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles :	
Soutien à la mission globale	114 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or :	
Soutien à la mission globale	138 000,00 \$
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau :	
Soutien à la mission globale	98 000,00 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre :	
Soutien à la mission globale	98 000,00 \$
Femmes autochtones du Québec :	
Soutien à la mission globale	60 000,00 \$
Montréal autochtone :	
Soutien à la mission globale	114 000,00 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec :	
Soutien à la mission globale	172 000,00 \$
Montréal Autochtone :	
Soutien à la mission globale	16 000,00 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec :	
Soutien à la mission globale	28 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean – Soutien à la mission globale	16 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière :	
Soutien à la mission globale	17 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque et Point de services pour les Autochtones à Trois-Rivières :	
Soutien à la mission globale	22 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki :	
Soutien à la mission globale	16 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec :	
Soutien à la mission globale	14 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles :	
Soutien à la mission globale	16 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or :	
Soutien à la mission globale	22 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone du Saguenay :	
Soutien à la mission globale	15 000,00 \$
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau :	
Soutien à la mission globale	12 000,00 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre :	
Soutien à la mission globale	12 000,00 \$
Femmes autochtones du Québec :	
Soutien à la mission globale	38 000,00 \$
Tukisivallirutitsanut Parnaitiit	35 000,00 \$
e) Soutien à la consultation	1 873 730,00 \$
Bureau de consultation – Lac-Simon	320 000,00 \$
Journée de réflexion concernant le cannabis – APNQL	37 500,00 \$
Secrétariat du Mi'gmawei Mawiomi – 2017-2018	175 000,00 \$
Table sur mise en œuvre du rapport Ciacca-Lincoln – Lac-Rapide	12 680,00 \$
Journée de réflexion sur le cannabis – APNQL	12 500,00 \$
Bureau de consultation – Grand Conseil de la Nation Waban-Aki	240 000,00 \$
Bureau de consultation – Lac-Simon	110 000,00 \$
Table de concertation Québec-Timiskaming	50 000,00 \$
Bureau de consultation – Manawan	400 000,00 \$
Bureau de consultation – Secrétariat du Mi'gmawei Mawiomi	462 640,00 \$
Bureau de consultation – Nutashkuan	53 410,00 \$

f) Développement social	1 132 202,00 \$
CALACS Assaut Sexuel Secours Val-d'Or – Projet Mikizi	30 540,00 \$
Exeko – Ville Inclusive-Trickster-YEL-HUB	68 000,00 \$
Jeunes musiciens du monde – Val-d'Or et communautés de Kitcisakik et Lac-Simon	70 000,00 \$
SOCAM – Financement pluriannuel sur 3 ans	60 000,00 \$
Terres en vues – Festival présence autochtone	68 000,00 \$
Puamun Meshkanu – Chemin des mille Rêves	35 000,00 \$
Harmonie Intercommunauté – Listuguj	50 000,00 \$
Québec en Forme – Programme des coordonnateurs en mobilisation communautaire, participation citoyenne et promotion des saines habitudes de vie	599 017,00 \$
Terres en vues – Festival présence autochtone	17 000,00 \$
SOCAM – Financement pluriannuel sur 3 ans	80 000,00 \$
Jeunes musiciens du monde – Val-d'Or et communautés de Kitcisakik et Lac-Simon	30 000,00 \$
Exeko – Ville Inclusive-Trickster-YEL-HUB	17 000,00 \$
CALACS Assaut Sexuel Secours Val-d'Or – Projet Mikizi	7 635,00 \$
g) Aide aux Autochtones en milieu urbain	1 067 441,00 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre – Services psychosociaux	64 350,00 \$
Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean – Intervenant psychosocial et organisateur communautaire	90 000,00 \$
Montréal autochtone – Services psychosociaux	82 849,00 \$
Foyer pour femmes autochtones de Montréal – Prévention de la judiciarisation autochtone (Centre de justice des Premiers peuples)	45 502,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki – Travailleur psychosocial et animateur culturel	90 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque – Intervention communautaire et psychosociale	60 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque (Point de services pour les Autochtones à Trois-Rivières) – Intervenant psychosocial et organisateur communautaire	60 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière – Services psychosociaux	78 531,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles – Intervenant psychosocial et animateur culturel	60 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec – Bonification des services	90 000,00 \$
Plein Milieu – Jeter des ponts	32 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque – Intervention communautaire et psychosociale	40 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière – Services psychosociaux	8 725,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec – Bonification des services	10 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles – Intervenant psychosocial et animateur culturel	40 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or – Mowsogokan	50 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or – Chez Willie/Nigan	50 000,00 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre – Services psychosociaux	7 150,00 \$
Montréal autochtone – Services psychosociaux	10 000,00 \$
Foyer pour femmes autochtones de Montréal – Prévention de la judiciarisation autochtone (Centre de justice des Premiers peuples)	30 334,00 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque (Point de services pour les Autochtones à Trois-Rivières) – Intervenant psychosocial et organisateur communautaire	40 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki – Travailleur psychosocial et animateur culturel	10 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean – Intervenant psychosocial et organisateur communautaire	10 000,00 \$
Plein Milieu – Jeter des ponts	8 000,00 \$
GRAND TOTAL	7 498 764,00 \$

Nombre de demandes reçues en 2017-2018 par volet et par communauté dans le cadre du FIA III

Nation / Communauté	Action communautaire	Développement économique	Développement social	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Soutien à la consultation	Aide aux Autochtones en milieu urbain	Total
ABÉNAQUIS		2			2			4
Odanak		1						1
Wôlinak		1			2			3
ALGONQUINS		12	1	1	8	7		29
Kebaowek						1		1
Kitcisakik		5	1		4	1		11
Kitigan Zibi		4			1			5
Lac-Rapide		1				1		2
Lac-Simon		1			1	1		3
Pikogan						1		1
Timiskaming		1				2		3
Winneway				1	2			3
ATTIKAMEKS		2	3		2	2		9
Général			2					2
Manawan		1	1		1			3
Obedjiwan		1			1	1		3
Wemotaci						1		1
CRIS			1	1				2
Général			1					1
Mistissini				1				1
HURONS-WENDATS		1						1
Wendake		1						1
MALÉCITES		2						2
Malécites de Viger		2						2
MICMACS		4	1	1	1	1		8
Général						1		1
Gesgapegiag		1		1				2
Gespeg		3						3
Listuguj			1		1			2
MOHAWKS		5			6	2		13
Akwesasne		2			6			8
Kahnawake		2				2		4
Kanesatake		1						1
MONTAGNAIS (INNUS)		14	1	7	7	3		32
Betsiamites		1		2				3
Essipit		1						1

Général			1					1
La Romaine					1			1
Mashteuiatsh		2		1	1			4
Matimekosh		1			1			2
Mingan		2						2
Natashquan		3				2		5
Pakuashipi				1	3			4
Uashat-Maliotenam		4		3	1	1		9
NASKAPIS		3			2	1		6
Kawawachikamach		3			2	1		6
ORGANISMES AUTOCHTONES TOUCHANT PLUS D'UNE NATION	17		13			2	9	41
ORGANISMES NON AUTOCHTONES	1	1	5				2	9
Autres		31						31
Économie sociale		2						2
Jeunes et femmes		21						21
Mobilisateur économique		8						8
TOTAL GÉNÉRAL	18	77	25	10	28	18	11	187

En 2017-2018, il n'y a eu aucun projet refusé dans le cadre du FIA III.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

10. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022

Le Plan d'action vient de terminer sa première année financière d'existence et les indications préliminaires des ministères et organismes (M/O) permettent d'affirmer que la mise en œuvre des mesures semble bien se dérouler. Il est à noter que le Secrétariat aux affaires autochtones ne détient pas le portrait complet des résultats de l'année 2017-2018, puisque la reddition de comptes formelle ne sera complétée qu'en juin 2018.

La ventilation des budgets pour la première année selon les M/O est présentée ci-dessous. Il est à noter que ces données comprennent six mesures, représentant des investissements de 3,5 M\$, qui ont été ajoutées ou bonifiées à la suite du lancement du *Plan d'action interministériel en matière de prévention en santé 2017-2021*, en mars 2018.

Ministère ou organisme	Nombre de mesures	Budgets 2017-2018
Commission de la construction du Québec (CCQ)	3	0 \$
Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)	1	0 \$
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	1	12 500 \$
Ministère de la Culture et des Communications	11	2 047 000 \$
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	9	2 932 500 \$
Ministère de la Famille	1	100 000 \$
Ministère de la Justice du Québec	15	384 314 \$
Ministère de la Sécurité publique	12	1 402 223 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux	23	1 036 500 \$
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	1	8 000 000 \$
Secrétariat aux aînés	3	350 000 \$
SAA	21	2 849 017 \$
Secrétariat à la jeunesse	2	700 000 \$
Secrétariat à la condition féminine	8	430 000 \$
Société d'habitation du Québec	3	2 540 000 \$
Total	114	22 784 054 \$

Note : Les budgets prévus pour la mise en œuvre des mesures de la CCQ et du DPCP ne seront disponibles qu'à partir de 2018-2019.

Les budgets prévus pour la mise en œuvre des mesures des différents M/O sont répartis comme suit pour les cinq années du Plan d'action :

2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total 2017-2022
22 784 054 \$	28 470 521 \$	33 681 303 \$	33 720 583 \$	33 147 034 \$	152 203 495 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

11. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Mois de l'histoire des Autochtones.

État d'avancement

Un projet de loi proclamant le Mois de l'histoire des Autochtones avait été déposé au printemps 2013.

Le mois de juin avait été sélectionné afin d'être en concordance avec le gouvernement fédéral, qui a déjà fait de ce mois le Mois de l'histoire des Autochtones, ce qui permet d'y intégrer les festivités de la journée nationale des Autochtones. Cet arrimage permettait de favoriser la complémentarité entre les programmes de financement québécois et fédéral.

Toutefois, tous les acteurs concernés n'étaient pas convaincus que le mois de juin était approprié, puisqu'un des objectifs visés est de rejoindre la clientèle scolaire. Cette période de l'année est déjà très occupée par les examens et la fin des classes. Le projet de loi est mort au feuilleton lors du déclenchement des élections, au printemps 2014.

Cet engagement a été réitéré lors du dépôt du rapport final de la CVR, en décembre 2015.

Budget ventilé

Outre les salaires des professionnels attitrés au dossier, aucun budget n'a été alloué à l'instauration d'un Mois de l'histoire des Autochtones en 2017-2018.

Échéancier

Le SAA n'est pas en mesure, pour l'instant, de fournir un échéancier précis. Cet aspect nécessite des discussions avec les organisations autochtones concernées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

12. État d'avancement et rapport détaillé du fonctionnement du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour l'année 2017-2018.

- Conformément à la *Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James* (RLRQ, chapitre G-1.04), le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) a succédé à la Municipalité de Baie-James le 1^{er} janvier 2014, pour l'administration des terres de la catégorie III qui en faisaient partie. Ce faisant, le territoire du GREIBJ exclut les terres des catégories I et II de la sélection allouée aux communautés cries ainsi que le territoire municipalisé des villes enclavées de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami.
- La représentation au GREIBJ est paritaire entre les Cris et les Jamésiens pour les dix premières années de son fonctionnement. Onze représentants jamésiens de chacune des villes enclavées et des localités dans le territoire du GREIBJ ont été désignés au conseil. Chibougamau y détient neuf voix; Lebel-sur-Quévillon, quatre voix; Chapais, trois voix; Matagami, trois voix; Valcanton, une voix; Villebois, une voix; Radisson, une voix. Un représentant du gouvernement du Québec, sans droit de vote, a été nommé au conseil du GREIBJ. Membre d'office, le président du Gouvernement de la nation crie (GNC) et son vice-président siègent aussi au conseil avec deux voix chacun, de même que les neuf chefs des communautés cries.
- Le conseil du GREIBJ se réunit aux deux mois et les séances durent normalement deux demi-journées réparties sur deux jours. En 2017-2018, les rencontres ont eu lieu les 31 mai, 1^{er} juin, 26 juillet, 13 et 14 septembre et 22 et 23 novembre 2017, ainsi que le 24 janvier 2018.
- Le président du GNC et le membre désigné par un vote secret entre les onze représentants jamésiens agissent, en alternance, comme président et vice-président du conseil, pour des mandats de deux ans. La mairesse de Chibougamau, M^{me} Manon Cyr, a agi à ce titre pour les deux premières années de fonctionnement du GREIBJ. Depuis janvier 2016, le grand chef Matthew Coon Come occupait le poste de président jusqu'à la fin de son mandat en juillet 2017. Le nouveau grand chef Abel Bosum l'a remplacé à la suite de son élection, jusqu'au 31 décembre 2017. La mairesse de Chibougamau, M^{me} Manon Cyr, a été élue de nouveau pour deux ans à compter du 1^{er} janvier 2018.
- Pour refléter la situation linguistique de la population et des représentants cries et jamésiens, un service de traduction assure que les conseillers et le public puissent s'exprimer en français, en anglais ou en cri lors des séances du conseil. De plus, les séances se tiennent en alternance dans les communautés cries et jamésiennes.
- Les séances se sont déroulées dans un climat de collaboration. Le conseil du GREIBJ a traité les affaires du GREIBJ en conformité avec la loi qui l'encadre.

- Conformément aux dispositions de cette même loi, le budget du GREIBJ, pour les cinq premières années, devait être approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, lequel a approuvé le dernier exercice budgétaire prévu le 1^{er} février 2017. À noter qu'à l'instar des autres organismes municipaux, l'année financière du GREIBJ est l'année civile.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

13. État d'avancement et rapport détaillé de la mise en oeuvre de la *Loi concernant principalement la mise en oeuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake*.

- L'Entente en matière de travail entre Kahnawake et Québec (ci-après l'Entente en matière de travail de 2014) a été approuvée par un décret du gouvernement du Québec, le 24 juillet 2014. Cette entente :
 - Permet un régime particulier, mais semblable à celui du Québec dans ses orientations et ses objectifs.
 - Repose sur la coopération entre les institutions du Québec et Kahnawake dans la définition du régime et son application.
 - Définit les règles applicables à la main-d'œuvre mohawk travaillant sur la réserve et sur le pont Honoré-Mercier.
 - D'application générale : elle couvre tous les aspects de la construction (qualification des entrepreneurs et des travailleurs, prévention sur les chantiers, syndicalisation, indemnisation).
 - Kahnawake se dotera d'un Bureau du travail, lequel aura pour mandat d'interagir avec les institutions québécoises : ministère du Travail, Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), Commission de la construction du Québec (CCQ) et Régie du bâtiment du Québec (RBQ).
 - En somme, une institution mohawk appliquera un régime reprenant essentiellement les normes du Québec.
- La *Loi concernant principalement la mise en oeuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake* (ci-après la Loi), donnant suite à certaines des dispositions de l'Entente en matière de travail de 2014 a été sanctionnée en décembre 2014. Cette loi :
 - Introduit des dispositions assez générales pour permettre de la souplesse dans leur application, tout en respectant l'esprit des lois. Ainsi, la conclusion d'ententes avec les Mohawks de Kahnawake sera possible sans une modification législative à la pièce.
 - Modifie quatre lois du secteur du travail : *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* et la *Loi sur le bâtiment*.

- N'affecte pas le chantier du Centre hospitalier Kateri Memorial, dans la mesure où l'Entente en matière de travail de 2014 constitue une entente complémentaire autorisée par la *Loi approuvant l'Entente concernant la construction et l'exploitation d'un centre hospitalier sur le territoire de Kahnawake* de 1984.
- À la suite de l'adoption de la Loi, la Table sectorielle de négociation Québec-Kahnawake en matière de travail a constitué deux groupes techniques : un premier pour préciser le contenu du régime mohawk en matière de qualification des travailleurs et des entrepreneurs et un second pour préciser les termes de la relation entre le Mohawk Self Insurance Program et la CENSST pour l'opération du régime mohawk d'assurance. Les travaux du premier groupe technique se sont conclus rapidement, ce qui a permis la qualification de travailleurs et d'entrepreneurs mohawks pour les travaux en cours d'agrandissement et de construction de l'hôpital Kateri Memorial.
- Un comité de liaison Québec-Kahnawake a été constitué afin de veiller à la poursuite des travaux de mise en œuvre de l'Entente.

Ces travaux ont mené à la création, par les Mohawks, du Bureau du travail de Kahnawake (BTK), lequel collabore avec les institutions du travail québécoises.

De plus, une entente complémentaire a été négociée et a été signée en décembre 2017. Elle vise la mise en œuvre du régime de Kahnawake en matière d'indemnisation des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles de même qu'en matière de retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite. Cette entente complémentaire définit les modalités d'administration des cotisations et des compensations entre les parties, comme le prévoit l'Entente en matière de travail de 2014, et convient, avec la CNEST, de la mise sur pied d'un mécanisme visant à assurer la sécurité financière du régime de Kahnawake.

Les principes guidant l'administration des cotisations et des compensations prévues à l'entente sont les suivants :

- le régime de Kahnawake assure une couverture universelle des travailleurs de Kahnawake;
- les travailleurs de Kahnawake sont indemnisés par le BTK;
- les travailleurs du Québec qui œuvrent sur le territoire de Kahnawake sont indemnisés par la CNEST;
- les entrepreneurs de Kahnawake cotisent pour tous leurs travailleurs (du Québec et de Kahnawake) au BTK;
- le BTK rembourse à la CNEST les indemnités versées aux travailleurs du Québec.

À cette entente complémentaire énonçant les grands principes viendront se greffer des ententes de nature administrative entre la CNEST et le CMK de façon à définir les modalités de mise en œuvre et de suivi.

Par ailleurs, l'article 10 de l'Entente en matière de travail de 2014 prévoit :

« Mobilité de la main-d'œuvre

Les parties s'engagent, à la suite de la signature de la présente entente, à s'assurer que l'Autorité, travaillant de concert avec les institutions du Québec, facilite l'intégration des travailleurs et des entrepreneurs de Kahnawake qui souhaitent participer à l'industrie de la construction en dehors du Territoire visé par cette entente, conformément aux règles du Régime du Québec, notamment pour l'obtention d'une qualification de la CCQ ou d'une licence de la RBQ. »¹

¹ Entente en matière de travail entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du

Afin de donner suite à cet article, la CCQ collabore, depuis le printemps 2017, avec la communauté de Kahnawake et ses institutions (Kahnawà:ke Labor Office, Kahnawà:ke Economic Development Commission et le Mohawk Council of Kahnawà:ke). La démarche en cours entend proposer des solutions concrètes afin de favoriser l'intégration des travailleurs mohawks à l'industrie de la construction.

Pour ce faire, elle :

- 1- cible les obstacles limitant l'intégration de la main-d'œuvre mohawk à l'industrie de la construction et propose des solutions adaptées;
- 2- porte une attention particulière aux obstacles de nature systémique afin de formuler des correctifs également systémiques;
- 3- considère comme enjeu central la formation, l'intégration et le maintien en emploi de la main-d'œuvre mohawk à l'industrie de la construction, et l'acquisition de qualifications en vertu des standards de la CCQ comme une condition essentielle à cette intégration;
- 4- tient compte des obstacles à l'intégration de la main-d'œuvre mohawk inhérents à l'industrie de la construction, mais également de ceux propres à la communauté de Kahnawake;
- 5- propose, dans la mesure du possible, des solutions pertinentes pour plusieurs communautés des Premières Nations et Inuits.

Un groupe de travail a été constitué afin d'animer cette démarche. Des représentants des institutions mohawks y participent, de même que des représentants du Secrétariat aux affaires autochtones, du ministère du Travail et de la CCQ.

Plus récemment, en janvier 2018, une rencontre a été organisée entre des représentants des institutions de Kahnawake et ceux de la RBQ, afin de développer une collaboration entre ces organisations et donner suite à l'article 10 de l'Entente en matière de travail de 2014, mais cette fois en encourageant l'intégration des entrepreneurs mohawks à l'industrie de la construction. Cette rencontre a notamment permis à la RBQ de présenter en détail son fonctionnement et ses exigences pour l'octroi de licences aux entrepreneurs québécois.

Des représentants de la RBQ participeront dorénavant aux travaux du groupe de travail constitué pour donner suite à l'article 10 de l'Entente en matière de travail de 2014.

Cette collaboration entre les institutions québécoises et celles de Kahnawake permettra également à cette dernière de se familiariser avec les processus québécois de qualification des travailleurs et des entrepreneurs. Cette information servira à la communauté de Kahnawake pour l'élaboration d'un régime particulier aux standards équivalents.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

14. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2017-2018 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SAA.

La liste des ententes conclues entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018 sous la responsabilité du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et déposées au greffe de ce dernier est annexée à la présente. Ces ententes peuvent être consultées au SAA durant les heures ouvrables.

LISTE SOMMAIRE DES ENTENTES

- 1 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)

Objet :
Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

Parties :
Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Conseil de la Première Nation Eagle Village-Kipawa (chef)

Date de signature: 11 avril 2017

- 2 - Entente de financement soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)

Objet :
Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

Parties :
Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Conseil de la Première Nation des Innus Essipit (chef)

Date de signature: 12 avril 2017

- 3 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :
Définir les modalités de financement du projet « Thompson Demo ».

Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Mohawks d'Akwesasne (grand chef)

Date de signature: 20 avril 2017

- 4 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire

Objet :
Définir les modalités de financement du projet « Composteur W ».

Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)

Date de signature: 25 avril 2017

- 5 - Entente de financement de développement économique catégorie économie sociale dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Modifications aux systèmes d'information des entreprises d'économie sociale détenues par le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or ».

Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (directrice générale)

Date de signature: 25 avril 2017

- 6 - Avenant à l'Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructures communautaires

Objet :

Le SAA consent à modifier l'Entente de façon à permettre au Conseil de terminer le projet « Centre administratif et multifonctionnel » au plus tard en juin 2017.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Nation Micmac de Gespeg (chef)

Date de signature: 2 mai 2017

- 7 - Avenant à l'Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Le SAA autorise le Centre d'amitié autochtone de Maniwaki à utiliser une partie du financement octroyé en soutien à sa mission globale pour l'année 2016-2017 dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II, pour l'achat d'un véhicule pour le transport de sa clientèle.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki (directrice générale)

Date de signature: 4 mai 2017

- 8 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Agara ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Agara S.E.N.C.(associée et directrice)

Date de signature: 15 mai 2017

- 9 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Il est opportun d'amender l'Entente concernant le projet de « Nanabush Cafe and Laudromat » de façon à y apporter des changements aux paragraphes 4.1.1 et 4.1.2.1 concernant le montant maximal que la subvention totale peut atteindre afin de permettre au Conseil de réaliser son projet.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Pourvoirie Anishnabek Inc. (WLFN) (président)

Date de signature: 16 mai 2017

- 10 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain volet services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Intervenant psychosocial et Conseiller culturel ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki (directrice générale)

Date de signature: 17 mai 2017

- 11 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain volet services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Mise en place de services globaux en 7 axes d'intervention ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (président)

Date de signature: 25 mai 2017

- 12 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Rénovation du terrain de baseball ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Nation Naskapie de Kawawachikamach (chef)

Date de signature: 25 mai 2017

- 13 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Rénovation de l'aréna ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Première Nation de Timiskaming (chef)

Date de signature: 30 mai 2017

- 14 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du PAAMU volet services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Mise en place d'un service d'intervention psychosociale ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre (président)

Date de signature: 31 mai 2017

- 15 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du PAAMU volet services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Programme de prévention autochtone, région métropolitaine de Montréal ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Le foyer pour femmes autochtones de Montréal (FFAM) (présidente)

Date de signature: 7 juin 2017

- 16 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Maganasibi Wolf River Trail ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Conseil de la Première Nation de Wolf Lake (chef)

Date de signature: 13 juin 2017

- 17 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain volet Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Intervenant psychosocial et Organisateur communautaire ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Centre d'amitié autochtone La Tuque (présidente)

Date de signature: 19 juin 2017

- 18 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain volet Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Intervenant psychosocial et animateur culturel »

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles (CAASI) (présidente)

Date de signature: 19 juin 2017

- 19 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Acquisition de foreuses souterraines ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Forage Asinii (président)

Date de signature: 19 juin 2017

- 20 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain volet Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Chez Willie-Nigan »

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Centre d'amitié autochtone de Val-D'Or (président)

Date de signature: 21 juin 2017

21 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Apporter des changements appropriés et souhaités par les parties.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Corporation de développement économique Wabak Pimadizi (directeur général)

Date de signature: 28 juin 2017

22 - Convention (financière)

Objet :

Le SAA désire s'engager auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention octroyée à l'Emprunteur par le SAA, et ce, conformément au Contrat de prêt à terme.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Banque de Montréal (directrice - Direction relationnelle)

Hébergement Essipit, société en commandite (directrice des services financiers et directeur aux développements économiques, Conseil des Innus d'Essipit)

Date de signature: 30 juin 2017

23 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Acquisition d'un camion remorque ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Y & D Fraser (Canada) Inc. (actionnaire)

Date de signature: 24 juillet 2017

24 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA III versée à titre de soutien à la consultation entourant la mise en place d'une table afin d'identifier des solutions aux questions des bâtiments érigés par des membres sur des terres publiques, une définition commune des camps de chasse et les enjeux fonciers de la communauté (bloc Z et la route 101).

Parties :

Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)

Secrétariat de la Nation Algonquine (directeur)

Date de signature: 9 août 2017

25 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet « École de conduite Voyageur enr. »

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

M. Blazo Voyageur

Date de signature: 10 août 2017

26 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Animosh Pet Grooming ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Debra Chevrier Polson

Date de signature: 29 août 2017

27 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Le SAA s'engage à garantir auprès de la SDBJ l'emprunt de 30 000 \$ contracté par M. Blazo Voyageur pour une durée maximale de 5 ans, dans le cadre du projet « École de conduite Voyageur enr. ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)
Société de développement de la Baie-James (SDBJ) (président-directeur général)

Date de signature: 29 août 2017

28 - Convention (financière)

Objet :

Le SAA désire s'engager auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention octroyée à l'Emprunteur par le SAA, concernant le projet « Site culturel Kinawit ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Banque Royale du Canada (directrice des comptes)
Centre d'amitié autochtone de Val-D'Or (CAAVD) (directrice générale)

Date de signature: 8 septembre 2017

29 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III volet d'Aide aux Autochtones en milieu urbain volet Infrastructures

Objet :

Définir les modalités de financement du projet de « Centre multiservices pour Autochtones en milieu urbain de Québec MAMUK ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Maison communautaire Missinak (présidente)

Date de signature: 13 septembre 2017

30 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Innuberge ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Innuberge (propriétaire)

Date de signature: 15 septembre 2017

- 31 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet d'Aide aux Autochtones en milieu urbain volet Infrastructure
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Shabougamak 2 ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre (président)
- Date de signature:** 26 septembre 2017
-
- 32 - Modification no 12 à l'Entente concernant le financement global de l'Administration régionale Kativik (Sivunirmut)
- Objet :**
L'ajout de nouveaux mandats dans le financement global de l'ARK nécessite de modifier l'Entente Sivunirmut.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)
Administration régionale Kativik (ARK) (sa présidente et sa secrétaire)
- Date de signature:** 26 septembre 2017
-
- 33 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Construction d'un complexe sportif à Wendake ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la nation huronne-wendat (grand chef)
- Date de signature:** 28 septembre 2017
-
- 34 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) volet Mobilisateur
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Conseiller en développement économique ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (directeur général)
- Date de signature:** 28 septembre 2017
-
- 35 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) volet Mobilisateur
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Québec-Mines 2016 ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (directeur général)
- Date de signature:** 28 septembre 2017
-

- 36 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) volet Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Espace Abénakis - Parc régional du Mont-Ham ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)

Date de signature: 2 octobre 2017

- 37 - Avenant (no 1) à l'Entente relative à la mise en oeuvre du Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020 du gouvernement du Québec

Objet :

Modifier l'entente intervenue entre les parties afin de permettre le financement, pour les années 2017-2018 à 2019-2020, de la gestion et des opérations du parc national Ulittaniujalik inclus dans l'Entente Sivunirmut.

Parties :

Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Société du Plan Nord (président-directeur général)

Date de signature: 6 octobre 2017

- 38 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA III versée à titre de soutien à la tenue de la journée de réflexion des chefs membres de l'APNQL concernant le cannabis.

Parties :

Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) (chef)

Date de signature: 18 octobre 2017

- 39 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté anicinape de Kitcisakik ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Kitcisakik.

Parties :

Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik (chef)

Date de signature: 24 octobre 2017

- 40 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III Aide aux Autochtones en milieu urbain, volet Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Bonification des services offerts au Centre d'amitié autochtone de Québec ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Québec (CAAQ) (président)

Date de signature: 31 octobre 2017

- 41 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Matimekosh-Lac-John ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Matimekosh-Lac-John.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de la Nation innue Matimekosh-Lac-John (chef)
- Date de signature:** 2 novembre 2017
-
- 42 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Listuguj ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de la population de Listuguj.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de la Nation Listuguj Mi'gmaq (chef)
- Date de signature:** 2 novembre 2017
-
- 43 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Gespeg ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de la population de Gespeg.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de la Nation Micmac de Gespeg (chef)
- Date de signature:** 2 novembre 2017
-
- 44 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Kitigan Zibi ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de la population de Kitigan Zibi.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg (chef)
- Date de signature:** 2 novembre 2017
-

- 45 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Aide aux Autochtones en milieu urbain (AAMU) volet Infrastructures
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Reconstruction du Centre d'amitié Eenou de Chibougamau ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau (présidente)
- Date de signature:** 7 novembre 2017
-
- 46 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) volet Infrastructure communautaire
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Piscine communautaire ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (chef)
- Date de signature:** 8 novembre 2017
-
- 47 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Complexe hôtelier ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (chef)
- Date de signature:** 8 novembre 2017
-
- 48 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Pakuashipi ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de la population de Pakuashipi.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil des Innus de Pakuashipi (directrice générale)
- Date de signature:** 9 novembre 2017
-
- 49 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) volet Infrastructure communautaire
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Thompson Island ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Mohawks d'Akwesasne (grand chef)
- Date de signature:** 14 novembre 2017
-

50 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)

Objet :

Amender l'entente conclue entre les parties le 28 septembre 2017.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (directeur général)

Date de signature: 14 novembre 2017

51 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Acquisition et rénovation des chalets de l'Anse Ste-Hélène ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag (chef)

Date de signature: 14 novembre 2017

52 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) volet Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Acquisition d'un bâtiment pour bureaux administratifs ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag (chef)

Date de signature: 14 novembre 2017

53 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Pikogan ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Pikogan.

Parties :

Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)

Conseil de la Première nation Abitibiwinni (le chef)

Date de signature: 15 novembre 2017

- 54 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
Objet :
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Wôlinak ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Wôlinak.
Parties :
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)
Date de signature: 16 novembre 2017
-
- 55 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
Objet :
Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA III versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Secrétariat de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.
Parties :
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (directrice générale)
Date de signature: 23 novembre 2017
-
- 56 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
Objet :
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté d'Odanak ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population d'Odanak.
Parties :
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de bande d'Odanak (chef)
Date de signature: 23 novembre 2017
-
- 57 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
Objet :
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté d'Uashat-Malietenam ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de la communauté d'Uashat-Malietenam.
Parties :
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-Utenam (chef)
Date de signature: 23 novembre 2017
-

58 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Timiskaming ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Timiskaming.

Parties :

Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Première Nation de Timiskaming (chef)

Date de signature: 23 novembre 2017

59 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté d'Akwesasne ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population d'Akwesasne.

Parties :

Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil des Mohawks d'Akwesasne (le grand chef)

Date de signature: 23 novembre 2017

60 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet appelé « Festival Présence autochtone ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Terres en vues, Société pour la diffusion de la culture autochtone (directeur des activités culturelles)

Date de signature: 28 novembre 2017

61 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet d'Aide aux Autochtones en milieu urbain volet Infrastructures

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Acquisition et rénovation de nouveaux locaux pour le Centre d'amitié autochtone de Maniwaki ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki (directrice générale)

Date de signature: 28 novembre 2017

62 - Convention (financière)

Objet :

Le SAA désire d'engager auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur (Conseil des Atikamekw de Wemotaci), à même la subvention octroyée à l'Emprunteur par le SAA, pour le projet intitulé « Espaces communautaires de l'école primaire Siskitin ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Caisse Desjardins de La Tuque (directrice des comptes)
Conseil des Atikamekw de Wemotaci (chef)

Date de signature: 29 novembre 2017

63 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Mashteuiatsh ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Mashteuiatsh.

Parties :

Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (le chef)

Date de signature: 13 décembre 2017

64 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Pessamit ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Pessamit.

Parties :

Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil des Innus de Pessamit (le chef)

Date de signature: 13 décembre 2017

65 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Kebaowek ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Kebaowek.

Parties :

Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)
Première Nation de Kebaowek (le chef)

Date de signature: 13 décembre 2017

- 66 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
Objet :
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté d'Essipit ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population d'Essipit.
Parties :
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit (chef)
Date de signature: 13 décembre 2017
-
- 67 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Centre de conditionnement physique CW ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
CCPCurtis (propriétaire)
Date de signature: 18 décembre 2017
-
- 68 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
Objet :
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Québec (président)
Date de signature: 20 décembre 2017
-
- 69 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
Objet :
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles (présidente)
Date de signature: 20 décembre 2017
-
- 70 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Installations sportives de Wemotaci ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Atikamekw de Wemotaci (chef)
Date de signature: 20 décembre 2017
-

- 71 - Convention (financière)
- Objet :**
Le SAA désire d'engager auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur (Corporation de développement économique Wabak Pimadizi), à même la subvention octroyée à l'Emprunteur par le SAA, pour le projet intitulé « Rénovation du centre communautaire de Lac-Simon ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Société de crédit commercial autochtone (directeur général)
Corporation de développement économique Wabak Pimadizi (président)
- Date de signature:** 21 décembre 2017
-
- 72 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III
- Objet :**
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone du Saguenay (président)
- Date de signature:** 9 janvier 2018
-
- 73 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III, aide aux Autochtones en milieu urbain, volet Services directs
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Intervenant psychosocial et organisateur communautaire pour le point de service à Trois-Rivières ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone La Tuque (présidente)
- Date de signature:** 9 janvier 2018
-
- 74 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III
- Objet :**
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Val-D'Or (directrice générale)
- Date de signature:** 9 janvier 2018
-
- 75 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III
- Objet :**
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean (directrice générale)
- Date de signature:** * 9 janvier 2018
-

- 76 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone La Tuque (présidente)
- Date de signature:** 16 janvier 2018
-
- 77 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - Mobilisateur social
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet appelé « Financement pluriannuel ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Société de communication Atikamekw-Montagnais (SOCAM) (directeur des opérations)
- Date de signature:** 16 janvier 2018
-
- 78 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre (président)
- Date de signature:** 16 janvier 2018
-
- 79 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière inc. (président)
- Date de signature:** 16 janvier 2018
-
- 80 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki (directrice générale)
- Date de signature:** 16 janvier 2018
-

81 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III), volet Aide aux Autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Consolidation et développement des services directs ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)
Projets Autochtones du Québec (PAQ) (directrice)

Date de signature: 16 janvier 2018

82 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Cacouna et de Whitworth ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Cacouna et de Whitworth.

Parties :

Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)
Première nation Malécite de Viger (grand chef)

Date de signature: 17 janvier 2018

83 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Kawawachikamach ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Kawawachikamach.

Parties :

Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)
Nation Naskapie de Kawawachikamach (le chef)

Date de signature: 17 janvier 2018

84 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)
Montréal Autochtone (présidente)

Date de signature: 24 janvier 2018

- 85 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) enveloppe Infrastructures communautaires
Objet :
Définir les modalités de financement du projet « Centre communautaire d'Inukjuak ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)
Village nordique d'Inukjuak (maire)
Date de signature: 24 janvier 2018
-
- 86 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) enveloppe Infrastructures communautaires
Objet :
Définir les modalités de financement du projet « Maison des jeunes de Kangirsuk ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Village nordique de Kangirsuk (maire)
Date de signature: 24 janvier 2018
-
- 87 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Développement Babish Télécom ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Babish Télécom (propriétaire et directeur général)
Date de signature: 24 janvier 2018
-
- 88 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
Objet :
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet « CRYO2 ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
9343-2540 Québec inc. (CRYO2) (président)
Date de signature: 24 janvier 2018
-
- 89 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - Économie sociale
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Étude d'avant-projet - Élargissement des services d'hébergement ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (directrice générale)
Date de signature: 25 janvier 2018
-

90 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Étude de projet récréotouristique dans la ZEC Baillargeon ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Nation Micmac de Gespeg (chef)

Date de signature: 26 janvier 2018

91 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Étude de faisabilité », préalablement au projet de construction d'un nouveau centre culturel.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Mohawks de Kahnawake (grand chef)

Date de signature: 30 janvier 2018

92 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Long Point First Nation ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Long Point First Nation.

Parties :

Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de Long Point First Nation (le chef)

Date de signature: 1 février 2018

93 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Lac-Simon ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Lac-Simon.

Parties :

Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de la nation Anishnabe de Lac-Simon (chef)

Date de signature: 2 février 2018

- 94 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III), volet Aide aux Autochtones en milieu urbain - Services directs
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Jeter des ponts ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Plein Milieu (directrice générale)
- Date de signature:** 6 février 2018
-
- 95 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de financement de l'organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) (présidente)
- Date de signature:** 6 février 2018
-
- 96 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Entretien Katom ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Entretien Katom (promoteur)
- Date de signature:** 7 février 2018
-
- 97 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) volet Infrastructure communautaire
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Agrandissement du local de boxe ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)
- Date de signature:** 7 février 2018
-
- 98 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Nutashkuan ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Nutashkuan.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de la Nation Innue de Nutashkuan (le vice-chef)
- Date de signature:** 8 février 2018
-

99 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Wolf Lake First Nation ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de sa population.

Parties :

Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de Wolf Lake First Nation (le chef)

Date de signature: 8 février 2018

100 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet appelé « Ville Inclusive - Projets en communautés ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Exeko (cofondateur et codirecteur général)

Date de signature: 13 février 2018

101 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Manawan ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Manawan.

Parties :

Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil des Atikamekw de Manawan (le chef)

Date de signature: 15 février 2018

102 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Mobilisateur

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Québec - Mines 2017 ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (directeur général)

Date de signature: 20 février 2018

103 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Mobilisateur

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Participation à Naturallia 2017 ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (directeur général)

Date de signature: 20 février 2018

104 - Avenant à l'Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) volet Infrastructures communautaires

Objet :

Les parties conviennent d'amender l'Entente de façon à y apporter la correction au montant devant apparaître au sous-paragraphe 4.1.2.2.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)

Date de signature: 22 février 2018

105 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Jeunes musiciens du monde - Communautés de Kitcisakik et Lac-Simon ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Jeunes musiciens du monde (coprésident directeur général)

Date de signature: 22 février 2018

106 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Mikizi - Culturellement et collectivement pour elles ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

CALACS Assaut sexuel secours Val-D'Or (présidente)

Date de signature: 22 février 2018

107 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Centre d'amitié Eanou de Chibougamau (présidente)

Date de signature: 26 février 2018

108 - Convention (financière)

Objet :

Le SAA s'engage auprès de l'Institution financière afin d'effectuer tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur (Conseil des Abénakis d'Odanak), à même la subvention octroyée à l'Emprunteur pour le projet « Construction d'un nouveau centre administratif »;

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)

Société de crédit commercial autochtone (gestionnaire)

Conseil des Abénakis d'Odanak (chef)

Date de signature: 1 mars 2018

109 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Wendake ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Wendake.

Parties :

Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)

Conseil de la nation huronne-wendat (grand chef)

Date de signature: 5 mars 2018

110 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Construction d'un garage ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Transport C. Moar (propriétaire)

Date de signature: 7 mars 2018

111 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Construction du Centre de recherche et de transfert technologique Agrinova-Biochar Boréal ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (chef)

Date de signature: 13 mars 2018

112 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Le SAA s'engage à garantir auprès du CDEM le prêt contracté par M. Jessy Paul, le 23 février 2017, pour le projet intitulé « CRYO2 ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)

Corporation de développement économique montagnaise (CDEM) (directeur général)

Date de signature: 13 mars 2018

- 113 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Garantie de prêt
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Projet foresterie de Béothuk inc. ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Béothuk inc. (président)
- Date de signature:** 13 mars 2018
-
- 114 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Projet foresterie de Béothuk inc. ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Béothuk inc. (président)
- Date de signature:** 13 mars 2018
-
- 115 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté d'Unamen Shipu ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population d'Unamen Shipu.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil des Innus d'Unamen Shipu (chef)
- Date de signature:** 14 mars 2018
-
- 116 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructure communautaire
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Toiture de la patinoire de Kitcisakik ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik (chef)
- Date de signature:** 15 mars 2018
-
- 117 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Acquisition d'équipements et de machineries lourdes ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Nation Innu Matimekush-Lac-John (chef)
- Date de signature:** 16 mars 2018
-

- 118 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) Volet développement social
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet appelé « Harmonie Inter-communauté Listuguj-Pointe-à-la-Croix ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Nation Listuguj Mi'gmaq (chef)
- Date de signature:** 20 mars 2018
-
- 119 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (Pikogan) (chef)
- Date de signature:** 20 mars 2018
-
- 120 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Forêt et bleuets - Secteur Martel ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Société commanditée 9349-3104 Québec Inc. (président)
- Date de signature:** 20 mars 2018
-
- 121 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - entrepreneuriat
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Centre multifonctionnel Uashat mak Mani-Utenam - volet commercial ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam (chef)
- Date de signature:** 20 mars 2018
-
- 122 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Wemotaci ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Wemotaci.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil des Atikamekw de Wemotaci (chef)
- Date de signature:** 20 mars 2018
-

123 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA III versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

Parties :

Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Conseil de la Nation Innu de Nutashkuan (vice-chef)

Date de signature: 21 mars 2018

124 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Expo-Sciences Autochtone ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (président)

Date de signature: 27 mars 2018

125 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) concernant le projet « Aide au développement économique local 2014-2018 »

Objet :

Les parties conviennent de modifier la durée de l'Entente pour qu'elle porte sur la période 2014-2017 plutôt que sur la période 2014-2018.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Nation Micmac de Gespeg (chef)

Date de signature: 27 mars 2018

126 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Centre multifonctionnel Uashat mak Mani-Utenam - volet communautaire ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil Innu Takuaiakan Uashat mak Mani-Utenam (chef)

Date de signature: 27 mars 2018

127 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)
Femmes autochtones du Québec (présidente)

Date de signature: 27 mars 2018

- 128 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)
Tukisivallirutitsanut Parnaitiit (Organisme) (président)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-
- 129 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) volet Infrastructure communautaire
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Agrandissement des bureaux du Conseil ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik (chef)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-
- 130 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA III versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Conseil de la Nation Anishinabe de Lac-Simon (chef)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-
- 131 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement social (mobilisateur social)
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Puamun Meshkenu - Chemin des mille rêves ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Puamun Meshkenu - Chemin des mille rêves (président)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-
- 132 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructure communautaire
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Piscine communautaire de Wōlinak ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de bande des Abénaquis de Wōlinak (chef)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-

- 133 - Avenant à l'Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
Objet :
Modifier l'Entente dans le cadre de la refonte de la réglementation de la filière des hydrocarbures et des travaux sur le terrain en lien avec son exploration.
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (directrice exécutive)
Date de signature: 29 mars 2018
-
- 134 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Aide aux Autochtones en milieu urbain - Services directs
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Mowsogokan ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (directrice générale)
Date de signature: 29 mars 2018
-
- 135 - Avenant à l'Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Action communautaire (Entente)
Objet :
Amender l'Entente en conformité avec la demande de majoration du soutien de la mission globale demandée par le CAAS et accordée par le SAA.
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone du Saguenay (CAAS) (présidente)
Date de signature: 29 mars 2018
-
- 136 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) - Catégorie mobilisateur
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Formations et Journées-conférences 2017-2018 ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (directeur général)
Date de signature: 29 mars 2018
-
- 137 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Mobilisateur
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Conseiller en développement économique 2017-2020 ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (directeur général)
Date de signature: 29 mars 2018
-

- 138 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement social - Partenariat
- Objet :**
Définir les modalités de financement octroyé à QEF relativement à la coordination nationale et à la mise en oeuvre du nouveau Programme pour l'embauche de coordonnateurs à la mobilisation communautaire, à la participation citoyenne et à la promotion de saines habitudes de vie, dans différentes communautés autochtones du Québec.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Québec en forme (QEF) (directeur général)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-
- 139 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA III versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Grand Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki (directeur général)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-
- 140 - Convention de subvention
- Objet :**
Octroi d'une subvention pour la mise en oeuvre des recommandations du rapport du Comité sur l'application de la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines au sein des communautés autochtones (Mesure).
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (directrice générale et secrétaire)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-
- 141 - Convention de subvention
- Objet :**
Octroi d'une subvention pour la mise en oeuvre des recommandations du rapport du Comité sur l'application de la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines au sein des communautés autochtones (Mesure).
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (directrice générale et secrétaire)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-
- 142 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA III versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Conseil des Atikamekw de Manawan (chef)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-

143 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Gas Bar Expansion » (sic).

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Nation Naskapi de Kawawachikamach (chef)

Date de signature: 29 mars 2018

144 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Ekuanitshit ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de cette communauté.

Parties :

Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)

Conseil des Innus de Ekuanitshit (directrice générale)

Date de signature: 29 mars 2018

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

15. Pour tous les programmes du Secrétariat, donner le détail des crédits existant en 2017-2018 qui n'ont pas été reconduits en 2018-2019, en incluant les programmes qui ont été abolis.

Aucun.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04**

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

16. Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2018-2019.

Crédits demandés au Conseil du trésor :

Programme 04 : 283 600 000 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

17. Dans un communiqué de presse daté du 18 novembre 2016, le ministre responsable des Affaires autochtones affirme que « [d]epuis les révélations des événements [de Val-d'Or], en octobre 2015, nous avons déployé un bon nombre de mesures concrètes pour aider les femmes autochtones ». Fournir la liste des sommes engagées et des actions réalisées depuis la diffusion du reportage de l'émission *Enquête* sur les agressions alléguées d'agents de la Sûreté du Québec contre des femmes autochtones.

Exposé de la situation

Le 4 novembre 2015, M. Philippe Couillard, premier ministre du Québec, accompagné de M. Geoffrey Kelley, ministre responsable des Affaires autochtones, de M^{me} Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, ainsi que M. Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est, ont rencontré l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) sur les suites des événements de Val-d'Or.

À la suite de cette rencontre, le premier ministre a annoncé des mesures totalisant plus de 6,1 M\$ afin de venir en aide aux Autochtones qui se trouvent en situation de vulnérabilité sur le territoire de Val-d'Or. Les ministères et organismes suivants ont notamment été mis à contribution : le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), le ministère de la Justice (MJQ), le ministère de la Sécurité publique (MSP) et la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Actions réalisées - Aide directe du gouvernement du Québec au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or :

En résumé, le financement de plus de 6,1 M\$ a permis le renforcement des services de première ligne au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD), la consolidation du financement du centre de jour *Chez Willie/Nigan*, le soutien à l'aménagement du site de ressourcement autochtone *Kinawit* et le lancement du projet *Kijaté* pour la construction de 24 unités de logements sociaux :

1. **Renforcement des capacités d'accueil du CAAVD** en appuyant le développement de ses capacités d'intervention de première ligne. Deux intervenants psychosociaux se sont ajoutés à l'équipe du CAAVD. Un poste de coordonnatrice des services d'accès à la justice a également été créé et financé par le SAA. Le CAAVD s'est également enrichi d'une ressource en conseil clinique post-crise qui veille à l'arrimage entre les différents services disponibles et offre un soutien clinique aux intervenants.
2. **La consolidation du financement du centre de jour *Chez Willie/Nigan***, pour les personnes en situation d'itinérance et pour les femmes en difficulté, notamment celles qui vivent de la prostitution.

Le CAAVD a été en mesure de procéder à l'embauche de quatre accueillants et deux intervenants psychosociaux pour le centre de jour.

3. **Soutien à l'aménagement du site de ressourcement autochtone *Kinawit*** : Le projet *Kinawit* se veut également un lieu de rencontres entre Autochtones et non-Autochtones. Suivant la finalisation des rénovations du chalet principal, de même que l'aménagement du stationnement et des infrastructures traditionnelles, le site *Kinawit* a été rendu accessible à la clientèle à compter du mois d'août 2016. Suivant l'embauche d'un gestionnaire de projet dédié, le site a officiellement été inauguré le 21 juin 2017. L'équipe du CAAVD, dans le cadre d'un projet d'économie sociale, œuvre désormais à développer le potentiel touristique du site.
4. **Lancement du projet *Kijaté*** : Construction de 24 unités de logements sociaux pour familles autochtones. La lettre d'engagement définitif de la SHQ a été reçue le 21 décembre 2016, et le contrat avec l'entrepreneur général a été signé le 10 janvier 2017. Les travaux ont débuté le 18 janvier 2017 et le bâtiment a été livré au début de l'année 2018. Le processus de sélection des familles a maintenant été complété et la prise de possession des logements par ces dernières est en cours. L'inauguration officielle de *Kijaté* pourrait avoir lieu le 21 juin 2018.

INVESTISSEMENTS DE PLUS DE 6,1 M\$ DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A VAL-D'OR	
SAA	Montant
CAAVD - Renforcement des capacités / Honoraires professionnels	69 798 \$
Refuge de jour <i>Chez Willie</i> - Accueillants et intervenants psychosociaux	180 862 \$
Refuge de jour <i>Chez Willie</i> - Remboursement hypothécaire	119 000 \$
Logements sociaux <i>Kijaté</i> - Manque à gagner	150 000 \$
<i>Kinawit</i> - Lieu de ressourcement culturel et de rapprochement des peuples	531 002 \$
<i>Kinawit</i> - Garantie de prêt	100 000 \$
TOTAL SAA	1 150 662 \$
MSSS	
CAAVD - Renforcement des capacités d'interventions psychosociales	187 000 \$
Refuge de jour <i>Chez Willie</i> - Accueillants et intervenants psychosociaux	100 000 \$
TOTAL MSSS	287 000 \$
SHQ	
Logements sociaux <i>Kijaté</i> - Subvention programme <i>AccèsLogis Québec</i>	2 078 400 \$
Logements sociaux <i>Kijaté</i> - Garantie de prêt	3 906 177 \$
TOTAL SHQ	5 984 577 \$
GRAND TOTAL	7 422 239 \$

Actions réalisées – Autres initiatives du gouvernement du Québec :

- Le gouvernement du Québec a mis en place une ligne 1 800 sous la supervision de l'organisme *Services parajudiciaires autochtones du Québec* afin de faciliter la dénonciation par les Autochtones, notamment les femmes, de tous gestes inadmissibles ou de nature criminelle qui auraient pu être posés à leur égard par un policier en territoire québécois.
- La Sûreté du Québec a annoncé une série de mesures concernant le secteur de la Vallée-de-l'Or, dont la mise sur pied d'un nouveau poste de police communautaire mixte autochtone, devant être composé de policiers autochtones et non autochtones, de même que de travailleurs sociaux. Actuellement, le poste est en activité, dans la mesure où la dotation du personnel policier non autochtone est complétée et l'équipe de travailleurs sociaux est en place. Qui plus est, le poste de directrice adjointe a été pourvu au début de l'année 2018 par l'entremise de l'embauche de M^{me} Sally Rankin, membre de la nation anishinabek et ancienne directrice générale adjointe de la communauté de Pikogan.

- En ce qui a trait à l'embauche de policiers autochtones, des discussions ont actuellement cours afin de pourvoir l'ensemble des postes disponibles.
- Le gouvernement du Québec s'est aussi engagé à mettre sur pied une initiative intersectorielle de concertation et de coordination des services à l'intention des Autochtones en milieu urbain. Cet engagement s'est concrétisé par la création de **Tables sur l'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones**. Composées d'une Table centrale de coordination et des Tables locales d'accessibilité, elles ont pour mandat de prendre la mesure des besoins et d'identifier des pistes de solution pour améliorer l'accessibilité, la complémentarité et la continuité des services en milieu urbain pour les Autochtones. On trouve des Tables locales dans les villes de Val-d'Or, Maniwaki, La Tuque, Trois-Rivières, Sept-Îles et Montréal. Eu égard à l'importance et la diversité des enjeux caractérisant la population autochtone montréalaise, cette dernière table locale ne vise, pour l'instant, que le secteur de la santé et des services sociaux.
- **Le budget provincial 2016-2017 a consacré une somme totale de 8,9 M\$ sur cinq ans aux organismes communautaires urbains.** Cet engagement financier du gouvernement du Québec s'est mécanisé par la mise sur pied du Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain (PAAMU), qui vise à améliorer les conditions de vie des Autochtones dans les villes du Québec, en donnant aux organismes communautaires desservant cette clientèle, les moyens de lui offrir des services directs de qualité et adaptés. Désormais intégré au *Fonds d'initiatives autochtones III* (FIA III), le PAAMU est bonifié de 2 M\$ et sa durée est prolongée d'une année. Conséquemment, cette somme s'ajoute à celle de 8,9 M\$, déjà annoncée en 2016-2017, pour une enveloppe totale de 10,9 M\$.
- Le gouvernement du Québec a également lancé, le 28 juin 2017, le ***Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022***. Ce plan d'action, qui permettra désormais de soutenir les milieux autochtones de manière intégrée, se veut notamment une réponse aux appels à l'action lancés par la *Commission de vérité et réconciliation du Canada*. La démarche qu'il amorce est évolutive et pourra s'enrichir progressivement par l'ajout de nouvelles interventions conçues de concert avec les milieux autochtones.
- En décembre 2016, le gouvernement du Québec a constitué la ***Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès***. Cette commission se penche sur toute forme de violence et de pratiques discriminatoires, de même que sur les cas de traitements différenciés dans la prestation de certains services publics aux Autochtones au cours des quinze dernières années. Elle devra remettre son rapport, au plus tard le 30 septembre 2019.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

18. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SAA ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

Liste des rencontres

Dans le cadre des travaux de l'Enquête nationale, le gouvernement fédéral a mis en place un groupe de suivi auquel participent toutes les provinces, les territoires ainsi que le gouvernement fédéral afin de partager de l'information sur les travaux de l'Enquête. Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) a donc participé aux rencontres téléphoniques à ces dates :

9 et 16 mai 2017, 7 et 28 juin 2017, 12 et 26 juillet 2017, 17 et 30 août 2017, 4 et 13 septembre 2017, 4-25 et 30 octobre 2017, 3 et 15 novembre 2017, 13 décembre 2017 et 18 janvier 2018, 2 et 13 février 2018, 9 et 27 mars 2018.

En parallèle, l'Enquête nationale a également tenu quelques rencontres informatives en vue des audiences institutionnelles auxquelles le SAA a participé, soit le 29 mars 2018 ainsi que le 9 avril 2018.

Dans le cadre des travaux de l'Enquête nationale et de la structure de gouvernance mis en place par le gouvernement du Québec, les travaux de l'Enquête nationale ont certainement été abordés lors des rencontres du Groupe de travail à ces dates : 19 avril 2017, 30 mai 2017, 21 juin 2017, 14 juillet 2017, 26 septembre 2017 et le 15 février 2018. De façon complémentaire, les travaux de l'Enquête nationale ont certainement été abordés lors des rencontres du Comité directeur à ces dates : 18 avril 2017, 23 mai 2017, 12 juin 2017, 17 juillet 2017, 20 septembre 2017 et le 26 février 2018.

Trois rencontres ont également eu lieu avec les avocats de l'Enquête nationale afin d'obtenir plus d'informations sur les travaux en cours, c'est-à-dire : le 9 novembre 2017, le 1^{er} février 2018 ainsi que le 5 avril 2018.

Actions posées

Tel que mentionné précédemment, une structure de gouvernance a été mise en place afin de faciliter la participation du gouvernement du Québec à l'Enquête nationale et aux travaux afférents à celle-ci sur la scène pancanadienne. Le SAA et le ministère de la Justice du Québec (MJQ) ont la responsabilité de coordonner les travaux.

Un comité directeur regroupant les sous-ministres ou secrétaires généraux des ministères concernés aura le mandat de faire le suivi des travaux auprès des autorités gouvernementales et d'émettre les orientations relatives aux demandes formulées par l'Enquête. Il se réunit au besoin.

Un groupe de travail, codirigé par le SAA et le MJQ et regroupant les représentants désignés des ministères respectifs, assure la coordination interministérielle de l'ensemble des travaux. Il se réunit régulièrement.

Il importe de souligner que l'Enquête nationale a tenu des audiences communautaires des familles au Québec dans la semaine du 27 novembre 2017 à Malotienam et dans la semaine du 12 mars 2018 à Montréal. À l'occasion de ces audiences, des fonctionnaires du SAA et du MJQ étaient présents pour suivre les travaux.

Sommes engagées

Le budget de l'Enquête nationale ne relève pas du SAA; conséquemment, aucune somme n'a été engagée par le SAA.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

19. État d'avancement du projet de village permanent pour la communauté algonquine de Kitcisakik. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SAA ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans ce dossier.
-

À l'instar du gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec offre un soutien économique significatif à la communauté de Kitcisakik. Mais la communauté hésite encore à déménager dans le secteur du lac Ribot, situé à 10 km du site actuel, ou dans le secteur de la baie Barker, un site éloigné, isolé et difficile d'accès, situé à 40 km de la route 117. Le référendum tenu à Kitcisakik en 2013 montre que 57 % des membres de la communauté préféreraient déménager à Lac Ribot, mais la communauté est toujours divisée. De fait, elle n'a toujours pas adopté de résolution confirmant officiellement son choix au gouvernement. Elle a toutefois soumis un projet de « paix sociale » à ses partenaires provinciaux et fédéraux à l'automne 2017. Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) continue donc de l'accompagner dans ses démarches, bien que la responsabilité d'assurer des conditions de vie de qualité à la communauté incombe d'abord au gouvernement fédéral.

C'est dans cette optique que le SAA, Affaires autochtones et du Nord Canada et le conseil de bande de Kitcisakik tiennent des discussions au sujet de leurs investissements respectifs dans l'amélioration des infrastructures actuelles de la communauté, et ce, indépendamment des développements du projet de déménagement. Conformément aux compétences respectives, des travaux de rénovation et de construction pourront être envisagés pour certains bâtiments administratifs et communautaires ainsi que des installations sanitaires, et ce, tout en respectant les priorités exprimées par la communauté. À cet effet, le gouvernement du Québec a annoncé dans le budget 2016-2017 un investissement de deux millions de dollars sur cinq ans dans un *Programme spécial de rénovation de maisons* de la communauté algonquine de Kitcisakik de la Société d'habitation du Québec. Ces investissements ont permis de rénover et d'agrandir neuf maisons en 2016-2017 et ainsi améliorer sensiblement les conditions de vie des habitants. À terme, ce sont les 90 habitations de la communauté qui auront été rénovées.

Un montant de 150 000 \$ a été attribué pour la construction d'un toit sur la patinoire de Kitcisakik, en plus de 510 000 \$ pour l'agrandissement des bureaux du conseil et 400 000 \$ dédiés à la poursuite de la rénovation des habitations. Il s'agit du prolongement d'un programme qui avait été lancé en 2009 par la Société d'habitation du Québec. On prévoit des investissements substantiels pour 2018, dans le domaine des télécommunications, notamment. Le SAA finance également l'embauche d'un coordonnateur en mobilisation communautaire et en participation citoyenne.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

20. État d'avancement, budget ventilé et échéancier de la mise en œuvre du point 2.1.4 du plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 « Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée », c'est-à-dire : « L'enrichissement du site Web du Secrétariat aux affaires autochtones et la bonification des outils de communication existant afin d'informer les Premières Nations et les Inuits sur les initiatives gouvernementales et autochtones visant à prévenir et à contrer l'intimidation ».

État d'avancement

L'ensemble des activités ont été réalisées en 2016-2017.

Budget ventilé

Aucun budget n'a été nécessaire en 2017-2018.

Échéancier de mise en œuvre

La mise en œuvre de cette mesure est terminée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

21. État d'avancement, budget ventilé et échéancier de la mise en œuvre du point 3.19 du plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 « Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée », c'est-à-dire : « Partager les connaissances et les expériences du MEESR (sic) avec les commissions scolaires Crie et Kativik et les organisations autochtones qui offrent des services en éducation ».

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) est responsable de la mise en œuvre du point 3.19. En conséquence, il revient au MEES de répondre à cette question.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

22. État d'avancement, budget ventilé et échéancier de la mise en œuvre du point 4.8 du plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 « Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée », c'est-à-dire : « Soutenir des initiatives visant l'adaptation aux réalités des Premières Nations et des Inuits, selon les besoins, d'outils de prévention, d'intervention et de soutien en matière d'intimidation ».

État d'avancement

En 2017-2018, les quatorze communautés et organismes autochtones dont les projets ont été retenus ont mis en œuvre leur projet.

Plusieurs communautés et organismes ont été en mesure de produire leur reddition de comptes au cours de l'hiver 2018. Les projets qui n'étaient pas complètement terminés ont pu bénéficier d'un délai supplémentaire.

Budget ventilé

Un budget de 150 000 \$ en 2017-2018 a été mis à la disposition du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) par le ministère de la Famille pour la mise en œuvre de la mesure 4.8. Ce budget permettra d'effectuer le 2^e versement de la subvention octroyée pour la mise en œuvre des quatorze projets retenus. Il est à noter qu'un montant de 19 475 \$ n'avait pas pu être engagé lors de l'appel de projets.

Budget au 31 mars 2017

	Nombre de projet	Montant versé ou engagé
Projets complétés	2	12 380 \$
Projets qui bénéficient d'un délai supplémentaire	12	118 145 \$ *
Projet abandonné	0	

* Pour la majorité de ces projets, le traitement du rapport final est en cours en date du 11 avril 2018.

À cela s'ajoutent les salaires réguliers des personnes qui participent à la mise en œuvre de la mesure 4.8.

Échéancier de mise en œuvre

Les rapports finaux des projets sont attendus d'ici l'été 2018. Ceux-ci permettront au SAA de procéder au deuxième et dernier versement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

23. État d'avancement, budget ventilé, sommes réservées pour l'année financière 2018-2019 et échéancier de la commission « Écoute, réconciliation et progrès ».

État d'avancement

Le gouvernement a annoncé, le 21 décembre 2016, la création de la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec* (Commission) qui a pour mandat principal d'enquêter, de constater les faits et de faire des recommandations quant aux actions concrètes à mettre en place par le gouvernement du Québec et les autorités autochtones en vue de prévenir ou d'éliminer toute forme de violence, de pratiques discriminatoires ou de traitements différents dans la prestation des services publics. La Commission enquête sur les quinze dernières années, et les services visés sont les services policiers, les services correctionnels, les services de justice, les services de santé et services sociaux ainsi que les services de protection de la jeunesse.

Entre juin 2017 et mars 2018, la Commission a entendu plus de 150 témoignages de témoins-citoyens, de représentants d'organisations autochtones, d'experts en milieu autochtone et des représentants d'institutions publiques, dont le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), le ministère de la Justice (MJQ), le ministère de la Santé et des Services sociaux (incluant le volet de la Protection de la jeunesse), le ministère de la Sécurité publique, la Sûreté du Québec, le Directeur des poursuites criminelles et pénales ainsi que le Secrétariat à la condition féminine.

Il importe de souligner qu'une structure de gouvernance a été mise en place afin de faciliter la participation et la collaboration du gouvernement du Québec. Le SAA et le MJQ ont la responsabilité de coordonner les travaux.

Un comité directeur, regroupant les sous-ministres ou secrétaires généraux des ministères concernés, aura pour mandat de faire le suivi des travaux auprès des autorités gouvernementales et d'émettre les orientations relatives aux demandes formulées par la Commission provinciale.

Un groupe de travail, codirigé par le SAA et le MJQ et regroupant les représentants désignés des ministères respectifs, assure la coordination interministérielle de l'ensemble des travaux.

Budget ventilé et sommes réservées pour l'année financière 2018-2019

Le budget de cette commission ne relève pas du SAA; conséquemment, aucune somme n'a été engagée par le SAA.

Échéancier de la Commission

La Commission est indépendante du gouvernement et agit comme tel dans le cadre de son mandat. Le SAA ne possède pas plus de précisions sur le calendrier ou sur la planification des travaux de la Commission.

Il importe toutefois de mentionner que le rapport final était initialement prévu pour le 30 novembre 2018. À la suite d'une demande du commissaire, une prolongation de 10 mois fut accordée à la Commission par le gouvernement du Québec afin de lui permettre de mener à bien ses travaux. Le rapport final est donc attendu pour le 30 septembre 2019.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

24. État d'avancement des suites que le gouvernement donnera à la journée de consultation publique sur la réussite éducative, volet Autochtones, qui s'est déroulée le 28 novembre 2016. Fournir la liste des sommes engagées et des actions réalisées depuis la journée de consultation et le détail de l'état d'avancement des travaux entre le SAA et le MEES sur le sujet.

Actions réalisées depuis la journée de consultation du 28 novembre 2016

À l'automne 2016, il a été convenu d'intégrer des mesures visant la persévérance et la réussite éducative des Autochtones au *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits* (Plan d'action).

Ainsi, les mesures « autochtones » élaborées dans la foulée de la journée de consultation publique sur la réussite éducative, volet Autochtones, et dans le contexte de la préparation des différents plans d'action devant découler de la *Politique de la réussite éducative* ont été et continueront à être intégrées au Plan d'action.

Par ailleurs, M. Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, a fait l'annonce, à l'issue de la journée de consultation du 28 novembre 2016, de la mise sur pied d'une table de travail sur la réussite éducative des élèves autochtones. Cette mise sur pied a été officialisée, le 21 juin 2017, lors du lancement de la *Politique de la réussite éducative*. À cette occasion, le ministre Proulx annonçait la création officielle de la Table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones, jeunes et adultes (Table nationale).

Relevant du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), cette instance a pour principal objectif de créer un lieu officiel de concertation entre le MEES et différentes organisations (autochtones, scolaires, communautaires, etc.) concernant les interventions possibles pour améliorer significativement la persévérance et la réussite éducative des élèves autochtones, incluant l'amélioration du taux de diplomation. La Table nationale s'est réunie à deux reprises depuis son lancement, à savoir le 25 octobre 2017 et le 11 avril 2018.

Sommes engagées depuis la journée de consultation du 28 novembre 2016

Outre les salaires des professionnels impliqués au dossier, le budget du gouvernement du Québec 2017-2018 prévoit un investissement de 87 M\$ en nouveaux crédits pour l'élaboration du Plan d'action, et ce, pour une période de cinq ans. Ces sommes seront puisées à même le Fonds de suppléance. Par ailleurs, près de 70 M\$ qui sont pourvus à même les crédits réguliers des ministères viennent compléter le financement des mesures du Plan d'action.

Plus précisément, les mesures touchant la persévérance et la réussite scolaire des Autochtones incluses au Plan d'action relèvent de la base budgétaire du MEES.

Dans ce contexte, il revient à ce ministère de faire état des sommes engagées dans la mise en œuvre de ces mesures, et ce, suivant la journée de consultation du 28 novembre 2016. Il en va de même pour la Table nationale dont le fonctionnement et le financement des activités relèvent du MEES.

À l'échelle du Secrétariat aux affaires autochtones, eu égard aux suites de la journée de consultation du 28 novembre 2016, aucun autre coût que celui du salaire des professionnels impliqués au dossier n'a été engendré.

État d'avancement des suites que le gouvernement donnera à la journée de consultation publique sur la réussite éducative, volet Autochtones, qui s'est déroulée le 28 novembre 2016

Dans le contexte où la mise en œuvre des mesures touchant l'éducation pour les Autochtones incluses au Plan d'action relève de la responsabilité du MEES, il revient à celui-ci de répondre de l'état d'avancement de ces dernières.

Il en va de même pour la Table nationale qui est de la responsabilité du MEES.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

25. État d'avancement de la table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones, jeunes et adultes. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SAA ont assisté, des actions accomplies et des sommes engagées dans le cadre de cette table.

État d'avancement

La Table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones, jeunes et adultes, s'est réunie à deux reprises depuis son lancement, à savoir le 25 octobre 2017 et le 11 avril 2018.

Suivant ces deux rencontres, les participants ont pu s'approprier le cadre de travail de la *Politique de la réussite éducative*. Ils ont aussi présenté leur organisme et milieu respectif et ont discuté de leur vision du mandat et du fonctionnement de la Table nationale. Qui plus est, le développement de mesures pour les enfants autochtones de 0-8 ans dans le contexte du lancement de la Stratégie 0-8 ans, *Tout pour nos enfants*, a été abordé, et ce, notamment par la possible mise en place d'un comité dédié.

Dans la mesure où la responsabilité de la poursuite des travaux de la Table nationale relève du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, l'obtention de plus amples détails impliquera une interpellation de celui-ci.

Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SAA ont assisté

Le professionnel responsable du dossier de l'éducation et de la persévérance scolaire à la Direction des relations avec les Autochtones du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) a participé aux rencontres de la Table nationale des 25 octobre 2017 et 11 avril 2018.

Sommes engagées dans le cadre de cette table

À l'échelle du SAA, eu égard aux activités de la Table nationale, aucun autre coût que celui du salaire des professionnels impliqués au dossier n'a été engendré.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

26. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2017-2018 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

Le *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022* comprend plus de treize mesures en lien avec la prévention et la lutte contre les violences sexuelles. Parmi ces mesures, le Secrétariat aux affaires autochtones est responsable de soutenir des projets structurants pour les femmes autochtones en matière de violences sexuelles, en partenariat avec les organisations autochtones. En 2017-2018, les actions suivantes ont été déployées et les sommes engagées pour un montant total de 419 029 \$ afin de prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones :

Organisme	Projet	Sommes engagées	Programme	Objet des initiatives soutenues
Femmes autochtones du Québec	Rassemblement du réseau d'entraide et de soutien	32 500 \$	Projets ponctuels autochtones	Soutien aux victimes d'abus.
Femmes autochtones du Québec	Forum des Premières Nations sur les agressions sexuelles (incluant les rencontres préparatoires)	48 354 \$	Projets ponctuels autochtones	Préparation d'un plan d'action par et pour les Autochtones visant à contrer les agressions sexuelles.
Femmes autochtones du Québec	Soutien à la mission globale	250 000 \$	Fonds d'initiatives autochtones III, enveloppe Action communautaire	Amélioration de la qualité de vie des femmes autochtones et de leurs familles sur communauté et hors communauté (santé, éducation, emploi, etc.)
CALACS Assaut Sexuel Secours Val-d'Or	Mikizi – Culturellement et collectivement pour elles	38 175 \$	Fonds d'initiatives autochtones III, enveloppe Développement social	Intervention, prévention, concertation et formation en matière d'agressions sexuelles et d'exploitation sexuelle dans les communautés de Lac-Simon et de

				Kitcisakik (Algonquins) et dans les municipalités de la MRC de la Vallée-de-l'Or
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Chez Willie/Espace Nigan	50 000 \$	Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain, volet Services directs	Accueil et soutien des femmes vivant sur communauté ou hors communauté en situation de grande vulnérabilité, en regard de l'exploitation sexuelle notamment et/ou en état de rupture sociale
TOTAL: 419 029 \$				

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

27. État d'avancement et rapport détaillé de la première année d'opération du Centre régional d'éducation des adultes de Uashat.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) est responsable du Centre régional d'éducation des adultes de Uashat. En conséquence, il revient au MEES de répondre à cette question.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

28. État d'avancement et rapport détaillé de la réflexion entourant la création d'un ministère des Affaires autochtones.

Il n'y a présentement pas de réflexion débutée à ce sujet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

29. Liste des rencontres faites dans les communautés autochtones par le ministre en 2017-2018. Inclure les noms des personnes du SAA qui y ont assisté et les sujets abordés (Tableau)

Date (AAAA-MM-JJ)	Endroit de la rencontre	Objet de la rencontre ou annonce	Personnes du SAA qui ont assisté à la rencontre
2017-01-11	Timiskaming	Visite de la communauté de Timiskaming First Nation	
2017-01-13	Winneway	L'inauguration de l'école Ososwan et festin communautaire avec la communauté	
2017-02-24	Kahnawake	Visite et rencontre avec les étudiants du Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations	
2017-03-09	Mashteuiatsh	Annonce d'une aide financière au Congrès des femmes élues des Premières Nations du Québec et du Labrador	
2017-04-03	Odanak	Visite et rencontre Institution Kiuna	
2017-04-24	Mashteuiatsh	Annonce concernant un investissement lié aux recommandations formulées à la suite du Sommet économique du Saguenay—Lac-Saint-Jean	
2017-05-25	Kanesatake	Divers	Marc Foisy
2017-06-02	Wendake	Cérémonie de fin d'année du Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre Huron-Wendat (CDFM)	
2017-06-06	Wendake	Prise de parole lors de la Journée d'échanges sur la réussite des étudiants autochtones au collégial	
2017-06-22	Uashat-Malotenam	Gestion de la rivière Moisie	Patrick Brunelle
2017-07-03	Wemotaci	Prise de parole lors de la cérémonie d'ouverture officielle des Jeux autochtones interbandes 2017	
2017-08-03	Mani-Utenam	Prise de parole lors du Grand rassemblement des diplômés innus du secondaire	
2017-08-07	Kuujuaq	Situation de l'abus d'alcool dans les communautés du Nunavik.	
2017-08-08	Kuujuaq	Visite du camp d'été de Kuujuaq	

2017-08-21	Kanesatake	Projet domiciliaire les Collines à Oka	Marc Foisy
2017-08-26	Odanak	Prise de parole à l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes du Collège Kiuna	
2017-09-18	Mashteuiatsh	Prise de parole lors du lancement la Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone et rencontre avec le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	
2017-09-20	Uashat	Prise de parole lors de l'inauguration du Centre régional d'éducation des adultes	François Ouellet Castro
2017-09-25	Waswanipi	Prise de parole dans le cadre de l'inauguration d'un refuge pour les femmes victimes de violence familiale et rencontre avec le grand chef du Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)	Frédéric Desrosiers
2017-09-26	Wendake	Visite et prise d'image à la nouvelle piscine de Wendake	
2017-10-10	Kahnawake	Rencontre avec le Conseil des Mohawks de Kahnawake	
2017-10-26	Kuujuaq	Visite de l'école secondaire Jaanimmarik Rencontre avec la Société Makivik Rencontre avec les représentants du Centre de thérapie Isuarsivik Rencontre avec l'Administration régionale Kativik	
2017-10-27	Umiujaq	Visite du parc national Tursujuq	
2018-01-15	Mashteuiatsh	Annonce d'une subvention pour la construction d'un bâtiment qui abritera le Centre de recherche et de transfert technologique Agrinova – Biochar	François Ouellet Castro et Dale Gilbert
2018-01-23	Kawawachikamach	Allocution lors de l'inauguration du CLSC Naskapi de Kawawachikamach	
2017-01-25	Kuujuaq	Visite de projets en cours et de logements dans le village de Kuujuaq et rencontre avec le conseil d'administration de l'OMHK	
2017-01-26	Kuujuaq	Rencontre avec les membres de l'ARK	
2018-02-12	Kitcisakik	Annonce en lien avec des projets d'infrastructure dans la communauté algonquine de Kitcisakik	
2018-03-02	Kahnawake	Annonce concernant le développement social et culturel des femmes autochtones	
2018-03-23	Wôlinak	Inauguration des nouvelles installations au Gym Formule Fitness de Wôlinak	

SECTION 3.2

DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'Opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

46. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, incluant des détails sur :
- a) l'objet des négociations;
 - b) la date originale du lancement des négociations;
 - c) la date des rencontres;
 - d) l'échéancier des négociations;
 - e) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - f) un état de situation des négociations;
 - g) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
 - h) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
 - i) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - j) les coûts totaux engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.
47. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, incluant les détails sur :
- a) l'objet des négociations;
 - b) la date originale du lancement des négociations;
 - c) la date des rencontres;
 - d) l'échéancier des négociations;
 - e) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - f) un état de situation des négociations;
 - g) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
 - h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - i) les coûts totaux engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.
48. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ayant entraîné des déplacements :
- a) l'objet des consultations;
 - b) le moyen utilisé;
 - c) les dates de rencontres;
 - d) les communautés et les personnes consultées;
 - e) les résultats des consultations;
 - f) les montants afférents.
49. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 : dépôt du mandat et du contrat, de la durée du contrat, des tâches effectuées et d'une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.

50. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SAA relativement aux consultations, au développement et à la mise en place du Plan Nord.
51. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones (FIA III), fournir la liste et la nature des projets financés et la liste des projets refusés en 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les montants déboursés, et ce pour chaque volet du programme : a) développement économique; b) garantie de prêt; c) infrastructure communautaire; d) action communautaire; e) soutien à la consultation; f) fournir aussi le nombre de demandes reçues (par volet et par communauté).
52. Concernant le Fonds de développement pour les Autochtones (FDA), fournir la liste et la nature des projets financés et la liste des projets refusés en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les montants déboursés.
53. Liste des communautés autochtones faisant l'objet d'une entente particulière dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones depuis 2003.
54. Liste des projets économiques présentés en 2016-2017 et 2017-2018 par les administrations autochtones au SAA et état d'avancement de ces projets, incluant les motifs invoqués pour les projets non retenus. Détail des coûts engendrés pour le SAA pour chacun des projets.
55. Actions posées et crédits engagés en 2017-2018 auprès des jeunes et des femmes autochtones et prévisions pour 2018-2019.
56. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2016-2017 et 2017-2018 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SAA.
57. Détail de l'état d'avancement des travaux entre le SAA et le MSSS sur un éventuel plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones. État d'avancement du comité tripartite et coûts engendrés par sa mise en place, ses activités, etc.
58. Les détails financiers des actions du secrétariat afin de faciliter l'acceptation par les communautés autochtones du Plan Nord depuis 2010. (Construction de nouveaux bâtiments, publicité, embauche d'Autochtones, etc.).
59. Les détails du coût des commissions scolaires autochtones en 2016-2017 et 2017-2018.
60. Les détails du coût du corps de police autochtone pour les différentes communautés depuis 2012.
61. Les coûts et le nombre d'ETC (équivalents temps complets) qui travaillent à la résolution des différends entre les diverses communautés de chasseurs et le gouvernement du Québec concernant les droits de chasse sur les réserves fauniques Québec. Ventilation des coûts des partis privés qui oeuvrent pour le gouvernement dans ce dossier, le cas échéant et par réserves fauniques.
62. Concernant la commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, suite aux événements survenus dans la région de Val-d'Or, veuillez fournir les informations suivantes : a) l'enveloppe totale fournie par le SAA pour cette commission; b) la liste des mesures envisagées et le détail de celles-ci (notamment le Fonds d'initiatives autochtones et les nouveaux crédits pour le Plan d'action gouvernemental en matière d'action sociale autochtone); c) l'état d'avancement des travaux de la commission.
63. Concernant le rapport du Protecteur du citoyen sur les conditions de détention du Nunavik publié le 18 février 2016, veuillez fournir les budgets et les ETC prévus pour 2016-2017 pour mettre en œuvre les recommandations. Veuillez également fournir le plan d'action et l'échéancier du gouvernement en cette matière.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

46. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 incluant des détails sur :
- l'objet des négociations;
 - la date originale du lancement des négociations;
 - la date des rencontres;
 - l'échéancier des négociations;
 - les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - un état de situation des négociations;
 - le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
 - le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
 - le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - les coûts totaux engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

LES ATTIKAMEKS

Négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks

a) L'objet des négociations

La négociation porte sur le règlement de la revendication territoriale et sur la conclusion d'une entente sur l'autonomie gouvernementale de la nation attikamek.

Cette négociation a pour objectifs de :

- préciser les droits des Attikameks et l'exercice de ceux-ci sur un territoire convenu;
- mettre en place des règles claires en matière d'exercice d'une autorité gouvernementale par la nation et les communautés attikameks sur des activités et des territoires convenus;
- s'entendre sur la participation des Attikameks au développement du territoire et aux bénéfices des retombées économiques qui y sont liées.

b) La date originale du lancement des négociations

Les négociations avec la nation attikamek dans leur forme actuelle ont débuté en 2014.

c) Les dates des rencontres

Pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

2017			
26 au 28 avril	23 au 25 mai	13 au 15 juin	28 et 29 juin
19 au 21 septembre	24 au 26 octobre	20 au 22 novembre	

2018	
23 janvier	20 et 21 février

d) L'échéancier des négociations

Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) souhaitent conclure une entente de principe à brève échéance. Les parties souhaitent s'approcher le plus rapidement possible d'une entente.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette négociation fait suite au dépôt de la revendication territoriale globale par le CNA.

f) Un état de situation des négociations

En 1997, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le CNA ont signé un protocole politique qui encadre le processus de la négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks. Depuis, les parties négocient une entente de principe qui est l'étape précédant la conclusion d'un traité.

En novembre 2009, le CNA a remplacé son équipe de négociation et les négociations ont été suspendues pendant presque un an. Au moment de la reprise, en décembre 2010, le gouvernement du Canada a informé les autres parties que le mandat de son négociateur était arrivé à échéance, et que le renouvellement risquait d'être long. Dès lors, les parties ont convenu que le gouvernement du Québec et le CNA allaient continuer les négociations et que le gouvernement du Canada allait assister aux négociations en tant qu'observateur.

En juin 2011, les négociations ont encore une fois été interrompues en raison de la suspension du mandat de négociation du CNA par les conseils de bande d'Opitciwan et de Wemotaci, pour diverses raisons et pour un temps indéterminé.

En décembre 2012, le gouvernement du Canada a annoncé le renouvellement de son mandat pour une période de cinq ans.

Au printemps 2013, les chefs attikameks ont accepté de confier à nouveau le mandat de négociation au CNA et, à l'automne 2013, les négociations ont

repris. Un plan de travail a été adopté pour chacune des années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

Le rythme des travaux est soutenu. Le projet d'entente de principe comporte actuellement 26 chapitres.

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Martin Demers	Négociateur en chef, Secrétariat aux affaires autochtones (de mai à décembre 2017)
M ^e Pierre-Christian Labeau	Négociateur en chef, Norton Rose Fulbright Canada (février et mars 2018)
M ^{me} Coralie Laurendeau	Conseillère, Secrétariat aux affaires autochtones
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice (avril à juin 2017)
M ^e Tania Clercq	Ministère de la Justice (avril à décembre 2017)
M ^e Sophie Lépine-Zaruba	Ministère de la Justice (juin 2017 à mars 2018)
M ^e Laurie Anctil	Ministère de la Justice (novembre 2017 à mars 2018)

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- h) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M ^{me} Natalie Aubin	Négociatrice, Relations Couronne-Autochtones Canada (juin 2017)
M ^{me} Isabelle Gaétan	Négociatrice, Relations Couronne-Autochtones Canada (en remplacement de M ^{me} Natalie Aubin d'avril à mai 2017)
M. Benoît Chartrand	Négociateur, Relations Couronne-Autochtones Canada (depuis septembre 2017)
M. Eddy Jenniss	Relations Couronne-Autochtones Canada (de mai 2017 à février 2018)
M ^{me} Danielle Pion	Relations Couronne-Autochtones Canada (d'avril à juin 2017)
M. Hubert Villeneuve	Relations Couronne-Autochtones
M ^e Pierre-Luc Lavoie	Justice Canada

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- i) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes

les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Simon Awashish	Négociateur en chef, Conseil de la Nation atikamekw (CNA) (mars à septembre 2017)
M. Constant Awashish	Négociateur par intérim (octobre 2017)
M ^e Hélène Dubé	Négociatrice en chef (novembre 2017 à mars 2018)
M ^{me} Sandra Vaillancourt	Secrétaire de direction, CNA
M ^e Benoît Champoux	Conseiller juridique, CNA
M ^e Annie Neashish	Conseillère juridique, CNA
M ^{me} Judith Ottawa	Négociatrice adjointe, Manawan
M ^{me} Maryse Awashish	Négociatrice adjointe, Wemotaci
M. Fernand Denis-Damée	Négociateur adjoint, Opitciwan

- j) Les coûts totaux engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

LES INNUS

- a) L'objet des négociations

Dans la foulée de l'*Approche commune*, signée en 2000, les gouvernements du Québec et du Canada ont signé l'*Entente de principe d'ordre général* (EPOG) avec le Conseil tribal Mamuitun et Nutashkuan, le 31 mars 2004. Cette entente sert de cadre à un éventuel traité qui porterait notamment sur la reconnaissance des droits, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Innus, les aspects financiers et le développement des communautés.

Les gouvernements du Québec et du Canada négocient activement avec le Regroupement Petapan qui représente les communautés d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashkuan. La communauté de Betsiamites s'est retirée de cette négociation en 2004 et a privilégié les recours aux tribunaux.

- b) La date originale du lancement des négociations

Les négociations avec le Regroupement Petapan dans leur forme actuelle ont débuté en 2012.

- c) Les dates des rencontres

Pour l'année 2017-2018, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

2017			
2-3 mai	7 juin	12-13 juillet	26-27 septembre
1-2 novembre	20-21 décembre		

30-31 janvier

13-14 février

6-8 mars

d) L'échéancier des négociations

Les négociateurs des trois parties visent à conclure les négociations et à remettre leurs recommandations sur un projet de traité à leurs mandants respectifs en 2019. Les parties n'excluent pas cependant qu'à cette date, quelques éléments nécessiteront de poursuivre les discussions.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale globale a été acceptée par le gouvernement du Canada en 1979 et par le gouvernement du Québec en 1980.

f) Un état de situation des négociations

Les travaux à la Table centrale de négociation (Table) se sont déroulés de façon intensive entre 2007 et 2010. Les travaux ont été suspendus quelques mois en 2011 et 2012, pour des raisons de positions conflictuelles et de renouvellement de mandat. La Table se réunit régulièrement depuis novembre 2012 et plusieurs avancées ont été faites. Un plan de travail pluriannuel 2012-2015 a été paraphé par les négociateurs en chef des trois parties en décembre 2012. Les élections fédérales ont ralenti les travaux durant l'automne 2015 et la Table s'est réunie à nouveau à partir de janvier 2016. Durant la pause électorale, les discussions se sont néanmoins poursuivies entre les Québec et les Innus.

Depuis le début de l'année 2016, les rencontres se sont intensifiées en vue de déposer un projet de traité aux mandants des trois parties le plus rapidement possible. Après une session intensive de négociation tenue à la fin de mars 2017, les parties se rencontrent régulièrement afin de finaliser certains éléments. En mai 2017, la communauté de Mashteuiatsh a élu un nouveau chef, M. Clifford Moar. Ce dernier a également été nommé chef responsable des négociations en juillet de la même année. Le 23 juillet 2017, le gouvernement du Québec a nommé M. Denis Taillon, ancien directeur général de la MRC du Domaine-du-Roy, représentant de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans le cadre de ces négociations. M. Luc Imbeault agit déjà, depuis avril 2016, à titre de représentant pour la région de la Côte-Nord. Le 27 novembre 2017, le gouvernement du Québec a nommé M^e Pierre-Christian Labeau négociateur en chef. M^e Labeau succède à M. Normand Bergeron, qui était en poste depuis six ans. Celui-ci a décidé de ne pas poursuivre en tant que représentant du gouvernement du Québec.

Dans le cadre des négociations, le gouvernement du Québec a toujours maintenu une approche basée substantiellement sur les principes de l'EPOG. Il importe de se rappeler que cette entente est d'ordre général et que plusieurs sujets doivent être négociés et définis de façon plus précise dans un accord final. Le traité aborde de nombreuses questions complexes, qui touchent des régions où il y a une forte population non autochtone. L'équipe de négociation du gouvernement du Québec tente de concilier les contraintes des ministères avec les positions des autres parties pour présenter des solutions mutuellement satisfaisantes.

Les 23 chapitres du projet de 300 pages sont à un stade avancé. Le projet d'entente porte notamment sur la reconnaissance des droits ancestraux, le

territoire, l'autonomie gouvernementale des Innus, les aspects financiers et le développement des communautés.

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^e Pierre-Christian Labeau	Norton Rose Fulbright, négociateur en chef depuis novembre 2017
M. Normand Bergeron	Négociateur en chef jusqu'en novembre 2017
M ^{me} Julie Cyr	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^e Marc-André Fournier	Ministère de la Justice
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M. Luc Imbeault	Conciliateur, Côte-Nord
M. Denis Taillon	Représentant des régions, Saguenay–Lac-Saint-Jean

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- h) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. André Bourgeois	Négociateur en chef
M ^{me} Nathalie Aubin	Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^e Pierre-Luc Lavoie	Justice Canada
M. Bruno Marion	Affaires autochtones et du Nord Canada
M. Robert Gariépy	Affaires autochtones et du Nord Canada
M. Sean Somers	Affaires autochtones et du Nord Canada
M. Matthew Case	Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^{me} Annie Carrier	Finances Canada

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- i) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Regroupement Petapan

M ^e Carl Nepton	Négociateur en chef
M ^{me} Adèle Robertson	Négociatrice associée
M ^e François Tremblay	Conseiller juridique
M ^e Nancy Fillion	Conseillère juridique

M ^e Mélissa Beaulieu	Conseillère juridique
M ^e Dominic Tremblay	Conseiller juridique
M ^{me} Lise Launière	Adjointe au négociateur en chef
M. Paul Michaud	Comptable

Les coordonnateurs des négociations pour chaque communauté accompagnent l'équipe de négociation depuis l'automne 2017.

- j) Les coûts totaux engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

LES MICMACS

Négociation tripartite entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

- a) L'objet des négociations

En 2003, le gouvernement du Canada a voulu entamer la négociation d'une revendication territoriale avec la nation micmaque du Québec, représentée par le regroupement des trois communautés micmac du Québec appelé Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi. À l'époque, le gouvernement du Québec a indiqué qu'il ne souhaitait pas s'engager dans une négociation de revendication territoriale globale, mais qu'il participerait à une démarche alternative visant la conclusion d'ententes sectorielles qui augmenteraient le degré de certitude juridique entourant la question des droits des Micmacs au Québec, évitant ainsi des poursuites judiciaires et créant un climat favorable au développement économique.

En 2008, les parties ont convenu d'une entente, appelée *Niganita'suatas'gl llutaqann* (NI Process), qui engage les parties à poursuivre les discussions afin de conclure une entente-cadre qui établit les sujets devant faire l'objet de négociations ultérieures. Cette voie est la solution convenue pour concilier les différentes positions des parties quant au type de négociation à privilégier.

En 2012, les parties ont convenu d'une première entente-cadre intitulée *Niganiljoga'tagan*. L'objet de cette entente était d'engager les parties à négocier des ententes visant à concilier les positions des parties sur des sujets donnés tout en n'abordant pas la question des droits. Toutefois, compte tenu de l'asymétrie des mandats du Québec et du Canada, les parties n'ont pu obtenir de résultats tangibles de ce cadre.

En 2016, à la suite d'analyses approfondies, le gouvernement du Québec a modifié sa position quant aux revendications et son mandat de négociation. Ainsi, il s'est engagé à poursuivre les négociations dans une perspective de conclure une entente finale concernant les revendications micmaques.

Cette négociation aura pour objectif de convenir de plusieurs aspects dont les droits et l'autonomie de cette nation sur un territoire donné. La conclusion de cette négociation permettra au gouvernement du Québec d'obtenir un degré de certitude quant à l'application des droits pouvant bénéficier d'une protection constitutionnelle en vertu de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982.

b) La date originale du lancement des négociations

En 2017, le gouvernement du Québec entre formellement dans une négociation de revendication territoriale.

c) Les dates des rencontres

2017	
30 mai	21 septembre
6 juillet	28 novembre

2018	
20 février	15 mars

d) L'échéancier des négociations

En 2016, le gouvernement du Québec s'est engagé à poursuivre les négociations dans une perspective de négociation territoriale globale. Les parties sont toujours à négocier la nouvelle entente-cadre.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Après avoir effectué une évaluation de risques, le gouvernement fédéral a demandé au gouvernement du Québec de participer à une négociation sur les droits aux terres, aux ressources, à l'autonomie gouvernementale et les droits issus de traités. Quant aux Micmacs, ils ont transmis aux gouvernements une déclaration de revendication (« Statement of Claim »).

f) Un état de situation des négociations

Dans la foulée du NI Process, les représentants des parties se sont entendus sur un projet d'entente-cadre conduisant à la négociation d'ententes dans différents domaines d'intérêt commun.

Au début de l'année financière 2016-2017, des discussions se sont tenues relativement aux dossiers des parcs et aires protégées, de la pêche et de la gouvernance sans toutefois débouchée sur des ententes formelles.

En 2016, le Québec a convenu de poursuivre des négociations dans un cadre de négociation territoriale globale. Ainsi, les parties doivent convenir d'une nouvelle entente-cadre reflétant le cadre de discussion futur. Par ailleurs, à la suite des discussions tripartites, des rencontres bilatérales peuvent se tenir entre le Québec et les Micmacs se rencontrent pour discuter de sujets ponctuels.

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Mélanie Savoie	Conseillère, Secrétariat aux affaires autochtones

M. David Saint-Pierre	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^{me} Ève Harbour-Marsan	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^{me} Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M ^e Stéphane Marsolais	Ministère de la Justice

- h) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M ^e Ritu Sood	Négociateur, Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^{me} Martine Roy	Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^{me} Allissa Kouki	Affaires autochtones et du Nord Canada

- i) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Clément Bernard	Négociateur, Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (à partir de novembre 2017)
M ^{me} Tanya Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (négociatrice jusqu'en novembre 2017)
M ^e Richard Jeannotte	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Terri Lynn Morisson	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Donald Jeannotte-Anglehart	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

- j) Les coûts totaux engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

Coût total pour l'ensemble des négociations tripartites

- j) Les coûts totaux engendrés pour les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

2017-2018

Employés du SAA	277 244 \$
Négociateurs externes	<u>539 457 \$</u>
TOTAL :	816 701 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

47. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, incluant les détails sur :
- l'objet des négociations;
 - la date originale du lancement des négociations;
 - la date des rencontres;
 - l'échéancier des négociations;
 - les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - un état de situation des négociations;
 - le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
 - le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - les coûts totaux engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

LES ALGONQUINS – LAC-BARRIÈRE

- a) L'objet des négociations

Les discussions que tiennent le gouvernement du Québec et la communauté des Algonquins de Lac-Barrière (ALB) ont trait à la mise en œuvre des recommandations faites par les représentants spéciaux Ciaccia et Lincoln en 2006. Les négociations incluent à la fois les travaux de la table centrale et ceux des deux comités techniques. Les discussions portent notamment sur l'actualisation et la mise en œuvre d'un plan d'aménagement intégré des ressources (PAIR), la mise sur pied d'un bureau local des ressources naturelles, le partage des retombées de la mise en valeur des ressources et, plus globalement, l'amélioration du processus de consultation du gouvernement du Québec auprès de la communauté de Lac-Barrière. Les processus devront permettre de faciliter la participation de la communauté à la gestion des ressources naturelles, notamment au regard de l'exploitation forestière et des activités de mise en valeur de la faune.

- b) La date originale du lancement des négociations

En août 1991, la signature de l'entente trilatérale entre le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec et la communauté de Lac-Barrière marque le début de négociations toujours en cours concernant, entre autres, la mise en place d'un plan d'aménagement intégré des ressources naturelles (ressources forestières et fauniques).

c) Les dates des rencontres

Pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

2017

9 et 10 mai

d) L'échéancier des négociations

Un échéancier n'a été adopté à ce stade-ci.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

f) Un état de situation des négociations

Les négociateurs sont parvenus à s'entendre sur un texte mutuellement satisfaisant pour les deux parties en mai 2017. Le projet d'entente a été approuvé par le gouvernement du Québec, le 4 juillet 2017 (décret n° 690-2017). Le 15 septembre 2017, le Conseil de bande des Algonquins de Lac-Barrière ratifiait une résolution autorisant le chef Casey Ratt et M. Jean-Maurice Matchewan à signer l'entente. Une date pour sa signature avait été fixée en octobre 2017. Cependant, en raison de la forte opposition d'une proportion importante des membres de la communauté, le chef Ratt a finalement décidé de ne pas procéder à la ratification de l'entente. Le 3 novembre 2017, le ministre Kelley adressait une lettre au chef Ratt pour lui faire part de sa déception face à sa décision, mais également l'inviter à communiquer avec lui pour discuter des suites à donner à la démarche entreprise par les deux parties relativement à cette entente. Des échanges ont eu lieu entre le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et le chef Ratt, depuis novembre 2017, mais le SAA demeure toujours en attente d'un positionnement de la communauté des ALB quant à la signature de l'entente.

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Mario Gibeault	Négociateur
M ^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux affaires autochtones
M. François Martin	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
M. Denis Bélanger	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

Clifford Lincoln	Négociateur
Russell Diabo	Conseiller

Tony Wawatie	Directeur général de la communauté p.i.
Jean-Maurice Matchewan	Représentant de la communauté
Bruce Byford	Ingénieur forestier pour la communauté
Mario St-Georges	Biologiste pour la communauté

- i) Les coûts totaux engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS – PIKOGAN

- a) L'objet des négociations

Processus de discussion exploratoire visant à dégager un mandat officiel de négociation dont l'objectif serait de trouver des solutions à différents enjeux territoriaux qui sont propres à la Première Nation Abitibiwinni.

- b) La date originale du lancement des négociations

À la suite de la signature d'une entente de principe en mars 2012, le gouvernement du Québec a entrepris des négociations, en bilatéral, avec les communautés algonquines de Pikogan et de Lac-Simon afin de mettre en place un processus de consultation et d'accommodement concernant les projets miniers.

- c) Les dates des rencontres

2017

24 juillet

10 octobre

- d) L'échéancier des négociations

Les parties ont initialement convenu d'une fenêtre de six mois pour définir un mandat de négociation à présenter à leurs autorités respectives. Cependant, des changements au sein de la gouvernance de la communauté ont mené à la nécessité de mettre les discussions en pause. Le Secrétariat aux affaires autochtone a informé le conseil de bande que l'échéancier pourrait être réactivé à la reprise des discussions.

- e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

- f) Un état de situation des négociations

À ce jour, seulement deux rencontres ont été tenues. Les parties ont néanmoins convenu d'un cadre fixant les paramètres de la discussion exploratoire et ont commencé à échanger sur le contenu d'un éventuel mandat de négociation.

Les discussions sont en pause depuis la rencontre du 10 octobre 2017, suivant un changement au sein de la gouvernance de la communauté.

- g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M ^e Pierre-Christian Labeau	Négociateur, Norton Rose Fulbright Canada
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Alain Hervieux	Négociateur
M. Morgan Kendall	Conseiller juridique
M. Éric Cardinal	Conseiller

- i) Les coûts totaux engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS- TIMISKAMING

- a) L'objet des négociations

Convenir d'une entente permettant de trouver une solution acceptable pour régulariser les occupations sans droits sur les terres du domaine de l'État, la mise en place d'une définition commune sur la question des camps de chasse autochtones et l'examen des pistes de solution aux enjeux fonciers récurrents de la communauté.

- b) La date originale du lancement des négociations

À la suite de discussions survenues au cours de l'année 2016, les parties ont convenu de mettre en place une table entre le Québec et la Première Nation de Timiskaming.

- c) Les dates des rencontres

2017		
19 septembre	1 ^{er} novembre	13 décembre
2018		
27 mars 2018		

d) L'échéancier des négociations

Il est prévu de mettre les efforts nécessaires pour en arriver à une entente dans les meilleurs délais.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

f) Un état de situation des négociations

Le Québec et Timiskaming ont convenu d'un mandat pour la mise en place de ce Table de négociation. La question des camps autochtones et certains enjeux fonciers de la communauté sont des sujets qui seront abordés dans le cadre des discussions. À l'heure actuelle, les travaux portent principalement sur la question des camps autochtones et la possibilité de convenir d'une définition commune.

En ce sens, les parties sont à finaliser un protocole d'entente reflétant ces intentions.

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Mélanie Savoie	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Benoît Trudel	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice

Des représentants des ministères sectoriels ont également pu participer aux rencontres lorsque leur présence était jugée pertinente.

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Peter Di Gangi	Négociateur
M. Steve King	Conseiller
M ^{me} Colleen Polson	Conseiller
M ^{me} Jocelyne Forsman	Conseillère juridique

i) Les coûts totaux engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS-WINNEWAY

a) L'objet des négociations

Concrétiser les engagements de l'Entente cadre de 2008, plus précisément :

- La question de l'assise territoriale
- Les mesures favorisant le développement économique de la communauté

b) La date originale du lancement des négociations

Les discussions sur le sujet ont repris à l'été 2016, mais découlent de l'entente-cadre conclue en 2008.

c) Les dates des rencontres

2017		
27 avril	7 juin	23 novembre

d) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier adopté à ce moment-ci.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

f) Un état de situation des négociations

La dernière rencontre s'est tenue le 23 novembre 2017 par le biais d'une conférence téléphonique. Les discussions ont porté sur le projet de présentation pouvant être soumis à la population, en assemblée publique, avec les membres du Conseil, en collaboration avec le gouvernement du Canada.

Des propositions sont sur la table, mais les parties doivent continuer d'en discuter. Les gouvernements du Québec et du Canada ont d'ailleurs déjà signifié leur volonté de poursuivre les discussions.

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Mélanie Savoie	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Gaétan Fortin	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^{me} Anik Langevin	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Steeve Mathias	Chef du Conseil
M ^{me} Liza Charbonneau	Conseillère
M. Leonard Polson	Conseiller
M ^{me} Linda Mc Martin	Coordonnatrice création de réserve

- i) Les coûts totaux engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES INUITS

Négociation pour modifier l'Entente Sivunirmut (Modification n° 12)

- a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec et l'Administration régionale Kativik (ARK) pour modifier le montant versé à l'ARK en vertu de l'*Entente concernant le financement global de l'ARK – Entente Sivunirmut*.

Il s'agit d'un montant à ajouter pour la création d'un nouveau parc au Nunavik, le parc Ulittaniujalik, ainsi que des modifications en lien avec le mandat B-18 et B-19 concernant le développement régional.

- b) La date originale du lancement des négociations

L'Entente Sivunirmut a été signée le 31 mars 2004 et la Modification n°10 a été conclue le 15 juillet 2013.

- c) Les dates des rencontres

Les échanges se sont faits par le biais de conférences téléphoniques et d'échange de courriels.

- d) L'échéancier des négociations

La modification a été signée par l'ensemble des parties le 26 septembre 2017.

- e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- f) Un état de situation des négociations

Les discussions sont achevées. Les parties ont approuvé et signé la Modification n° 12 le 26 septembre 2017.

- g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Mélanie Savoie	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Jean Gagnon	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
M. Marc Rouillier	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
M ^{me} Isabelle Tessier	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M ^e Philémon Boileau	Administration régionale Kativik
M ^e Johanne Fortin	Administration régionale Kativik

- i) Les coûts totaux engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Négociation pour modifier l'Entente concernant le financement global des villages nordiques dans la région Kativik (Modification n° 1)

- a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec, l'Administration régionale Kativik (ARK) et les villages nordiques pour modifier la répartition de la subvention reçue en vertu de l'Entente concernant le financement global des villages nordiques dans la région Kativik.

- b) La date originale du lancement des négociations

L'entente concernant le financement global des villages nordiques dans la région Kativik a été conclue le 27 juin 2005. Les premiers échanges sont intervenus pour la Modification n° 1 en début 2017.

- c) La date de rencontre

2017

16 mai

Une seule rencontre a été tenue à Kuujjuaq. Les autres échanges se sont faits par le biais de conférences téléphoniques et de courriels.

d) L'échéancier des négociations

La modification a été signée par l'ensemble des parties le 9 novembre 2017.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

f) Un état de situation des négociations

Les discussions sont achevées. Les parties ont approuvé et signé la Modification n° 1 le 9 novembre 2017.

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Mélanie Savoie	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Igor Farkas	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Jean Gagnon	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
M. Marc Rouillier	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M ^e Philémon Boileau	Administration régionale Kativik
M ^e Johanne Fortin	Administration régionale Kativik
M ^{me} Julie Lance	Administration régionale Kativik
M ^{me} Ian Robertson	Village nordique de Kuujjuaq
M. Pierre Roussel	Village nordique de Kuujjuarapik
M ^{me} Sarah Beaulne	Village nordique de Puvirnituq

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Négociation avec les corporations foncières

a) L'objet des négociations

En mai 2012, le gouvernement du Québec et la Société Makivik ont décidé de créer un groupe de travail composé du Secrétariat aux affaires autochtones, du ministère des Ressources naturelles, de la Société Makivik et de

l'Association des corporations foncières inuites afin d'évaluer plusieurs problématiques liées au fonctionnement et aux responsabilités des corporations foncières inuites.

En mai 2013, les parties se sont entendues sur le mandat du groupe de travail. Ce mandat est d'analyser et d'étudier les problématiques soulevées par les corporations foncières du Nunavik, tenter d'en avoir une compréhension commune et proposer des recommandations aux parties, à savoir le gouvernement du Québec et la Société Makivik.

Les dossiers abordés par le groupe de travail concernent, entre autres, les mandats et le financement des corporations foncières, l'introduction d'outils de gestion foncière (ex : cadastre), la gestion des terres à Kuujuarapik et le processus d'expropriation du Québec sur les terres de catégorie I.

b) La date originale du lancement des négociations

Le comité technique de la Table Québec-Nunavik a recommandé, le 2 mai 2012, la création d'un Groupe de travail sur les corporations foncières inuites.

c) Les dates des rencontres

2017		
2 juin 2017	22 août 2017	14 décembre 2017

d) L'échéancier des négociations

Étant donné que le mandat du groupe de travail prenait fin le 31 décembre 2015, les parties se sont mis d'accord pour renouveler le mandat pour deux autres années soit jusqu'au 31 décembre 2017.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

f) Un état de situation des négociations

Le mandat du groupe de travail est échu depuis le 31 décembre 2017. Lors de la dernière rencontre du groupe de travail, les parties ont convenu de soumettre à leurs autorités respectives l'opportunité de poursuivre l'analyse et l'étude des problématiques qui demeurent d'actualité afin de proposer des solutions.

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Mélanie Savoie	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^e Tania Clercq	Ministère de la Justice
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice (à partir de décembre 2017)
M. David Saint-Pierre	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. David Angutinguak	Association des corporations foncières du Nunavik
M ^e Alexandre Kibale	Association des corporations foncières du Nunavik
M ^e Mylène Larivière	Société Makivik
M. Charles Dorais	Société Makivik

- i) Les coûts totaux engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES INNUS

Négociation avec Mashteuiatsh dans le cadre du différend Baril-Moses

- a) L'objet des négociations

En décembre 2013, une procédure judiciaire a été amorcée par les Cris concernant le non-respect de la lettre Baril-Moses. Signée en février 2002, cette lettre étend le régime forestier convenu dans la *Paix des Braves* à certains territoires se trouvant à l'extérieur des limites établies par la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois*. En janvier 2015, les Cris et le gouvernement du Québec ont accepté de régler à l'amiable le différend sous l'égide de M^e Lucien Bouchard comme médiateur, processus auquel Mashteuiatsh a participé.

Le Nitassinan de Mashteuiatsh chevauchant le territoire ciblé par l'*Entente pour résoudre le différend forestier Baril-Moses* signée en juillet 2015, le gouvernement du Québec poursuit les discussions avec les Innus de Mashteuiatsh afin d'amener ces derniers à participer au groupe de travail conjoint sur la foresterie Cris-Innus-Québec. Le but des discussions de ce groupe de travail est de convenir notamment de l'harmonisation des activités forestières avec la pratique d'activités traditionnelles des membres des communautés innues et crie qui fréquentent le territoire visé par la lettre Baril-Moses.

- b) La date originale du lancement des négociations

Les discussions ont débuté en octobre 2015.

- c) Les dates des rencontres

2017-2018

7 avril 2017

23 mars 2018

d) L'échéancier des négociations

Les parties visent à s'entendre dans les meilleurs délais.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

f) Un état de situation des négociations

Les discussions entre Mashteuiatsh et le gouvernement du Québec avancent. Plusieurs sujets d'intérêt commun sont discutés et des avenues de solution qui conviendraient à toutes les parties sont explorées, ce qui laisse croire que la conclusion d'une entente satisfaisante pour toutes les parties est envisageable.

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Félicité Belisimbi	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux affaires autochtones (depuis mai 2017)
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M. Hugo Jacqmain	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
M. Moncef Bouaziz	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Carl Cleary	Représentant de Mashteuiatsh
M. Alain Nepton	Représentant de Mashteuiatsh
M ^e Benoit Amyot	Conseiller juridique

i) Les coûts totaux engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Négociation avec Nutashkuan

a) L'objet des négociations

Les discussions visent à régler un différend entre Hydro-Québec (HQ) et la communauté de Nutashkuan quant à la mise en œuvre de certaines composantes d'une entente sur les répercussions et avantages conclue en 2008 dans la foulée du développement du complexe hydroélectrique

la Romaine. Le SAA participe à ces discussions lorsque le contexte le requiert.

Outre les enjeux en lien avec HQ, d'autres sujets sont abordés en négociation bilatérale entre le gouvernement du Québec et la communauté de Nutashkuan, plus particulièrement : la conclusion d'une entente de gestion pour la protection du saumon sur la rivière Natashquan, de même que la mise en place d'un programme de formation ainsi que l'octroi de contrats pour le prolongement de la route 138.

b) La date originale du lancement des négociations

22 juillet 2015

c) Les dates des rencontres

Pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, des rencontres se sont tenues aux dates suivantes :

2017	
19 avril	17 novembre

Les autres échanges se sont faits par le biais de conférences téléphoniques et de courriels.

d) L'échéancier des négociations

Les parties se sont engagées à convenir de solutions aux enjeux discutés dans des délais utiles.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

f) Un état de situation des négociations

En juillet 2015, un blocus a été érigé par des membres de la communauté de Nutashkuan à l'entrée du chantier la Romaine afin de dénoncer un conflit avec HQ concernant la mise en œuvre de l'entente sur les répercussions et avantages conclue en 2008, l'*Entente Nanemessu – Nutashkuan*.

À la suite de ce blocage, une rencontre s'est tenue à Québec à laquelle assistaient les neuf chefs innus, le ministre responsable des Affaires autochtones, M. Geoffrey Kelley, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles de l'époque, M. Pierre Arcand, de même que les hauts représentants du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) et d'HQ. Il a été convenu, lors de cette rencontre, et par la suite confirmé par lettre, de poursuivre le dialogue en créant une table de travail pour discuter des enjeux soulevés par la communauté de Nutashkuan. Au cours de l'automne 2015, le gouvernement du Québec a désigné M. Daniel Gagnier comme facilitateur afin de contribuer à la résolution de ces enjeux complexes.

À l'automne 2017, l'*Entente concernant la protection et la gestion du saumon atlantique et de l'omble de fontaine anadrome sur la rivière Nutashkuan* a été

conclue entre le gouvernement du Québec et le Conseil des Innus de Nutashkuan. Par ailleurs, vu la récente réactivation du projet de prolongement de la route 138, la Société du Plan Nord et le SAA souhaitent s'assurer d'impliquer les communautés innues dans le projet.

La communauté de Nutashkuan et Hydro-Québec se sont entendues pour modifier l'*Entente Nanemessu – Nutashkuan* de 2008 sur les contrats de déboisement à des compagnies innues. L'*Entente modifiant l'Entente de 2008* est en vigueur depuis le 20 février 2018 à la suite d'un référendum positif de la communauté.

- g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Daniel Gagnier	Facilitateur
M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux affaires autochtones

Des représentants des ministères sectoriels ont également pu participer aux rencontres lorsque leur présence était jugée pertinente.

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M. André Maltais	Consultant
M. Clément Tremblay	Consultant
M. Rodrigue Wapistan	Chef
M. Gaston Kaltush	Conseiller
M. Pierre Kaltush	Conseiller
M. Francis Ishpatao	Conseiller
M. Paul-Émile Wapistan	Conseiller

- i) Les coûts totaux engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Négociation avec Uashat mak Mani-Utenam

- a) L'objet des négociations

Au terme d'une rencontre entre les représentants de l'Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam (ci-après « ITUM »), le ministre responsable des Affaires autochtones, M. Geoffrey Kelley, et le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Luc Blanchette, le 22 juin 2017, il a été convenu de mettre sur pied une table de discussion. À cette table, il serait question de la rivière Moisie notamment en ce qui concerne l'accès, la pêche au saumon et le statut de protection de la rivière. Il pourrait aussi être question à plus long terme des activités forestières et de développement économique dans un contexte de discussions de « nation à nation ».

b) La date originale du lancement des négociations

Le 22 juin 2017

c) Les dates des rencontres

2017		
19 juillet	15 août	15 novembre

d) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent élaborer des mesures, afin d'assurer une quiétude de part et d'autre durant la saison de pêche au saumon 2018 ainsi qu'à plus long terme.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

f) Un état de situation des négociations

En juin 2016 et en février 2017, le chef de Uashat mak Mani-Utenam dénonçait, par une lettre adressée au premier ministre, l'exploitation des rivières, telle la rivière Moisie, par le gouvernement du Québec. Comme les secteurs offrant les meilleures opportunités de pêche sont principalement exploités par l'Association de protection de la rivière Moisie, des pourvoyeurs et le Club Adams, cette situation a pour effet de limiter l'accès à la rivière Moisie pour les Innus. Au printemps 2017, les Innus ont posé des actions afin que leurs droits soient pleinement protégés et reconnus sur l'ensemble des rivières revendiquées par ITUM.

Depuis 2015, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) négocie avec Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) pour renouveler l'*Entente concernant la conservation et la mise en valeur du saumon atlantique et de l'omble de fontaine anadrome sur la rivière Moisie et ses affluents* (Entente). N'arrivant pas à s'entendre sur une nouvelle entente mutuellement satisfaisante, les parties ont décidé de renouveler l'Entente, avec les mêmes paramètres en 2015-2016 et en 2016-2017. Toutefois, en décembre 2016, ITUM a cessé de participer aux discussions en vue d'une entente pour 2017-2018, se disant insatisfait de l'avancement du dossier du Club Adams. Il souhaitait obtenir un échéancier précisant les grandes étapes de ce dossier avant de poursuivre les négociations avec le MFFP.

Les démarches pour le statut permanent de la réserve aquatique Moisie-Mishta shipu ont été amorcées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Depuis la rencontre entre ITUM et les ministres Kelley et Blanchette, des discussions ont débuté avec ITUM pour favoriser sa participation au processus et, à terme, au comité de gestion de la réserve aquatique.

En parallèle, le gouvernement du Québec a rencontré les pourvoyeurs afin de réfléchir à des mesures pérennes de cohabitation sur la rivière Moisie. Il serait souhaité qu'à brève échéance, les discussions avec les Innus, par l'entremise d'un nouveau responsable qu'ils doivent nommer, se poursuivent avec les représentants des pourvoyeurs.

- g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux affaires autochtones (jusqu'en février 2018)
M. Martin Demers	Secrétariat aux affaires autochtones (depuis mars 2018)
M. Francis Bouchard	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
M. Dominic Boisjoly	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
M. Hugo Jacqmain	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
M. Moncef Bouaziz	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
M. Sylvain Boulianne	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Charlène Lavallée	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Jean-Claude Therrien-Pinette	Directeur du bureau de protection des droits et du territoire (jusqu'en décembre 2017)
---------------------------------	--

Le représentant d'ITUM demeure à être identifié

- i) Les coûts totaux des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MALÉCITES

Observation des travaux de la Table de négociation entre la Première Nation Malécite de Viger et le Canada

- a) L'objet des négociations

Négociations, débutées en juin 2017, entre le gouvernement du Canada et le Grand Conseil de la Première Nation Malécite de Viger (PNMV) à laquelle le gouvernement du Québec assiste, à titre d'observateur, depuis novembre 2017. Les travaux portent principalement sur la conclusion d'une entente sur la réconciliation en matière de pêche et d'autres domaines de compétence fédérale qui sont à convenir.

b) La date originale du lancement des négociations

Le gouvernement du Québec est présent à titre d'observateur depuis la rencontre des 2 et 3 novembre 2017.

c) Les dates des rencontres

Avec présence du gouvernement du Québec

2017

2-3 novembre

2018

19 mars

d) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier attendu de la part du gouvernement du Québec en vertu de son titre d'observateur.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

L'invitation d'être observateur faite au gouvernement du Québec par la PNMV et le gouvernement du Canada s'inscrit dans une volonté de faire des avancées vers une entente territoriale globale.

En 2010, la PNMV a transmis au gouvernement du Québec un mémoire présentant des faits historiques à l'appui de ses démarches de revendication territoriale globale. Un mémoire contenant des éléments d'information complémentaire a été présenté en 2012.

f) Un état de situation des négociations

Les travaux entre la PNMV et le gouvernement du Canada sont en phase de démarrage.

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Martin Demers (observateur) Secrétariat aux affaires autochtones

h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M ^e Benoît Amyot	Négociateur pour le Grand Conseil de la PNMV
M. Pierre Morais	Coordonnateur, Grand Conseil de la PNMV
M ^e Natacha Leclerc	Conseillère juridique pour le Grand Conseil de la PNMV
M ^e Léonie Boutin	Conseillère juridique pour le Grand Conseil de la PNMV
M. Jacques Tremblay	Grand chef, Grand Conseil de la PNMV
M. Claude Brière	Chef conseiller, Grand Conseil de la PNMV

M. Pierre Jenniss	Chef conseiller, Grand Conseil de la PNMV
M ^{me} Amélie Morais	Cheffe conseillère, Grand Conseil de la PNMV
M. Kevin Morais	Chef conseiller, Grand conseil de la PNMV
M. François Pelletier	Directeur général, Services administratifs de la PNVM
M. Pascal Dubé	Chargé de projet, Services administratifs de la PNVM
M. René Bélanger	Président, Société Toku

- i) Les coûts totaux engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MICMACS

Négociation avec le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (Entente de consultation sur les activités d'exploitation des hydrocarbures)

- a) L'objet des négociations

Convenir d'une entente de consultation et d'accommodement au regard des activités de la filière des hydrocarbures avec la nation micmaque.

- b) La date originale du lancement des négociations

Le 30 août 2017

- c) Les dates des rencontres

2017			
22 septembre	13 octobre	8 novembre	29 novembre
2018			
18 janvier	13-14 février	26 février	16 mars
29 mars			

- d) L'échéancier des négociations

Le gouvernement du Québec et les trois communautés micmaques souhaitent convenir d'une entente à brève échéance afin d'établir un protocole de consultation propre aux Micmacs sur les activités liées à la filière des hydrocarbures.

- e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

f) Un état de situation des négociations

La négociation de cette entente se poursuit intensivement afin de convenir d'un processus de consultation mutuellement satisfaisant au regard des activités liées à la filière hydrocarbures. Les rencontres se tiennent à un rythme soutenu afin de négocier le protocole de consultation et la rédaction de l'entente.

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Mélanie Savoie	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Julie Samson	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
M. David Saint-Pierre	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^{me} Ève Harbour Marsan	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^{me} Sophie Buisnière	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^e Stéphane Marsolais	Ministère de la Justice
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice

h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Clément Bernard	Négociateur, Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (à partir de novembre 2017)
M ^{me} Tanya Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^e Richard Jeannotte	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Terri Lynn Morisson	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Donald Jeannotte-Anglehart	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Mario St-Georges	Consultant, Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Janette Martin	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^e Morgan Kendall	Avocat (jusqu'en décembre 2017)

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MOHAWKS DE KAHNAWAKE

a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec est disposé à soutenir le développement économique de Kahnawake en échange de compromis susceptibles de régler des enjeux depuis longtemps litigieux. Ainsi, le gouvernement s'est engagé à soutenir l'ajout à la réserve de terres le long de l'autoroute 30 et à offrir des infrastructures de transport en permettant le développement, en échange d'ententes en matière de travail et de fiscalité.

Une entente en matière de travail a été ratifiée en 2014 et les échanges se sont poursuivis en 2017-2018 afin d'y donner suite, notamment par le biais de la préparation d'une entente complémentaire en matière d'indemnisation des accidents du travail et des légions professionnelles et par l'amorce de travaux avec la Commission de la construction du Québec (CCQ) et la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). Les négociations entre le gouvernement du Québec et Kahnawake se sont également poursuivies en 2017-2018 afin d'atteindre un compromis sur certaines règles régissant le commerce et la fiscalité. La conclusion d'une entente en matière de fiscalité des carburants, en particulier, permettrait de soutenir le développement économique de cette communauté et de régulariser la situation en ce qui concerne la vente de carburants sur la réserve.

Par ailleurs, les négociations se sont poursuivies sur d'autres enjeux. C'est le cas, notamment, en matière de services de protection de la jeunesse, de culture, de développement économique et de transport.

b) La date originale du lancement des négociations

Les négociations avec les Mohawks de Kahnawake ont débuté dans les années 1980. L'adoption des 15 principes par l'Assemblée nationale du Québec en 1985 marque le point tournant de ces négociations, qui se sont accentuées depuis.

c) Les dates des rencontres

Les tables sectorielles entre Québec et Kahnawake se sont réunies à quelques reprises depuis le 1^{er} avril 2017 :

Table sectorielle Travail : 30 octobre 2017

Table sectorielle Taxation : 26 mai, 29 juin, 20 juillet, 27 septembre et 29 novembre 2017

Table sectorielle Transport : 20 novembre 2017

Table sectorielle Santé et enjeux sociaux : 30 août 2017

Table sectorielle Culture : 29 mai et 20 juin 2017; 22 janvier 2018

En marge des rencontres des tables, les échanges se poursuivent pour faire progresser les discussions.

d) L'échéancier des négociations

Les différents projets sont abordés de manière régulière aux tables de travail et des résultats sont attendus dans les meilleurs délais.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

f) Un état de situation des négociations

Table centrale

Depuis l'été 2012, des échanges ont lieu entre le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et les représentants de Kahnawake afin de rendre plus efficaces les différentes instances de négociation. Une table centrale à la composition et au mandat renouvelés a pour fonction première d'assurer le maintien et la pérennité de la relation Québec-Kahnawake. Pour ce faire, elle est responsable de l'élaboration et de la mise en application d'une planification stratégique pluriannuelle et d'un plan de travail annuel. Dans ce contexte, la Table centrale Québec-Kahnawake veille au développement de la communauté par la conception, la négociation, la ratification et la mise en application d'ententes sectorielles ou globales dans des domaines jugés d'intérêt. À cette fin, la Table centrale peut notamment constituer et mandater des tables sectorielles afin qu'elles élaborent le contenu d'ententes sectorielles sur les objets qu'elle juge pertinents.

Tables sectorielles et travaux connexes

En matière de travail, les échanges se sont poursuivis afin de donner suite à l'entente signée en 2014. La Table sectorielle Travail s'est réunie à une seule occasion, mais de nombreuses rencontres plus informelles ont eu lieu afin d'assurer cette mise en œuvre, sous l'égide du ministère du Travail, en collaboration avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, la CCQ et la RBQ. Ces travaux ont permis la ratification d'une entente entre le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawake en matière d'indemnisation des accidents du travail. Ces travaux se sont par la suite poursuivis avec assiduité, au rythme d'environ une rencontre par mois, avec la CCQ et la RBQ.

En matière de transports, les discussions ont eu principalement pour objet la préparation d'une entente entre le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawake en prévision du projet majeur de construction sur le pont Honoré-Mercier. Afin de mettre en œuvre les conditions gagnantes pour la réalisation de ce projet, un comité spécial pont Honoré-Mercier a été mis en place, le 20 novembre 2017, par la Table transport. M. Florent Gagné, actuel négociateur gouvernemental auprès de Kahnawake, a été désigné facilitateur dans le cadre de ce comité dans le but d'arriver à une entente avec le CMK quant aux modalités de réalisation des travaux et pour aplanir les différents enjeux qui pourraient être soulevés. Une première rencontre du comité a eu lieu le 19 janvier 2018.

Trois sujets sont au cœur des discussions :

- l'implication des travailleurs autochtones de Kahnawake;
- l'implication d'entrepreneurs de Kahnawake;
- les autres questionnements dont la consultation liée aux droits ancestraux, l'environnement, l'archéologie et l'utilisation des terres de réserve de l'île Maline.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a poursuivi ses efforts afin de soutenir Kahnawake dans ses efforts de développement économique, principalement sur deux objets :

- Le développement économique des terres ajoutées à la réserve le long de l'autoroute 30. Les échanges ont ciblé avant tout les projets susceptibles d'être implantés sur ces terres (station de camionnage, projet de zone intermodale et de port, etc.) et les conditions favorables à leur implantation (aqueduc et égouts, amélioration des relations avec les municipalités environnantes, etc.). Le gouvernement du Québec a également multiplié les démarches auprès de Kahnawake afin de favoriser la participation des Mohawks au projet de zone industrialo-portuaire. Plusieurs des terres ajoutées à la réserve le long de l'autoroute pourraient être développées dans le cadre de ce projet.
- La finalisation de l'entente de développement économique avec Kahnawake, laquelle devrait permettre de créer une démarche, impliquant Kahnawake, des ministères et organismes québécois et des acteurs locaux et régionaux, propre à soutenir la recherche de solutions aux multiples obstacles limitant le développement économique de cette communauté.

Les négociations entre Québec et Kahnawake ont aussi permis d'échanger et de superviser des échanges entre les parties afin de préparer une entente entre le gouvernement du Québec et Kahnawake en matière de protection de la jeunesse. L'entente en question comprend des dispositions permettant à Kahnawake de se définir un régime particulier en matière de protection de la jeunesse et une organisation de services conséquente à son offre particulière de services cliniques.

Par ailleurs, le litige en cours depuis 1994 entre les détaillants privés d'essence de Kahnawake et les gouvernements du Québec et du Canada vient de prendre fin, avec la décision récente de la Cour suprême du Canada, en décembre 2016. Cette dernière décision, favorable au Québec, crée un moment opportun pour la négociation et la ratification d'une entente avec Kahnawake sur la fiscalité des carburants. La Table sectorielle « Taxation » s'est réunie à plusieurs reprises en 2017-2018 afin d'élaborer une entente en matière de fiscalité des carburants.

Finalement, les travaux de la Table sectorielle en matière de culture ont permis la signature d'une entente entre le gouvernement du Québec et Kahnawake et le financement, dans ce cadre, de plusieurs projets.

- g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Table centrale :

M. Florent Gagné	Négociateur
M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M. Mario Limoges	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations
Mme Marie-France Bérard	Ministère des transports, du développement durable et de l'électrification des transports
M. Marc Grandisson	Ministère des Finances

Protection de la jeunesse

M^{me} Pascale Lemay Ministère de la Santé et des Services sociaux

M^{me} Marie Jacob Ministère de la Santé et des Services sociaux

Services ambulanciers

M^{me} Colette Laplante Ministère de la Santé et des Services sociaux

M^{me} Marie Simard Ministère de la Santé et des Services sociaux

M. Luc Jolicoeur Ministère de la Santé et des Services sociaux

Coordination du MSSS

M. Martin Rhéaume Ministère de la Santé et des Services sociaux

M^{me} Johanne Rhainds Ministère de la Santé et des Services sociaux

M^{me} Johanne Destrempe Ministère de la Justice

Table sectorielle Taxation :

M. Florent Gagné Négociateur

M. Éric Laplante Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones

M. Marc Grandisson Ministère des Finances

M. Étienne Paré Ministère des Finances

M. Jean Beaulieu Ministère des Finances

Table sectorielle Culture :

M. Kevin Cogland Ministère de la Culture et des Communications

M. Éric Laplante Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Table centrale :

M. Lloyd Philips Mme Rhonda Kirby, chef

M. Jean Pommainville Mme Gina Deer, chef

M. Joe Norton, grand chef Mme Winona Polson-Lahache

Table sectorielle Travail :

M. Lloyd Philips	M. Mike O'Brien
M ^{me} Rhonda Kirby, chef	M. Jean Pommainville
M. David Lahache	

Table sectorielle Transports :

M ^{me} Rhonda Kirby, chef	M. Lloyd Philips
M. David Lahache	

Autres personnes selon le sujet traité.

Table sectorielle Développement économique :

M ^{me} Gina Deer, chef	M. Lloyd Philips
M. David Lahache	M. Bud Morris
M. Kyle Delisle	

Table sectorielle Santé et enjeux sociaux :

M ^{me} Rhonda Kirby, chef	M. Lloyd Philips
M. Derek Montour, KSCS	

Table sectorielle Taxation :

M. Lloyd Philips	Mme Rhonda Kirby, chef
M. Joe Norton, grand chef	Mme Gina Deer, chef

Table sectorielle Culture :

M ^{me} Christine Zachary-Deom, chef	Mme Trina C. Diabo
--	--------------------

- i) Les coûts totaux engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Coût total pour l'ensemble des négociations bilatérales

- i) Les coûts totaux engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

2016-2017	Employés du SAA	286 177 \$
	Négociateurs externes	<u>144 617 \$</u>
	TOTAL :	430 794 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

48. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ayant entraîné des déplacements :
- a) l'objet des consultations;
 - b) le moyen utilisé;
 - c) les dates de rencontres;
 - d) les communautés et les personnes consultées;
 - e) les résultats des consultations;
 - f) les montants afférents.

Il n'est pas possible, pour le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), de préciser ces informations pour l'ensemble des consultations menées par le gouvernement du Québec puisque l'approche est davantage sectorielle et qu'il y a eu des centaines de consultations en 2017-2018 dans divers domaines tels que les forêts, la faune, le territoire, les aires protégées, etc. Depuis l'adoption du *Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones* par le gouvernement du Québec, au printemps 2006, et sa mise à jour en 2008, les ministères consultent les communautés autochtones lorsque des projets ou des actions gouvernementales sont susceptibles d'avoir un effet préjudiciable sur les droits revendiqués par ces communautés.

Bien que la majorité des consultations soit assumée par les ministères responsables, le SAA a poursuivi des consultations liées à la conclusion d'un traité avec les Innus du Regroupement Petapan.

a) L'objet des consultations

L'objet des consultations varie d'un ministère à l'autre, mais, globalement, celles-ci portent sur des actions opérationnelles, de planification ou d'élaboration de politiques qui sont susceptibles d'avoir des effets préjudiciables sur les droits revendiqués par des communautés autochtones.

Pour les consultations auxquelles le SAA a participé, l'objet des consultations était l'*Entente de principe d'ordre général* (EPOG), signée en 2004, entre les Premières Nations de Mamuitun et de Nutashkuan et les gouvernements du Québec et du Canada.

b) Le moyen utilisé

Les moyens utilisés sont modulés en fonction de l'effet préjudiciable d'un projet sur les droits revendiqués. Il s'agit principalement de communications écrites ou verbales, de rencontres d'information, etc.

Pour ce qui est de la consultation sur l'EPOG, les moyens utilisés ont été l'échange de lettres et de courriels ainsi qu'une rencontre avec la

communauté concernée pour recueillir ses préoccupations. Consultation conjointe Québec / Canada

c) La date de rencontre

- 30 novembre 2017

d) La communauté et les personnes consultées

- La communauté attikamek d'Obedjiwan

e) Les résultats des consultations

- L'objectif de la consultation est de connaître les préoccupations de la communauté autochtone concernée à l'égard de l'EPOG pour tenter d'atténuer les effets préjudiciables d'un éventuel traité sur les droits qu'elle revendique.

f) Les montants afférents

- \$	Nous n'avons reçu aucune demande de remboursement de frais en lien avec cette consultation.
------	---

TOTAL : - \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

49. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2014-2015 et 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018: dépôt du mandat et du contrat, de la durée du contrat, des tâches effectuées, et d'une copie du ou des rapports, et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, ainsi que dans le cadre d'un mandat exploratoire visant à convenir, avec la communauté algonquine de Pikogan, de pistes de solution aux enjeux avec lesquels elle compose, notamment au niveau du territoire.

Durée du contrat : 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, ainsi que dans le cadre d'un mandat exploratoire visant à convenir, avec la communauté algonquine de Pikogan, de pistes de solution aux enjeux avec lesquels elle compose, notamment au niveau du territoire et dans le cadre des mandats qui pourraient découler de cette discussion exploratoire.

Durée du contrat : 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018

Mandats : voir document joint

Rémunération globale : 480 000 \$

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que la Nation Attikamek, représentée par le Conseil de la Nation Attikamek.

Durée du contrat : 20 février 2018 au 30 juin 2018

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 15 000 \$

N. Bergeron conseils stratégiques inc.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan.

Durée du contrat : 22 novembre 2016 au 22 novembre 2017

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 54 057 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

Florent Gagné consultant

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil des Mohawks de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake à laquelle sont représentés le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec.

Durée du contrat : 22 septembre 2014 au 22 septembre 2018

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 50 207 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

Consultation Daniel Gagnier

Représentante du gouvernement du Québec au Comité de liaison permanent avec les Cris, et autres interventions concernant les enjeux autochtones.

Durée du contrat : 3 avril 2017 au 31 mars 2019

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 34 514 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

9321-8683 Québec inc. (Mario Gibeault)

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la communauté algonquine de Lac-Barrière.

Durée du contrat : 8 juin 2015 au 8 juin 2018

Mandat : Voir document joint

Rémunération globale : 42 921 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

MANDAT DE NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Contrat pour la période du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, ainsi que dans le cadre d'un mandat exploratoire visant à convenir, avec la communauté algonquine de Pikogan, de pistes de solution aux enjeux avec lesquels elle compose, notamment au niveau du territoire.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre du mandat exploratoire avec la communauté algonquine de Pikogan, et a comme mandat de :

- Développer, en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, des orientations en soutien à sa participation au mandat exploratoire, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec et facilitant l'obtention d'un consensus à l'issue des discussions exploratoires;
- Participer aux rencontres avec la communauté algonquine de Pikogan et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration d'un mandat de négociation reflétant les conclusions des discussions exploratoires;
- Transmettre au Ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des discussions exploratoires et présentant ses recommandations sur le suivi de celles-ci.

MANDAT DE NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Contrat pour la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, ainsi que dans le cadre d'un mandat exploratoire visant à convenir, avec la communauté algonquine de Pikogan, de pistes de solution aux enjeux avec lesquels elle compose, notamment au niveau du territoire ainsi que dans le cadre des mandats qui pourraient découler de cette discussion exploratoire.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre du mandat exploratoire avec la communauté algonquine de Pikogan, et a comme mandat de :

- Développer, en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, des orientations en soutien à sa participation au mandat exploratoire, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec et facilitant l'obtention d'un consensus à l'issue des discussions exploratoires;
- Participer aux rencontres avec la communauté algonquine de Pikogan et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration d'un mandat de négociation reflétant les conclusions des discussions exploratoires;
- Transmettre au Ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des discussions exploratoires et présentant ses recommandations sur le suivi de celles-ci.

MANDAT DE NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Contrat pour la période du 20 février 2018 au 30 juin 2018

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que la Nation Attikamek, représentée par le Conseil de la Nation Attikamek.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que la Nation Attikamek, représentée par le Conseil de la Nation Attikamek, et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux;
- Produire un rapport écrit à l'attention du ministre responsable des Affaires autochtones à la fin du mandat.

MANDAT DE N. BERGERON CONSEILS STRATÉGIQUES INC.

Contrat pour la période du 22 novembre 2016 au 22 novembre 2017

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation innue

L'entreprise N. Bergeron Conseils stratégiques inc. agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations et a comme mandat de :

- Poursuivre la négociation territoriale globale dans le but de conclure une entente finale avec les Premières Nations innues représentées par le Regroupement Petapan inc., soit celles d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashkuan, basée substantiellement sur l'*Entente de principe d'ordre général (EPOG)* signée par les parties en 2004;
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec chargée d'appuyer les négociations, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec;
- Représenter le gouvernement du Québec auprès des communautés innues concernées, du gouvernement fédéral et de toute autre partie intéressée par ces négociations;
- Poursuivre les travaux de concertation, avec la population non autochtone en particulier, au moyen de rencontres d'information et d'échanges;
- Présenter au Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

MANDAT DE FLORENT GAGNÉ CONSULTATION

Contrat pour la période du 22 septembre 2014 au 22 septembre 2017

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake à laquelle sont représentés le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec

Dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil des Mohawks de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, Florent Gagné consultation a le mandat :

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'elle représente ce dernier et qu'elle dirige l'équipe gouvernementale du Québec à la table de négociation de la revendication particulière;
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec afin de permettre à celui-ci d'atteindre ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- D'entreprendre immédiatement des discussions et des négociations avec le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Canada au sujet du transfert de terres mentionné dans la lettre du ministre Benoît Pelletier au grand chef Michael Delisle en date du 2 juin 2008;
- De présenter au Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

Dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec, Florent Gagné consultation a le mandat :

- D'agir à titre de négociatrice pour le gouvernement du Québec afin qu'elle représente ce dernier à la table de négociation et qu'elle dirige l'équipe gouvernementale du Québec;
- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- De présenter au Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

MANDAT DE FLORENT GAGNÉ CONSULTATION

Contrat pour la période du 22 septembre 2017 au 22 septembre 2018

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake, à laquelle sont représentés le gouvernement du Québec et le Conseil des Mohawks de Kahnawake ainsi que dans le cadre des négociations découlant de cette Table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité ; et de représenter le gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec, et des autres mandats afférents pouvant lui être confiés, Florent Gagné consultation a le mandat :

- D'agir à titre de négociatrice pour le gouvernement du Québec afin qu'elle représente ce dernier à la table de négociation et qu'elle dirige l'équipe gouvernementale du Québec;
- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- De présenter au Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

Mandat de Consultation Daniel Gagnier

Agir à titre de négociatrice pour le gouvernement du Québec au Comité de liaison permanent avec les Cris, et autres interventions concernant les enjeux autochtones

L'entreprise Consultation Daniel Gagnier a comme mandat de :

- Participer, comme l'un des représentants du gouvernement du Québec, au Comité de liaison permanent avec les Cris. Contribuer, à titre de négociatrice, à l'élaboration des solutions pour résoudre des enjeux relatifs à la mise en œuvre de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* et à l'Entente sur la gouvernance, ou pour tout dossier identifié par le Comité de liaison permanent.
- Contribuer, à titre de facilitateur, à l'élaboration de solutions pour résoudre différents enjeux relatifs aux relations entre le gouvernement du Québec et la communauté innue du Nutashkuan et au regard de la relation entre Hydro-Québec et la communauté du Nutashkuan.
- Présenter au Ministre des rapports verbaux et un rapport final écrit au terme du présent contrat;

Mandat de 9321-8683 Québec inc. (Mario Gibeault)

Agir à titre de négociatrice pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la communauté algonquine de Lac-Barrière

La compagnie 9321-8683 Québec inc. (Mario Gibeault) a comme mandat de :

- Contribuer à développer des orientations et des objectifs de négociation afin de concrétiser les recommandations formulées par les représentants spéciaux en 2006, à savoir :
 - La reconnaissance du territoire visé par l'entente trilatérale de 1991 à titre de territoire d'intérêt des Algonquins de Lac-Barrière;
 - La mise en œuvre du Plan d'aménagement intégré des ressources;
 - La participation à la gestion des ressources naturelles au moyen de différentes mesures;
 - L'accès à un revenu autonome pour la bande sous forme d'une subvention annuelle de 1,5 M\$ à verser par le gouvernement du Québec;
 - L'agrandissement de l'assise territoriale de la réserve;
 - L'électrification du village de Lac-Rapide;
 - Le tout sans préjudice aux droits des parties.
- Diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de la seconder au cours des différentes phases du processus de négociation;
- Contribuer à développer des propositions sans compromettre les orientations et objectifs du gouvernement du Québec, notamment au regard des activités forestières;
- Assurer un lien continu avec les intervenants économiques et politiques de la région afin d'identifier, le cas échéant, des pistes de partenariat;
- Tenir compte de toutes les instructions et recommandations du Ministre et de ses représentants et n'apporter aucune modification au mandat sans une autorisation écrite du Ministre.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

50. Liste détaillée de toutes les activités et tous les coûts engendrés au SAA relativement aux consultations, au développement et à la mise en place du Plan Nord.

Assemblée des partenaires

Le 27 septembre 2017 a eu lieu la quatrième rencontre de l'Assemblée des partenaires, à Québec. Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) a assisté à cette rencontre à titre d'observateur.

Comité et groupe de travail initiés par la SPN auxquels participe le SAA :

Groupe de travail sur l'affectation prioritaire de 30 % du territoire du Plan Nord à la protection de l'environnement, à la sauvegarde de la biodiversité et à la mise en valeur de divers types de développement

- Aucune rencontre en 2017-2018

Comité interministériel sur le navettage aéroporté (fly in / fly out)

- Rencontre le 7 décembre 2017

Comité sur le prolongement de la route 138

- Rencontres les 6 décembre, 11 décembre et 18 décembre 2017 ainsi que les 17 janvier, 30 janvier, 12 février, 1^{er} mars, 8 mars et 15 mars 2018.

Comité interministériel sur les affaires nordiques et arctiques

- Rencontre le 7 juin 2017

Coûts engendrés

Le SAA n'a pas de budget spécifique réservé pour la démarche du Plan Nord. Seuls les salaires réguliers des personnes qui y participent sont à considérer.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

51. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones (FIA III), fournir la liste et la nature des projets financés et la liste des projets refusés 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les montants déboursés, et ce pour chaque volet du programme :
- a) développement économique;
 - b) garantie de prêt;
 - c) infrastructure communautaire;
 - d) action communautaire;
 - e) soutien à la consultation;
 - f) Développement social;
 - g) Aide aux Autochtones en milieu urbain
 - h) fournir aussi le nombre de demandes reçues (par volet et par communauté).

La liste et la nature des projets financés en 2017-2018 ainsi que les montants déboursés pour chaque volet du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III).

VOLET / NOM DU PROJET	DÉBOURSÉ
a) Développement économique	645 000,00 \$
Centre recherche Agrinova – Biochar Boréal	645 000,00 \$
Développement économique - Jeunes entrepreneurs	2 975,00 \$
K & P's Auto Glass – Plan d'affaires	2 975,00 \$
Développement économique - Général	869 416,00 \$
Naturalia 2017	37 500,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	36 000,00 \$
Québec Mines 2017	32 800,00 \$
Formation-Conférence CDEPNQL	50 616,00 \$
Conseillers en développement économique 2017-2019 CDEPNQL	50 000,00 \$
Table de concertation régionale en économie sociale CSSSPNQL	25 000,00 \$
Naskapi Gas Bar Expansion	50 000,00 \$
Transport C. Moar	87 500,00 \$
Centre multifonctionnel – Uashat-Maliotenam	500 000,00 \$
b) Garantie de prêt	0,00 \$
c) Infrastructure communautaire	160 000,00 \$
Acquisition de wagons – Kawawachikamach	160 000,00 \$
d) Action communautaire	1 748 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki :	
Soutien à la mission globale	114 000,00 \$

Centre d'amitié autochtone de Lanaudière :	
Soutien à la mission globale	118 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean :	
Soutien à la mission globale	114 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque et Point de services pour les Autochtones à Trois-Rivières :	
Soutien à la mission globale	138 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec :	
Soutien à la mission globale	106 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone du Saguenay :	
Soutien à la mission globale	85 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles :	
Soutien à la mission globale	114 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or :	
Soutien à la mission globale	138 000,00 \$
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau :	
Soutien à la mission globale	98 000,00 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre :	
Soutien à la mission globale	98 000,00 \$
Femmes autochtones du Québec :	
Soutien à la mission globale	60 000,00 \$
Montréal autochtone :	
Soutien à la mission globale	114 000,00 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec :	
Soutien à la mission globale	172 000,00 \$
Montréal Autochtone :	
Soutien à la mission globale	16 000,00 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec :	
Soutien à la mission globale	28 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean – Soutien à la mission globale	16 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière :	
Soutien à la mission globale	17 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque et Point de services pour les Autochtones à Trois-Rivières :	
Soutien à la mission globale	22 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki :	
Soutien à la mission globale	16 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec :	
Soutien à la mission globale	14 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles :	
Soutien à la mission globale	16 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or :	
Soutien à la mission globale	22 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone du Saguenay :	
Soutien à la mission globale	15 000,00 \$
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau :	
Soutien à la mission globale	12 000,00 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre :	
Soutien à la mission globale	12 000,00 \$
Femmes autochtones du Québec :	
Soutien à la mission globale	38 000,00 \$
Tukisivallirutitsanut Parnaitiit	35 000,00 \$
e) Soutien à la consultation	1 873 730,00 \$
Bureau de consultation – Lac-Simon	320 000,00 \$
Journée de réflexion concernant le cannabis – APNQL	37 500,00 \$
Secrétariat du Mi'gmawei Mawiomi – 2017-2018	175 000,00 \$
Table sur mise en œuvre du rapport Ciacca-Lincoln – Lac-Rapide	12 680,00 \$
Journée de réflexion sur le cannabis – APNQL	12 500,00 \$
Bureau de consultation – Grand Conseil de la Nation Waban-Aki	240 000,00 \$
Bureau de consultation – Lac-Simon	110 000,00 \$
Table de concertation Québec-Timiskaming	50 000,00 \$
Bureau de consultation – Manawan	400 000,00 \$
Bureau de consultation – Secrétariat du Mi'gmawei Mawiomi	462 640,00 \$
Bureau de consultation – Nutashkuan	53 410,00 \$

f) Développement social	1 132 202,00 \$
CALACS Assaut Sexuel Secours Val-d'Or – Projet Mikizi	30 540,00 \$
Exeko – Ville Inclusive-Trickster-YEL-HUB	68 000,00 \$
Jeunes musiciens du monde – Val-d'Or et communautés de Kitcisakik et Lac-Simon	70 000,00 \$
SOCAM – Financement pluriannuel sur 3 ans	60 000,00 \$
Terres en vues – Festival présence autochtone	68 000,00 \$
Puamun Meshkanu – Chemin des mille Rêves	35 000,00 \$
Harmonie Intercommunauté – Listuguj	50 000,00 \$
Québec en Forme – Programme des coordonnateurs en mobilisation communautaire, participation citoyenne et promotion des saines habitudes de vie	599 017,00 \$
Terres en vues – Festival présence autochtone	17 000,00 \$
SOCAM – Financement pluriannuel sur 3 ans	80 000,00 \$
Jeunes musiciens du monde – Val-d'Or et communautés de Kitcisakik et Lac-Simon	30 000,00 \$
Exeko – Ville Inclusive-Trickster-YEL-HUB	17 000,00 \$
CALACS Assaut Sexuel Secours Val-d'Or – Projet Mikizi	7 635,00 \$
g) Aide aux Autochtones en milieu urbain	1 067 441,00 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre – Services psychosociaux	64 350,00 \$
Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean – Intervenant psychosocial et organisateur communautaire	90 000,00 \$
Montréal autochtone – Services psychosociaux	82 849,00 \$
Foyer pour femmes autochtones de Montréal – Prévention de la judiciarisation autochtone (Centre de justice des Premiers peuples)	45 502,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki – Travailleur psychosocial et animateur culturel	90 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque – Intervention communautaire et psychosociale	60 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque (Point de services pour les Autochtones à Trois-Rivières) – Intervenant psychosocial et organisateur communautaire	60 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière – Services psychosociaux	78 531,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles – Intervenant psychosocial et animateur culturel	60 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec – Bonification des services	90 000,00 \$
Plein Milieu – Jeter des ponts	32 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque – Intervention communautaire et psychosociale	40 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière – Services psychosociaux	8 725,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec – Bonification des services	10 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles – Intervenant psychosocial et animateur culturel	40 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or – Mowsogokan	50 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or – Chez Willie/Nigan	50 000,00 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre – Services psychosociaux	7 150,00 \$
Montréal autochtone – Services psychosociaux	10 000,00 \$
Foyer pour femmes autochtones de Montréal – Prévention de la judiciarisation autochtone (Centre de justice des Premiers peuples)	30 334,00 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque (Point de services pour les Autochtones à Trois-Rivières) – Intervenant psychosocial et organisateur communautaire	40 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki – Travailleur psychosocial et animateur culturel	10 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean – Intervenant psychosocial et organisateur communautaire	10 000,00 \$
Plein Milieu – Jeter des ponts	8 000,00 \$
GRAND TOTAL	7 498 764,00 \$

Nombre de demandes reçues en 2017-2018 par volet et par communauté dans le cadre du FIA III

Nation / Communauté	Action communautaire	Développement économique	Développement social	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Soutien à la consultation	Aide aux Autochtones en milieu urbain	Total
ABÉNAQUIS		2			2			4
Odanak		1						1
Wôlinak		1			2			3
ALGONQUINS		12	1	1	8	7		29
Kebaowek						1		1
Kitcisakik		5	1		4	1		11
Kitigan Zibi		4			1			5
Lac-Rapide		1				1		2
Lac-Simon		1			1	1		3
Pikogan						1		1
Timiskaming		1				2		3
Winneway				1	2			3
ATTIKAMEKS		2	3		2	2		9
Général			2					2
Manawan		1	1		1			3
Obedjiwan		1			1	1		3
Wemotaci						1		1
CRIS			1	1				2
Général			1					1
Mistissini				1				1
HURONS-WENDATS		1						1
Wendake		1						1
MALÉCITES		2						2
Malécites de Viger		2						2
MICMACS		4	1	1	1	1		8
Général						1		1
Gesgapegiag		1		1				2
Gespeg		3						3
Listuguj			1		1			2
MOHAWKS		5			6	2		13
Akwesasne		2			6			8
Kahnawake		2				2		4
Kanesatake		1						1
MONTAGNAIS (INNUS)		14	1	7	7	3		32
Betsiamites		1		2				3
Essipit		1						1

Général			1					1
La Romaine					1			1
Mashteuiatsh		2		1	1			4
Matimekossh		1			1			2
Mingan		2						2
Natashquan		3				2		5
Pakuashipi				1	3			4
Uashat-Maliotenam		4		3	1	1		9
NASKAPIS		3			2	1		6
Kawawachikamach		3			2	1		6
ORGANISMES AUTOCHTONES TOUCHANT PLUS D'UNE NATION	17		13			2	9	41
ORGANISMES NON AUTOCHTONES	1	1	5				2	9
Autres		31						31
Économie sociale		2						2
Jeunes et femmes		21						21
Mobilisateur économique		8						8
TOTAL GÉNÉRAL	18	77	25	10	28	18	11	187

En 2017-2018, il n'y a eu aucun projet refusé dans le cadre du FIA III.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

52. Concernant le Fonds de développement pour les Autochtones (FDA), fournir la liste et la nature des projets financés et la liste des projets refusés en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 ainsi que les montants déboursés.

Dans le cadre du FDA, aucun projet n'a été financé ou refusé en 2017-2018.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

53. Liste des communautés autochtones faisant l'objet d'une entente particulière dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones depuis 2003.

Fonds de développement pour les Autochtones :

Akulivik	Malécites de Viger
Akwesasne	Manawan
Aupaluk	Mashteuiatsh
Essipit	Matimekossh-Lac-John
Gesgapegiag	Mingan
Gespeg	Natashquan
Hunter's Point (Wolf Lake)	Obedjiwan
Inukjuak	Odanak
Ivujivik	Pakuashipi
Kebaowek	Pessamit
Kahnawake	Pikogan
Kangiqsualujjuaq	Puvirnituaq
Kangiqsujuaq	Quaqtaq
Kangirsuk	Salluit
Kawawachikamach	Tasiujaq
Kitcisakik	Timiskaming
Kuujuuaq	Uashat-Maliotenam
Kuujuuarapik	Umiujaq
La Romaine	Wemotaci
Lac-Rapide	Wendake
Lac-Simon	Wôlinak
Listuguj	

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

54. Liste des projets économiques présentés en 2016-2017 et 2017-2018 par les administrations autochtones au SAA et état d'avancement de ces projets, incluant les motifs invoqués pour les projets non retenus. Détail des coûts engendrés pour le SAA pour chacun des projets.

Liste des projets économiques présentés en 2017-2018 dans le cadre des programmes Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) et Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III), volets Développement économique et Garantie de prêt, état d'avancement de ces projets et coûts engendrés pour le SAA.

FIA II

COMMUNAUTÉ / PROJETS ÉCONOMIQUES	ÉTAT D'AVANCEMENT	DÉBOURSÉS
Betsiamites		
Projet de station-service	Analyse de conformité	
Projet passerelle Ashukan	Entente de financement	
Essipit		
Projet d'acquisition de "Rénovations J.M.B.R. Inc."	Versements	
Gesgapegiag		
Chalets de l'Anse	Versements	
Gespeg		
Études - Projet récréotouristique	Versements	16 200 \$
Kahnawake		
ATD Manufacturing Technologies G.P.	Analyse	
Hurricane Fuel	Analyse	
Kanesatake		
Étude de faisabilité - Production d'ammoniac	Analyse	
First nation paramedic	Avis sectoriel	
Kawawachikamach		
Lac-Simon		
Centre de conditionnement physique CW	Versements	12 500 \$
Matimekosh		
Acquisition d'équipements et de machineries	Versements	
Mingan		
Agent de développement durable	Analyse	
Salon du développement durable de Ekuanitshit (2e)	Analyse	

Odanak		
Entretien Katom	Versements	20 000 \$
Uashat-Maliotenam		
Entrepôt Pêcherie Uapan	Analyse	
Étude de faisabilité du projet de Asham Construction	Analyse	
TOTAL FIA II		<u>48 700 \$</u>

FIA III

COMMUNAUTÉ / PROJETS ÉCONOMIQUES	ÉTAT D'AVANCEMENT	DÉBOURSÉS
Akwasasne		
Shaffertown Beef	Analyse	
Tim Hortons	Analyse	
Betsiamites		
Agrandissement du dépanneur Ashini	Analyse	
Dépanneur Pessamit	Analyse	
Station Uapishka	Entente de financement	
Essipit		
Investissement dans « Mer et Monde Écotours inc. »	Analyse de conformité	
Gesgapegiag		
Achat d'un bateau de pêche commercial et quota	Analyse de conformité	
Entreprise Forestières PBH Inc.	Entente de financement	
Gespeg		
Agent développement économique Gespeg 2017-2022	Analyse	
Gespeg - Pêches - bateaux et camion	Lettre d'annonce	
Processeur industriel avec remorque pour l'entreprise forestière de Gespeg	Analyse	
Kahnawake		
Kahnawà:ke Collective Impact - Tewatohni'saktha	Analyse de conformité	
Quality Inn Kahnawake	Analyse	
Kanesatake		
Centre de mécanique GT - NAPA AutoCare	Analyse de conformité	
Kawawachikamach		
Acquisition de wagons	Entente de financement	
Naskapi Fiber Optic project (Naskapi Imuun)	Analyse	
Naskapi Gas Bar Expansion	Entente de financement	
Kitcisakik		
Construction d'un toit sur une 2e pompe à essence	Analyse de conformité	
Développement économique quinquennal - Kitcisakik	Analyse de conformité	
Équipements forestiers - Coopérative Wenicec	Analyse de conformité	
Formation en acériculture pour Anicinapek	Analyse de conformité	
Kitigan Zibi		
800 degrees wood fired pizza	Avis sectoriel	
Acquisition d'une quincaillerie	Analyse de conformité	
Expansion - Les pro de la construction	Analyse	
Pizendawatch Carwash	Avis sectoriel	
Lac-Rapide		
Northern Trails Gas	Analyse	

Lac-Simon		
Station-service Wabak 2018	Avis sectoriel	
Malécites de Viger		
Érablière Malécite	Analyse de conformité	
Garage de mécanique générale à Lac-Kénogami	Analyse de conformité	
Manawan		
Pisimw - Centrale à énergie solaire - Manawan	Analyse de conformité	
Mashteuiatsh		
Centre recherche Agrinova - Biochar Boréalais	Versements	645 000 \$
CRYO2 Inc.	Convention de prêt	
Transport C. Moar	Versements	
Matimekosh		
Lave-auto secteur minier	Analyse	
Mingan		
Achat d'édifice à Sept-Îles - SEIE	Analyse de conformité	
CDEE - Agent de développement économique 2016-2017	Analyse	
Mistissini		
École de conduite Voyageur enr.	Convention de prêt	
Natashquan		
Campement traditionnel et sentier Innucadie	Analyse de conformité	
Construction d'un crabier	Analyse de conformité	
Pêche en haute mer	Analyse de conformité	
Obedjiwan		
Politique d'aide aux entreprises d'Opitciwan	Analyse	
Odanak		
Réaménagement du Motel industriel I - Kiuna	Lettre d'annonce	
Pakuashipi		
Construction de 6 logements du CIPS	Analyse de conformité	
Timiskaming		
Démarrage de l'entreprise Widjikiwe Construction	Avis sectoriel	
Uashat-Maliotenam		
Amélioration du Casse-croûte Ali-baba	Analyse	
Centre Multifonctionnel Uashat - DE	Versements	
Développement - Dépanneur Muashk	Entente de financement	
Épicerie Innu	Analyse de conformité	
Projet Béothuk Inc.	Convention de prêt	
Wendake		
Développement de l'application mobile RVandBEE	Analyse de conformité	
Winneway		
Machinerie Makwa	Inscription	
Wôlinak		
Dépanneur 6 à 11 - Remplacement réservoirs essence	Analyse de conformité	
Total FIA III		645 000 \$
GRAND TOTAL		693 700 \$

En 2017-2018, aucun projet de développement économique n'a fait l'objet d'une lettre de refus.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

55. Actions posées et crédits engagés en 2017-2018 auprès des jeunes et des femmes autochtones et prévisions pour 2018-2019.

Voici les actions posées et crédits engagés en 2017-2018 auprès des Autochtones et les prévisions pour 2018-2019 :

Jeunes

ANNÉE	PPA	FIA III	TOTAL
2017-2018	473 872 \$	190 000 \$	663 872 \$
2018-2019	ND	ND	ND
Total	473 872 \$	190 000 \$	663 872 \$

ND : non disponible

Femmes

ANNÉE	PPA	FIA III	TOTAL
2017-2018	203 983 \$	299 065 \$	503 048 \$
2018-2019	ND	ND	ND
Total	203 983 \$	299 065 \$	503 048 \$

ND : non disponible

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

56. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2016-2017 et 2017-2018 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SAA.

La liste des ententes conclues entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018 sous la responsabilité du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et déposées au greffe de ce dernier est annexée à la présente. Ces ententes peuvent être consultées au SAA durant les heures ouvrables.

LISTE SOMMAIRE DES ENTENTES

- 1 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Conseil de la Première Nation Eagle Village-Kipawa (chef)
- Date de signature:** 11 avril 2017
-
- 2 - Entente de financement soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Conseil de la Première Nation des Innus Essipit (chef)
- Date de signature:** 12 avril 2017
-
- 3 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Thompson Demo ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Mohawks d'Akwesasne (grand chef)
- Date de signature:** 20 avril 2017
-
- 4 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Composteur W ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)
- Date de signature:** 25 avril 2017
-
- 5 - Entente de financement de développement économique catégorie économie sociale dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Modifications aux systèmes d'information des entreprises d'économie sociale détenues par le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (directrice générale)
- Date de signature:** 25 avril 2017
-

- 6 - Avenant à l'Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructures communautaires
- Objet :**
Le SAA consent à modifier l'Entente de façon à permettre au Conseil de terminer le projet « Centre administratif et multifonctionnel » au plus tard en juin 2017.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Nation Micmac de Gespeg (chef)
- Date de signature:** 2 mai 2017
-
- 7 - Avenant à l'Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Le SAA autorise le Centre d'amitié autochtone de Maniwaki à utiliser une partie du financement octroyé en soutien à sa mission globale pour l'année 2016-2017 dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II, pour l'achat d'un véhicule pour le transport de sa clientèle.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki (directrice générale)
- Date de signature:** 4 mai 2017
-
- 8 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Agara ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Agara S.E.N.C.(associée et directrice)
- Date de signature:** 15 mai 2017
-
- 9 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Il est opportun d'amender l'Entente concernant le projet de « Nanabush Cafe and Laudromat » de façon à y apporter des changements aux paragraphes 4.1.1 et 4.1.2.1 concernant le montant maximal que la subvention totale peut atteindre afin de permettre au Conseil de réaliser son projet.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Pourvoirie Anishnabek Inc. (WLFN) (président)
- Date de signature:** 16 mai 2017
-
- 10 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain volet services directs
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Intervenant psychosocial et Conseiller culturel ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki (directrice générale)
- Date de signature:** 17 mai 2017
-

- 11 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain volet services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Mise en place de services globaux en 7 axes d'intervention ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (président)

Date de signature: 25 mai 2017

- 12 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Rénovation du terrain de baseball ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Nation Naskapie de Kawawachikamach (chef)

Date de signature: 25 mai 2017

- 13 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Rénovation de l'aréna ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Première Nation de Timiskaming (chef)

Date de signature: 30 mai 2017

- 14 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du PAAMU volet services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Mise en place d'un service d'intervention psychosociale ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre (président)

Date de signature: 31 mai 2017

- 15 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du PAAMU volet services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Programme de prévention autochtone, région métropolitaine de Montréal ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Le foyer pour femmes autochtones de Montréal (FFAM) (présidente)

Date de signature: 7 juin 2017

- 16 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Maganasibi Wolf River Trail ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Conseil de la Première Nation de Wolf Lake (chef)

Date de signature: 13 juin 2017

- 17 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain volet Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Intervenant psychosocial et Organisateur communautaire ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Centre d'amitié autochtone La Tuque (présidente)

Date de signature: 19 juin 2017

- 18 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain volet Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Intervenant psychosocial et animateur culturel »

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles (CAASI) (présidente)

Date de signature: 19 juin 2017

- 19 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Acquisition de foreuses souterraines ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Forage Asinii (président)

Date de signature: 19 juin 2017

- 20 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain volet Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Chez Willie-Nigan »

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Centre d'amitié autochtone de Val-D'Or (président)

Date de signature: 21 juin 2017

- 21 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Apporter des changements appropriés et souhaités par les parties.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Corporation de développement économique Wabak Pimadizi (directeur général)
- Date de signature:** 28 juin 2017
-
- 22 - Convention (financière)
- Objet :**
Le SAA désire s'engager auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention octroyée à l'Emprunteur par le SAA, et ce, conformément au Contrat de prêt à terme.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Banque de Montréal (directrice - Direction relationnelle)
Hébergement Essipit, société en commandite (directrice des services financiers et directeur aux développements économiques, Conseil des Innus d'Essipit)
- Date de signature:** 30 juin 2017
-
- 23 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Acquisition d'un camion remorque ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Y & D Fraser (Canada) Inc. (actionnaire)
- Date de signature:** 24 juillet 2017
-
- 24 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA III versée à titre de soutien à la consultation entourant la mise en place d'une table afin d'identifier des solutions aux questions des bâtiments érigés par des membres sur des terres publiques, une définition commune des camps de chasse et les enjeux fonciers de la communauté (bloc Z et la route 101).
- Parties :**
Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Secrétariat de la Nation Algonquine (directeur)
- Date de signature:** 9 août 2017
-
- 25 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet « École de conduite Voyageur enr. »
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
M. Blazo Voyageur
- Date de signature:** 10 août 2017
-

- 26 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Animosh Pet Grooming ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Debra Chevrier Polson
- Date de signature:** 29 août 2017
-
- 27 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Le SAA s'engage à garantir auprès de la SDBJ l'emprunt de 30 000 \$ contracté par M. Blazo Voyageur pour une durée maximale de 5 ans, dans le cadre du projet « École de conduite Voyageur enr. ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)
Société de développement de la Baie-James (SDBJ) (président-directeur général)
- Date de signature:** 29 août 2017
-
- 28 - Convention (financière)
- Objet :**
Le SAA désire s'engager auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention octroyée à l'Emprunteur par le SAA, concernant le projet « Site culturel Kinawit ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Banque Royale du Canada (directrice des comptes)
Centre d'amitié autochtone de Val-D'Or (CAAVD) (directrice générale)
- Date de signature:** 8 septembre 2017
-
- 29 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III volet d'Aide aux Autochtones en milieu urbain volet Infrastructures
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet de « Centre multiservices pour Autochtones en milieu urbain de Québec MAMUK ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Maison communautaire Missinak (présidente)
- Date de signature:** 13 septembre 2017
-
- 30 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Innuberge ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Innuberge (propriétaire)
- Date de signature:** 15 septembre 2017
-

- 31 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet d'Aide aux Autochtones en milieu urbain volet Infrastructure
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Shabougamak 2 ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre (président)
- Date de signature:** 26 septembre 2017
-
- 32 - Modification no 12 à l'Entente concernant le financement global de l'Administration régionale Kativik (Sivunirmut)
- Objet :**
L'ajout de nouveaux mandats dans le financement global de l'ARK nécessite de modifier l'Entente Sivunirmut.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)
Administration régionale Kativik (ARK) (sa présidente et sa secrétaire)
- Date de signature:** 26 septembre 2017
-
- 33 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Construction d'un complexe sportif à Wendake ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la nation huronne-wendat (grand chef)
- Date de signature:** 28 septembre 2017
-
- 34 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) volet Mobilisateur
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Conseiller en développement économique ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (directeur général)
- Date de signature:** 28 septembre 2017
-
- 35 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) volet Mobilisateur
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Québec-Mines 2016 ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (directeur général)
- Date de signature:** 28 septembre 2017
-

- 36 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) volet Infrastructure communautaire
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Espace Abénakis - Parc régional du Mont-Ham ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)
- Date de signature:** 2 octobre 2017
-
- 37 - Avenant (no 1) à l'Entente relative à la mise en oeuvre du Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020 du gouvernement du Québec
- Objet :**
Modifier l'entente intervenue entre les parties afin de permettre le financement, pour les années 2017-2018 à 2019-2020, de la gestion et des opérations du parc national Ulittaniujalik inclus dans l'Entente Sivunirmut.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Société du Plan Nord (président-directeur général)
- Date de signature:** 6 octobre 2017
-
- 38 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA III versée à titre de soutien à la tenue de la journée de réflexion des chefs membres de l'APNQL concernant le cannabis.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) (chef)
- Date de signature:** 18 octobre 2017
-
- 39 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté anicinape de Kitcisakik ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Kitcisakik.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik (chef)
- Date de signature:** 24 octobre 2017
-
- 40 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III Aide aux Autochtones en milieu urbain, volet Services directs
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Bonification des services offerts au Centre d'amitié autochtone de Québec ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Québec (CAAQ) (président)
- Date de signature:** 31 octobre 2017
-

- 41 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Matimekosh-Lac-John ainsi que de renouveler et d'améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Matimekosh-Lac-John.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de la Nation innue Matimekosh-Lac-John (chef)
- Date de signature:** 2 novembre 2017
-
- 42 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Listuguj ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de la population de Listuguj.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de la Nation Listuguj Mi'gmaq (chef)
- Date de signature:** 2 novembre 2017
-
- 43 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Gespeg ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de la population de Gespeg.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de la Nation Micmac de Gespeg (chef)
- Date de signature:** 2 novembre 2017
-
- 44 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Kitigan Zibi ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de la population de Kitigan Zibi.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg (chef)
- Date de signature:** 2 novembre 2017
-

- 45 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Aide aux Autochtones en milieu urbain (AAMU) volet Infrastructures
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Reconstruction du Centre d'amitié Eenou de Chibougamau ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau (présidente)
- Date de signature:** 7 novembre 2017
-
- 46 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) volet Infrastructure communautaire
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Piscine communautaire ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (chef)
- Date de signature:** 8 novembre 2017
-
- 47 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Complexe hôtelier ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (chef)
- Date de signature:** 8 novembre 2017
-
- 48 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Pakuashipi ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de la population de Pakuashipi.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil des Innus de Pakuashipi (directrice générale)
- Date de signature:** 9 novembre 2017
-
- 49 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) volet Infrastructure communautaire
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Thompson Island ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Mohawks d'Akwesasne (grand chef)
- Date de signature:** 14 novembre 2017
-

- 50 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
- Objet :**
Amender l'entente conclue entre les parties le 28 septembre 2017.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (directeur général)
- Date de signature:** 14 novembre 2017
-
- 51 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Acquisition et rénovation des chalets de l'Anse Ste-Hélène ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag (chef)
- Date de signature:** 14 novembre 2017
-
- 52 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) volet Infrastructure communautaire
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Acquisition d'un bâtiment pour bureaux administratifs ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag (chef)
- Date de signature:** 14 novembre 2017
-
- 53 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Pikogan ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Pikogan.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de la Première nation Abitibiwinni (le chef)
- Date de signature:** 15 novembre 2017
-

- 54 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Wôlinak ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Wôlinak.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)
- Date de signature:** 16 novembre 2017
-
- 55 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA III versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Secrétariat de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (directrice générale)
- Date de signature:** 23 novembre 2017
-
- 56 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté d'Odanak ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population d'Odanak.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de bande d'Odanak (chef)
- Date de signature:** 23 novembre 2017
-
- 57 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté d'Uashat-Maliotenam ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de la communauté d'Uashat-Maliotenam.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-Utenam (chef)
- Date de signature:** 23 novembre 2017
-

- 58 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Timiskaming ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Timiskaming.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Première Nation de Timiskaming (chef)
- Date de signature:** 23 novembre 2017
-
- 59 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté d'Akwesasne ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population d'Akwesasne.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil des Mohawks d'Akwesasne (le grand chef)
- Date de signature:** 23 novembre 2017
-
- 60 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement social
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet appelé « Festival Présence autochtone ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Terres en vues, Société pour la diffusion de la culture autochtone (directeur des activités culturelles)
- Date de signature:** 28 novembre 2017
-
- 61 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet d'Aide aux Autochtones en milieu urbain volet Infrastructures
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Acquisition et rénovation de nouveaux locaux pour le Centre d'amitié autochtone de Maniwaki ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki (directrice générale)
- Date de signature:** 28 novembre 2017
-

62 - Convention (financière)

Objet :

Le SAA désire d'engager auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur (Conseil des Atikamekw de Wemotaci), à même la subvention octroyée à l'Emprunteur par le SAA, pour le projet intitulé « Espaces communautaires de l'école primaire Siskitin ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Caisse Desjardins de La Tuque (directrice des comptes)

Conseil des Atikamekw de Wemotaci (chef)

Date de signature: 29 novembre 2017

63 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Mashteuiatsh ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Mashteuiatsh.

Parties :

Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (le chef)

Date de signature: 13 décembre 2017

64 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Pessamit ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Pessamit.

Parties :

Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)

Conseil des Innus de Pessamit (le chef)

Date de signature: 13 décembre 2017

65 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Kebaowek ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Kebaowek.

Parties :

Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)

Première Nation de Kebaowek (le chef)

Date de signature: 13 décembre 2017

- 66 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
Objet :
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté d'Essipit ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population d'Essipit.
Parties :
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit (chef)
Date de signature: 13 décembre 2017
-
- 67 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Centre de conditionnement physique CW ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
CCPCurtis (propriétaire)
Date de signature: 18 décembre 2017
-
- 68 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
Objet :
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Québec (président)
Date de signature: 20 décembre 2017
-
- 69 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
Objet :
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles (présidente)
Date de signature: 20 décembre 2017
-
- 70 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Installations sportives de Wemotaci ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Atikamekw de Wemotaci (chef)
Date de signature: 20 décembre 2017
-

- 71 - Convention (financière)
- Objet :**
Le SAA désire d'engager auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur (Corporation de développement économique Wabak Pimadizi), à même la subvention octroyée à l'Emprunteur par le SAA, pour le projet intitulé « Rénovation du centre communautaire de Lac-Simon ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Société de crédit commercial autochtone (directeur général)
Corporation de développement économique Wabak Pimadizi (président)
- Date de signature:** 21 décembre 2017
-
- 72 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III
- Objet :**
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone du Saguenay (président)
- Date de signature:** 9 janvier 2018
-
- 73 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III, aide aux Autochtones en milieu urbain, volet Services directs
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Intervenant psychosocial et organisateur communautaire pour le point de service à Trois-Rivières ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone La Tuque (présidente)
- Date de signature:** 9 janvier 2018
-
- 74 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III
- Objet :**
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Val-D'Or (directrice générale)
- Date de signature:** 9 janvier 2018
-
- 75 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III
- Objet :**
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean (directrice générale)
- Date de signature:** * 9 janvier 2018
-

- 76 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone La Tuque (présidente)
- Date de signature:** 16 janvier 2018
-
- 77 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - Mobilisateur social
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet appelé « Financement pluriannuel ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Société de communication Atikamekw-Montagnais (SOCAM) (directeur des opérations)
- Date de signature:** 16 janvier 2018
-
- 78 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre (président)
- Date de signature:** 16 janvier 2018
-
- 79 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière inc. (président)
- Date de signature:** 16 janvier 2018
-
- 80 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki (directrice générale)
- Date de signature:** 16 janvier 2018
-

81 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III), volet Aide aux Autochtones en milieu urbain - Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Consolidation et développement des services directs ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)
Projets Autochtones du Québec (PAQ) (directrice)

Date de signature: 16 janvier 2018

82 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Cacouna et de Whitworth ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Cacouna et de Whitworth.

Parties :

Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)
Première nation Malécite de Viger (grand chef)

Date de signature: 17 janvier 2018

83 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Kawawachikamach ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Kawawachikamach.

Parties :

Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)
Nation Naskapie de Kawawachikamach (le chef)

Date de signature: 17 janvier 2018

84 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)
Montréal Autochtone (présidente)

Date de signature: 24 janvier 2018

- 85 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) enveloppe Infrastructures communautaires
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Centre communautaire d'Inukjuak ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)
Village nordique d'Inukjuak (maire)
- Date de signature:** 24 janvier 2018
-
- 86 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) enveloppe Infrastructures communautaires
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Maison des jeunes de Kangirsuk ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Village nordique de Kangirsuk (maire)
- Date de signature:** 24 janvier 2018
-
- 87 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Développement Babish Télécom ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Babish Télécom (propriétaire et directeur général)
- Date de signature:** 24 janvier 2018
-
- 88 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet « CRYO2 ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
9343-2540 Québec inc. (CRYO2) (président)
- Date de signature:** 24 janvier 2018
-
- 89 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - Économie sociale
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Étude d'avant-projet - Élargissement des services d'hébergement ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (directrice générale)
- Date de signature:** 25 janvier 2018
-

- 90 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Étude de projet récréotouristique dans la ZEC Baillargeon ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Nation Micmac de Gespeg (chef)
- Date de signature:** 26 janvier 2018
-
- 91 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Étude de faisabilité », préalablement au projet de construction d'un nouveau centre culturel.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Mohawks de Kahnawake (grand chef)
- Date de signature:** 30 janvier 2018
-
- 92 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Long Point First Nation ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Long Point First Nation.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de Long Point First Nation (le chef)
- Date de signature:** 1 février 2018
-
- 93 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Lac-Simon ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Lac-Simon.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de la nation Anishnabe de Lac-Simon (chef)
- Date de signature:** 2 février 2018
-

- 94 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III), volet Aide aux Autochtones en milieu urbain - Services directs
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Jeter des ponts ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Plein Milieu (directrice générale)
- Date de signature:** 6 février 2018
-
- 95 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de financement de l'organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) (présidente)
- Date de signature:** 6 février 2018
-
- 96 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Entretien Katom ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Entretien Katom (promoteur)
- Date de signature:** 7 février 2018
-
- 97 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) volet Infrastructure communautaire
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Agrandissement du local de boxe ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)
- Date de signature:** 7 février 2018
-
- 98 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Nutashkuan ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Nutashkuan.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de la Nation Innue de Nutashkuan (le vice-chef)
- Date de signature:** 8 février 2018
-

- 99 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Wolf Lake First Nation ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de sa population.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de Wolf Lake First Nation (le chef)
- Date de signature:** 8 février 2018
-
- 100 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement social
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet appelé « Ville Inclusive - Projets en communautés ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Exeko (cofondateur et codirecteur général)
- Date de signature:** 13 février 2018
-
- 101 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Manawan ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Manawan.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil des Atikamekw de Manawan (le chef)
- Date de signature:** 15 février 2018
-
- 102 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Mobilisateur
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Québec - Mines 2017 ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (directeur général)
- Date de signature:** 20 février 2018
-

- 103 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Mobilisateur
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Participation à Naturallia 2017 ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (directeur général)
- Date de signature:** 20 février 2018
-
- 104 - Avenant à l'Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) volet Infrastructures communautaires
- Objet :**
Les parties conviennent d'amender l'Entente de façon à y apporter la correction au montant devant apparaître au sous-paragraphe 4.1.2.2.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)
- Date de signature:** 22 février 2018
-
- 105 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement social
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Jeunes musiciens du monde - Communautés de Kitcisakik et Lac-Simon ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Jeunes musiciens du monde (coprésident directeur général)
- Date de signature:** 22 février 2018
-
- 106 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement social
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Mikizi - Culturellement et collectivement pour elles ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
CALACS Assaut sexuel secours Val-D'Or (présidente)
- Date de signature:** 22 février 2018
-
- 107 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié Eanou de Chibougamau (présidente)
- Date de signature:** 26 février 2018
-

108 - Convention (financière)

Objet :

Le SAA s'engage auprès de l'Institution financière afin d'effectuer tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur (Conseil des Abénakis d'Odanak), à même la subvention octroyée à l'Emprunteur pour le projet « Construction d'un nouveau centre administratif »;

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)

Société de crédit commercial autochtone (gestionnaire)

Conseil des Abénakis d'Odanak (chef)

Date de signature: 1 mars 2018

109 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Wendake ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Wendake.

Parties :

Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)

Conseil de la nation huronne-wendat (grand chef)

Date de signature: 5 mars 2018

110 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Construction d'un garage ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Transport C. Moar (propriétaire)

Date de signature: 7 mars 2018

111 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Construction du Centre de recherche et de transfert technologique Agrinova-Biochar Boréal ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (chef)

Date de signature: 13 mars 2018

112 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Le SAA s'engage à garantir auprès du CDEM le prêt contracté par M. Jessy Paul, le 23 février 2017, pour le projet intitulé « CRYO2 ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)

Corporation de développement économique montagnaise (CDEM) (directeur général)

Date de signature: 13 mars 2018

- 113 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Garantie de prêt
Objet :
Définir les modalités de financement du projet « Projet foresterie de Béothuk inc. ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Béothuk inc. (président)
Date de signature: 13 mars 2018
-
- 114 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique
Objet :
Définir les modalités de financement du projet « Projet foresterie de Béothuk inc. ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Béothuk inc. (président)
Date de signature: 13 mars 2018
-
- 115 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
Objet :
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté d'Unamen Shipu ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population d'Unamen Shipu.
Parties :
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil des Innus d'Unamen Shipu (chef)
Date de signature: 14 mars 2018
-
- 116 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructure communautaire
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Toiture de la patinoire de Kitcisakik ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik (chef)
Date de signature: 15 mars 2018
-
- 117 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Acquisition d'équipements et de machineries lourdes ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Nation Innu Matimekush-Lac-John (chef)
Date de signature: 16 mars 2018
-

- 118 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) Volet développement social
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet appelé « Harmonie Inter-communauté Listuguj-Pointe-à-la-Croix ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Nation Listuguj Mi'gmaq (chef)
- Date de signature:** 20 mars 2018
-
- 119 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (Pikogan) (chef)
- Date de signature:** 20 mars 2018
-
- 120 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Forêt et bleuets - Secteur Martel ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Société commanditée 9349-3104 Québec Inc. (président)
- Date de signature:** 20 mars 2018
-
- 121 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement économique - entrepreneuriat
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Centre multifonctionnel Uashat mak Mani-Utenam - volet commercial ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam (chef)
- Date de signature:** 20 mars 2018
-
- 122 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Wemotaci ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de la population de Wemotaci.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Conseil des Atikamekw de Wemotaci (chef)
- Date de signature:** 20 mars 2018
-

123 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA III versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

Parties :

Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Conseil de la Nation Innu de Nutashkuan (vice-chef)

Date de signature: 21 mars 2018

124 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement social

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Expo-Sciences Autochtone ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (président)

Date de signature: 27 mars 2018

125 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) concernant le projet « Aide au développement économique local 2014-2018 »

Objet :

Les parties conviennent de modifier la durée de l'Entente pour qu'elle porte sur la période 2014-2017 plutôt que sur la période 2014-2018.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Nation Micmac de Gespeg (chef)

Date de signature: 27 mars 2018

126 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Centre multifonctionnel Uashat mak Mani-Utenam - volet communautaire ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil Innu Takuaiakan Uashat mak Mani-Utenam (chef)

Date de signature: 27 mars 2018

127 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)
Femmes autochtones du Québec (présidente)

Date de signature: 27 mars 2018

- 128 - Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) (secrétaire générale associée)
Tukisivallirutitsanut Parnaitiit (Organisme) (président)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-
- 129 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) volet Infrastructure communautaire
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Agrandissement des bureaux du Conseil ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik (chef)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-
- 130 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA III versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Conseil de la Nation Anishinabe de Lac-Simon (chef)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-
- 131 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement social (mobilisateur social)
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Puamun Meshkenu - Chemin des mille rêves ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Puamun Meshkenu - Chemin des mille rêves (président)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-
- 132 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Infrastructure communautaire
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Piscine communautaire de Wôlinak ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-

- 133 - Avenant à l'Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Modifier l'Entente dans le cadre de la refonte de la réglementation de la filière des hydrocarbures et des travaux sur le terrain en lien avec son exploration.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (directrice exécutive)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-
- 134 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Aide aux Autochtones en milieu urbain - Services directs
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Mowsogokan ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (directrice générale)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-
- 135 - Avenant à l'Entente de financement au soutien de la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Action communautaire (Entente)
- Objet :**
Amender l'Entente en conformité avec la demande de majoration du soutien de la mission globale demandée par le CAAS et accordée par le SAA.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone du Saguenay (CAAS) (présidente)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-
- 136 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) - Catégorie mobilisateur
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Formations et Journées-conférences 2017-2018 ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (directeur général)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-
- 137 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Mobilisateur
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Conseiller en développement économique 2017-2020 ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (directeur général)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-

- 138 - Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III) volet Développement social - Partenariat
- Objet :**
Définir les modalités de financement octroyé à QEF relativement à la coordination nationale et à la mise en oeuvre du nouveau Programme pour l'embauche de coordonnateurs à la mobilisation communautaire, à la participation citoyenne et à la promotion de saines habitudes de vie, dans différentes communautés autochtones du Québec.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Québec en forme (QEF) (directeur général)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-
- 139 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA III versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Grand Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki (directeur général)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-
- 140 - Convention de subvention
- Objet :**
Octroi d'une subvention pour la mise en oeuvre des recommandations du rapport du Comité sur l'application de la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines au sein des communautés autochtones (Mesure).
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (directrice générale et secrétaire)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-
- 141 - Convention de subvention
- Objet :**
Octroi d'une subvention pour la mise en oeuvre des recommandations du rapport du Comité sur l'application de la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines au sein des communautés autochtones (Mesure).
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (directrice générale et secrétaire)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-
- 142 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA III versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Conseil des Atikamekw de Manawan (chef)
- Date de signature:** 29 mars 2018
-

143 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Gas Bar Expansion » (sic).

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Nation Naskapi de Kawawachikamach (chef)

Date de signature: 29 mars 2018

144 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III)

Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique, la création ou la consolidation d'emplois, la création ou le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes de la communauté de Ekuanitshit ainsi que renouveler et améliorer les infrastructures de façon à augmenter le bien-être et les conditions de vie de cette communauté.

Parties :

Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)

Conseil des Innus de Ekuanitshit (directrice générale)

Date de signature: 29 mars 2018

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

57. Détail de l'état d'avancement des travaux entre le SAA et le MSSS sur un éventuel plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones. État d'avancement du comité tripartite et coûts engendrés par sa mise en place, ses activités, etc.

La Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) est responsable de la mise en œuvre du *Plan directeur de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador 2007-2017*.

Aucun comité tripartite ayant pour objectif de réaliser les actions prévues dans ce plan directeur n'a été mis en place, puisque ce mandat relève plutôt d'un comité de vigie formé d'experts en santé et services sociaux. Il n'existe pas de plan d'action gouvernemental sur les services de santé et services sociaux pour les peuples autochtones, mais plutôt des plans d'action sectoriels ciblés abordant des thématiques telles que l'itinérance, la violence, la toxicomanie, les agressions sexuelles et autres.

Par contre, le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) participe aux travaux du Comité des partenaires pour un processus de gouvernance en santé et en services sociaux. La gouvernance dans le domaine de la santé et des services sociaux est la première des cinq orientations stratégiques du *Plan directeur de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec 2007-2017*.

Le SAA coordonne la mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits* dont l'objectif est non seulement de consolider les efforts gouvernementaux, mais également de renouveler l'action gouvernementale en cette matière et d'en assurer, pour la première fois, une véritable cohésion. À cet effet, il a été convenu que l'ensemble des mesures spécifiques aux Autochtones qui auraient dû se retrouver dans les différents plans d'action sectoriels des ministères et organismes s'inscrirait dorénavant dans ce plan d'action.

De plus, le SAA assure, en collaboration avec la CSSSPNQL et les communautés autochtones, une veille en ce qui a trait aux services sociaux et de santé pour les Premières Nations. Actuellement, toutes les régions du Québec sont en mesure d'adapter leurs services de première ligne en matière sociale pour répondre aux besoins des populations autochtones qu'elles desservent.

Le SAA participe aussi à des comités de travail ayant comme mandat d'identifier des pistes de solution visant à résoudre différentes problématiques en santé et services sociaux, notamment la situation de personnes devant quitter leur communauté afin de recevoir des traitements médicaux en milieu urbain et le besoin d'une approche intégrée de prestation de services aux adultes en perte d'autonomie.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

58. Les détails financiers des actions du secrétariat afin de faciliter l'acceptation par les communautés autochtones du Plan Nord depuis 2010. (Construction de nouveaux bâtiments, publicités, embauche d'autochtones, etc).

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) n'a pas de budget spécifique réservé pour la démarche du Plan Nord ni pour assurer l'adhésion des communautés à celle-ci.

La mission du SAA est de coordonner l'action gouvernementale en milieu autochtone.

En conformité avec sa mission, le SAA assume, avec la Société du Plan Nord, la coordination du volet autochtone du Plan Nord.

Au besoin, le SAA collabore avec la Société du Plan Nord ainsi qu'avec les ministères et organismes qui ont des dossiers autochtones en lien avec le développement nordique.

Finalement, dans le cadre du Plan Nord, comme pour tous autres dossiers, le SAA assiste les communautés autochtones dans leurs démarches auprès des ministères et organismes du gouvernement du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

59. Les détails du coût des commissions scolaires autochtones en 2016-2017 et 2017-2018

À l'instar de l'ensemble des commissions scolaires québécoises, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) est responsable du financement et des liens directs avec les commissions scolaires crie et Kativik, ainsi qu'avec l'école des Naskapis. En effet, elles font partie du système scolaire québécois, elles assurent l'administration de l'éducation à l'intention des élèves en territoire conventionné et sont assujetties à la *Loi sur l'instruction publique pour les Autochtones cris, inuits et naskapis*.

En conséquence, il revient au MEES de répondre à cette question.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

60. Les détails du coût du corps de police autochtone pour les différentes communautés depuis 2012.

En matière de services policiers, le ministère de la Sécurité publique (MSP) s'acquitte de sa mission à l'égard des populations autochtones en vertu de la *Loi sur la police* et de la *Loi sur le ministère de la Sécurité publique*, et ce, par la ratification d'ententes tripartites entre les communautés autochtones, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec.

Le partage des coûts relatifs aux ententes sur la prestation des services policiers est réparti entre le gouvernement fédéral (52 %) et le gouvernement du Québec (48 %). Un partage de coûts similaire est appliqué à l'ensemble des provinces. Dans certains cas exceptionnels, le gouvernement du Québec peut aussi procéder à la signature d'ententes bilatérales complémentaires avec certaines communautés.

Le MSP est donc responsable de la négociation et de la mise en œuvre des ententes tripartites portant sur les services policiers autochtones situés au Québec. Cela inclut le volet financier de ces ententes. En conséquence, il revient au MSP de répondre à cette question

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

61. Les coûts et le nombre d'ETC (équivalent temps complets) qui travaillent à la résolution des différends entre les diverses communautés de chasseurs et le gouvernement du Québec concernant les droits de chasse sur les réserves fauniques Québec. Ventilation des coûts des partis (sic) privés qui œuvrent pour le gouvernement dans ce dossier, le cas échéant, et par réserves fauniques.

Il n'y a aucune partie privée qui a œuvré dans ce dossier, pour 2017-2018.

2017-2018

Pour la réserve faunique des Laurentides :

1 employé du Secrétariat aux affaires autochtones (pour environ 8%) : 4128 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

62. Concernant la commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, suite aux événements survenus dans la région de Val-d'Or, veuillez fournir les informations suivantes :
- a) l'enveloppe totale fournie par le SAA pour cette commission;
 - b) la liste des mesures envisagées et le détail de celles-ci (notamment le Fonds d'initiatives autochtones et les nouveaux crédits pour le Plan d'action gouvernemental en matière d'action sociale autochtone)
 - c) l'état d'avancement des travaux de la commission.

a) l'enveloppe totale fournie par le SAA pour cette commission

Le budget de cette commission ne relève pas du SAA; conséquemment, aucune somme n'a été engagée par le SAA.

b) la liste des mesures envisagées et le détail de celles-ci (notamment le Fonds d'initiatives autochtones et les nouveaux crédits pour le Plan d'action gouvernemental en matière d'action sociale autochtone)

À l'heure actuelle, il n'y a pas de mesure spécifique prévue dans le Fonds d'initiatives autochtones III ou dans le *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et Inuits 2017-2022* (Plan d'action). Le Plan d'action se veut toutefois un outil évolutif qui demeurera ouvert aux nouvelles initiatives. Il sera également à même d'accueillir les actions qui seront inspirées des recommandations à venir des deux Commissions : la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics (Commission) et l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

En parallèle et dans les prochains mois, il importe de mentionner qu'une multitude de mesures ou d'actions seront mises en place dans le cadre du Plan d'action et qui répondront ou s'inscriront dans l'esprit des thèmes et des problématiques soulevés au travers des travaux de ces commissions.

c) l'état d'avancement des travaux de la commission

Le gouvernement a annoncé, le 21 décembre 2016, la création de la Commission qui a pour mandat principal d'enquêter, de constater les faits et de faire des recommandations quant aux actions concrètes à mettre en place par le gouvernement du Québec et les autorités autochtones en vue de prévenir ou d'éliminer toute forme de violence, de pratiques discriminatoires ou de traitements différents dans la prestation des services publics.

La Commission enquête sur les quinze dernières années et les services visés sont les services policiers, les services correctionnels, les services de justice, les services de santé et services sociaux ainsi que les services de protection de la jeunesse.

Entre juin 2017 et mars 2018, la Commission a entendu plus de 150 témoignages de témoins-citoyens, de représentants d'organisations autochtones, d'experts en milieu autochtone et des représentants d'institutions publiques, dont le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), le ministère de la Justice (MJQ), le ministère de la Santé et des Services sociaux (incluant le volet de la Protection de la jeunesse), le ministère de la Sécurité publique, la Sûreté du Québec, le Directeur des poursuites criminelles et pénales ainsi que le Secrétariat à la condition féminine.

Il importe de souligner qu'une structure de gouvernance a été mise en place afin de faciliter la participation et la collaboration du gouvernement du Québec. Le SAA et le MJQ ont la responsabilité de coordonner les travaux.

Un comité directeur, regroupant les sous-ministres ou secrétaires généraux des ministères concernés, aura pour mandat de faire le suivi des travaux auprès des autorités gouvernementales et d'émettre les orientations relatives aux demandes formulées par la Commission.

Un groupe de travail, codirigé par le SAA et le MJQ et regroupant les représentants désignés des ministères respectifs, assure la coordination interministérielle de l'ensemble des travaux.

La Commission est indépendante du gouvernement et agit comme tel dans le cadre de son mandat. Le SAA ne possède donc pas plus de précisions sur son calendrier ou sur l'état de ces travaux.

Il importe toutefois de mentionner que le rapport final était initialement prévu pour le 30 novembre 2018. À la suite d'une demande du commissaire, une prolongation de dix mois fut accordée à la Commission par le gouvernement du Québec afin de lui permettre de mener à bien ses travaux. Le rapport final est désormais attendu pour le 30 septembre 2019.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

63. Concernant le rapport du Protecteur du citoyen sur les conditions de détention du Nunavik publié le 18 février 2016, veuillez fournir les budgets et les ETC prévus pour 2016-2017 pour mettre en œuvre les recommandations. Veuillez également fournir le plan d'action et l'échéancier du gouvernement en cette matière.

Afin de mettre en œuvre à très court terme les recommandations qui concernent plus particulièrement les conditions de détention, le ministère de la Sécurité publique (MSP) a mis sur pied un comité de liaison avec le Corps de police régional Kativik, l'Administration régionale Kativik, la Société Makivik, le ministère de la Justice (MJQ) et le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA). Ce dernier délègue un représentant à ce comité, à même ses effectifs et dans les budgets disponibles.

Les affaires autochtones sont une responsabilité partagée entre les ministères et les organismes du gouvernement du Québec. Le SAA a un rôle de coordination de l'action gouvernementale. La mise en œuvre de la majeure partie des recommandations du rapport du Protecteur du citoyen relève toutefois du MSP et du MJQ. D'ailleurs conformément à l'une des recommandations du rapport, ces deux ministères ont déposé, le 31 mai 2016, le plan d'action au Protecteur du citoyen. Le SAA suit toujours de près l'évolution de ce dossier tout en respectant la mission des ministères concernés, mais il revient à ces ministères de répondre à cette question et de fournir le plan d'action.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a mis sur pied divers comités et projets, auxquels participe le SAA, qui abordent les conditions de détention, l'administration de la justice et la prévention de la criminalité. En voici quelques exemples :

- Projet sur l'utilisation de la visioconférence pour les auditions d'urgence au Nord-du-Québec;
- Forum sociojudiciaire autochtone qui permet aux différents intervenants et aux communautés de faire part de leurs besoins afin d'améliorer notamment le fonctionnement de la justice;
- Projet *Saqjuq* visant à favoriser la diminution de la consommation abusive d'alcool ou de drogues et, conséquemment, de réduire les multiples dommages physiques et psychologiques qui en découlent ainsi que la surjudiciarisation et le nombre de Nunavimmiut détenus;
- Comité d'experts Ungaluk doté d'un fonds servant à créer des programmes pour la prévention du crime et la promotion de la santé et de la sécurité dans les communautés du Nunavik;
- Certaines mesures contenues dans le *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits* visent également à prévenir la criminalité et améliorer les conditions de détention et l'administration de la justice.